Le temps qu'il fera
BEAU ET FROID
COURTOISIE DE LA
CHARBONNERIE ST-LAURENT LTEE
1595, DU FLEUVE — TEL. 437

Le Nouvelliste

26e ANNEE — No 92 | TROIS-RIVIERES, MARDI, 19 FEVRIER 1946 | 3 SOUS LE NUMERO

QUALITE QUANTITE SERVICE
ST LAWRENCE COALING LTD.
Charbon industriel
Charbon domestique
Huile à chauffage
Charbonnerie St-Laurent, Ltée
Tél. 437
1595 DU FLEUVE

Le feu ravage trois immeubles commerciaux à Shawinigan

Dommages considérables Deux pompiers blessés

Shawinigan, 19. — Un violent incendie a ravagé, au cours de la nuit dernière, trois immeubles commerciaux, des bureaux et plusieurs logements, sur la 5e rue, à Shawinigan, causant des dommages que l'on évalue à au moins un demi-million de dollars, en plus de causer des blessures à deux pompiers et d'obliger une vingtaine de personnes à fuir en vêtements de nuit.

Les immeubles ravagés par l'incendie appartiennent à Mme Philippe Carrier, à M. Mike Ayoup et M. J.-V. Dufresne, propriétaire de la plus vieille ferronnerie de Shawinigan. Le feu a causé de gros dommages à l'établissement occupé par M. Sauvageau, libraire, restaurateur et marchand de meubles, de même qu'aux bureaux du notaire Georges-Emile Ladouceur, commandeur, au salon de coiffure et à l'atelier de réparation de fourrures de Mlles Madeleine et Aline Landreville. Les bureaux du Dr Alphonse Barabée, spécialiste, situés au-dessus du magasin Ayoup, ont aussi subi d'importants dommages.

Le feu fut découvert vers une heure et demie a.m. par M. Jacques Courteau. Ce dernier, qui sortait d'un restaurant, aperçut de la fumée émanant de l'établissement Sauvageau. Il a immédiatement verti le constable Armand Menzie qui faisait sa tournée. Le constable Menzie sonna l'alarme et les deux postes de pompiers furent rendus sur les lieux à quelques minutes d'intervalle. Les pompiers travaillèrent sous la direction du chef J.-N. Longval et du capitaine Arthur Loranger du poste no 1, et du capitaine Sylvio Mandeville, du poste no 2.

Le chef Longval a déclaré à notre reporter que les pompiers avaient dû évacuer des lieux du sinistre une vingtaine de personnes en vêtements de nuit et tout spécialement un pauvre invalide, M. Eugène Landreville.

Pompiers blessés

Vers cinq heures du matin, une corniche, accrochée au troisième étage de l'immeuble de Mme Philippe Carrier, s'écroula et entraîna dans sa chute le pompier Ulric Thibodeau, du poste no 2. Le pompier était dans une échelle. La corniche frappa aussi le pompier Alfred Dionne, du poste no 2, qui se trouvait sur le sol à ce moment. Les deux pompiers ont été blessés douloureusement et on a dû les transporter à l'hôpital Joyce Memorial, où l'on nous rapporte ce matin que leur état est satisfaisant.

L'incendie aurait été causé par une explosion de la fournaise dans le sous-sol de l'établissement occupé par M. Sauvageau.

L'eau et la fumée ont aussi causé certains dommages à un autre immeuble appartenant à Mme Philippe Carrier et occupé par la bijouterie Thuot et par le Dr J.-T. Houle, dentiste, de même qu'au magasin de MM. R.-P. Hébert et J.-D. Hébert.

Uranium acheté par des agents soviétiques sur le marché noir

Le centre de l'enquête



Voici une photo de l'immeuble de la Justice, à Ottawa, quartier-général de la gendarmerie fédérale. C'est le centre de l'enquête qui se déroule autour de l'affaire d'espionnage où sont impliqués plusieurs fonctionnaires du gouvernement.

(Par George Kitchen)

Ottawa, 19 (P.C.b — L'uranium qui est à la base de la puissance atomique, assume aujourd'hui une grande importance dans la bizarre affaire d'espionnage dont la révélation a été sensationnelle au Canada. On dit, en effet, à Montréal que des agents soviétiques ont acheté sur le "marché noir" de l'uranium d'une valeur de $500,000, qu'ils n'ont pu le transporter dans leur pays.

Cette histoire est publiée par la Gazette de Montréal. Elle tend à confirmer une rumeur persistante qui veut que la bombe atomique soit en tête de la liste des renseignements que la bande d'espions a tenté d'obtenir au Canada. Des milieux autorisés disent que cette bande était guidée par Moscou.

Le rapport de la Gazette n'a pas été confirmé à Ottawa, non plus que bien d'autres rapports qui circulent autour de l'enquête secrète. On rappelle, cependant, à ce propos qu'une haute source de la capitale a déclaré dimanche à la Presse Canadienne que le réseau d'espionnage était lié "à tout ce qui peut intéresser un espion".

Ainsi, établit-on pour la première fois un lien direct entre l'enquête sur la bande d'espions et l'enquête sur les transactions passées de l'Eldorado Gold Mines Limited, compagnie qui exploitait une mine d'uranium et que le gouvernement a expropriée, voici deux ans, pour sauvegarder la source de cet élément.

L'enquête de l'Eldorado — enquête dirigée par J. Grant Glassco, comptable de Toronto — a débuté il y a presque un an. On a expliqué qu'elle résultait du fait que de l'uranium avait été vendu à des personnes qui n'étaient pas autorisées à en acquérir. Le ministre de la Reconstruction C. D. Howe, qui assume la responsabilité de la sauvegarde du précieux élément, a dit ne rien savoir de tout cela.

Voici quelques mois, l'honorable M. Howe a confirmé une déclaration faite par Tass, agence officielle de nouvelles en Russie déclaration niant que la Russie eût acheté des parts de l'Eldorado Company.

"En autant que nous le sachions, a dit M. Howe, la Russie n'a jamais été intéressée à l'achat des parts de l'Eldorado. Nous ne pensons pas qu'elle ait jamais tenté de le faire et elle n'en a certainement pas acheté."

Le minerai d'uranium a été l'objet d'une attention spéciale du gouvernement d'Ottawa durant la guerre. Tout le monde connaissait avant la guerre le grand dépôt d'uranium du lac du Grand Ours, site de la mine Eldorado, mais, après son expropriation par le gouvernement, le nom de la mine d'uranium a été plongé dans la liste secrète.

De hauts fonctionnaires ont refusé de commenter un relevé ministériel présenté l'été dernier et disant qu'on avait découvert des dépôts de minerai d'uranium près du lac Athabaska, à l'extrémité nord-ouest de la Saskatchewan.

L'enquête officielle, présidée par les honorables juges Robert Taschereau et R.-L. Kellock, de la Cour suprême du Canada, se pour suit à huit clos. On dit que les révélations des suspects alimentent considérablement le travail des escouades de contre-espionnage lancées par le gouvernement à la poursuite des agents et des traîtres.

Les commissaires présenteraient sous peu un rapport intérimaire. D'une source autorisée, nous avons appris que ce rapport pourrait être présenté cette semaine même.

L'enquête place le nom du Canada dans les grandes manchettes des journaux du monde entier.

Radio-Moscou, qui n'avait encore rien dit de cette affaire d'espionnage, a répondu hier soir la nouvelle en Russie en lisant le texte de la déclaration officielle faite vendredi par le premier ministre Mackenzie King, déclaration disant que des secrets d'Etat avaient été livrés à une mission étrangère à Ottawa.

Des observateurs à Ottawa se demandent si Radio-Moscou n'a pas délibérément retardé toute mention de cette affaire d'espionnage avant d'avoir reçu de son ambassade au Canada la confirmation du fait que la Russie serait mentionnée comme la puissance étrangère liée à ce scandale.

Une dépêche de Londres cite le Daily Herald qui prétend qu'un homme a été arrêté près de Londres et envoyé par avion au Canada en rapport avec la même affaire d'espionnage. Ce qui tend à confirmer des comptes-rendus semblables qui ont circulé ici en fin de semaine.

Le nombre des suspects détenus à la caserne de la gendarmerie fédérale à Rockkliffe, banlieue d'Ottawa, demeure toujours un secret officiel. Une dépêche de la Presse Associée, publiée à New-York, dit qu'un des suspects détient un grade de "très rapproché" de celui de sous-ministre.

L'Ottawa Morning Journal dit aujourd'hui avoir "appris" que, parmi les suspects incarcérés vendredi matin par la gendarmerie, se trouvait une "jeune femme employée au service des codes du ministère des Affaires extérieures". Le journal ajoute que la police a saisi une grande malle et une boite remplie de documents et de livres lors d'une perquisition à la demeure de cette dame. Parmi les livres saisis, il y avait "Guerre et Paix", de Tolstoi, et un "dictionnaire anglo-russe."

Procès de 4 étudiants à Québec

Québec, 19 (P.C.) — Le procès de Gaston Roland Douville, un des quatre étudiants accusé d'avoir causé du trouble au cours de la revue musicale Ça atomiqu'ty! présentée par une troupe de Montréal, il y a dix jours au Palais Montcalm s'est ouvert devant le recorder Jean Mercier hier. Plusieurs centaines d'étudiants étaient présents. Les trois autres accusés sont Richard Dubreuil, Henri Lagueux et Marcel Leblanc.

René Chaloult, avocat de l'accusé et député indépendant à la Législature de Québec pour le comté de Québec, dit qu'il tenterait de prouver que la représentation était immorale et que les étudiants avaient le droit de protester.

Au nombre des témoins entendus hier, il y avait le maire Lucien Borne, l'échevin Alphonse Boutet, le trésorier de la cité, C. R. Fontaine et J. A. Gauvin, directeur du Palais Montcalm, propriété de la ville.

Le maire Borne déclara qu'il n'avait pas assisté à une représentation de la troupe et que de telles matières étaient laissées entièrement à la discrétion de l'impressario de la cité. L'échevin Boutet déclara que la revue était "plutôt ennuyante", pendant que le trésorier Fontaine déclara à la Cour que les seules questions de finance étaient de son domaine.

En ce qui concerne M. Gauvin, il déclara qu'il ne croyait pas la revue immorale comme le prétend M. Chaloult et que les critiques des journaux de Montréal étaient plus sympathiques que celles des journaux de Québec. Il ajouta que même si la revue ne plaisait pas aux étudiants ce n'était pas là une raison pour eux d'envahir le théâtre de force et d'attaquer les acteurs et les spectateurs. Un autre témoin, cette fois, un constable de la ville, Emile Bilodeau déclara que les étudiants, au nombre de 300, se chamaillèrent avec la police pour entrer dans le théâtre sans payer pour leurs sièges et lancèrent toute sorte d'objets y compris des carottes et des oeufs, sur la scène, les acteurs et les spectateurs.

Une grève possible des employés de téléphone

Memphis, Tenn. 19 (P.A.) — n a radiodiffusé hier soir les déclarations séparées de deux officiels qui assistent à la conférence des employés de la National Federation of Telephone et il est possible qu'on ne puisse en venir à une entente avec le service de téléphone des Etats-Unis.

Le plus dramatique de la situation fut la déclaration du président des employés du service inter-urbain de la Fédération. John A. Moran dit qu'il ordonnerait une grève nationale de sympathie si la grève des opérateurs du longue distance de Philadelphie n'était pas réglée d'ici 24 heures.

L'autre possibilité était de faire cesser le service local de téléphone dans 21 Etats, aussi bien que de cesser l'opération du longue distance dans tous les Etats-Unis, cette dernière mesure fut favorisée par les délégués de la conférence dans un vote pris avant la grève hier soir.

Joseph A. Beirne, président de la N.F.T.W. dit que le vote fut majoritaire dans les 50 unions indépendante affiliées à la fédération. On favorise la grève.

Un porte-parole qui demande à dit que le vote de grève serait prêne pas mentionner son nom a présenté aux délégués aujourd'hui ou demain "et qu'il recevrait probablement l'approbation."

Chaque union votera suivant l'importance de ses membres. Un vote affirmatif donnerait le pouvoir au bureau exécutif d'appeler immédiatement les 250,000 membres de la Fédération. Les chefs ouvriers, toutefois, ont refusé de dire quand ils ordonneraient de cesser le travail.

L'Union demande une augmentation de salaire de $10.00 par semaine, un salaire minimum de 65 par heure et le retour à la semaine de 40 heures.

La N.F.T.W. représente les employés locaux et inter-urbains, les préposés au maintien des lignes et les employés des usines et des recherches du système téléphonique et télégraphiques des Etats Unis.

Elle est composée de 50 Unions autonomes, dont quelques unes s'entendent parfaitement avec la direction et qui continuent les pourparlers.

Feu dans un cinéma de Montréal

Montréal, 19 (P.C.)—La présence d'esprit de Walter Ferron assistant-gérant du théâtre Crystal situé dans le centre de la rue St-Laurent, son personnel et un groupe de comédiens ont empêché une tragédie tard hier après-midi lorsqu'un incendie prit naissance dans un moteur électrique près du restaurant à l'arrière du théâtre à côté de la porte principale. La foule d'environ 600 personnes qui étaient présentes au vaudeville fut dirigée vers une porte arrière du théâtre après que Ferron eut fait une apparition sur la scène où le vaudeville battait son plein. En effet, Ferron déclara aux habitués qu'il y avait un commencement d'incendie et leur demanda de rester calme et de suivre ses instructions.

Les flammes progressèrent si rapidement que les jeunes garçons préposés à la vente des bonbons ne purent utiliser les extincteurs chimiques qui se trouvaient tout près de l'endroit où commença l'incendie.

Lorsque les pompiers de plusieurs casernes arrivèrent sur les lieux quelques minutes après les flammes ravageaient le restaurant et les draperies près de l'entrée principale, mais il y avait seulement quelques personnes à l'intérieur du théâtre. Les pompiers eurent à combattre les flammes pendant 20 minutes avant de maîtriser la situation.

Pendant qu'on évacuait la foule, le joueur de piano, Eugène Nolin, et Wildor, le comédien en charge du vaudeville, continuèrent à amuser la foule.

Cette histoire est lancée par un journal de Montréal

Session en cours dans les 3 provinces des Prairies

(Par la Canadian Press)

Les trois Législatures des Prairies seront en pleine activité aujourd'hui, à la suite de l'inauguration de la session du parlement du Manitoba et la continuation des séances des Chambres à Régina et à Edmonton.

On prévoit peu de changement dans la législation au Manitoba et la session a été convoquée presqu'uniquement pour voter les crédits.

Les Chambres québécoises n'ont pas siégé hier. Un jeune cultivateur a proposé l'adresse en réponse au discours du trône à l'Assemblée Législative de la Saskatchewan hier. Allan L. S. Brown, député C.C.F. de Bengouh, a déclaré dans son discours qu'il n'y avait plus dans ce parlement de place pour la partisannerie politique ou pour la gloire personnelle et que l'on devait légiférer dans le but d'assurer au peuple la sécurité économique.

M. Brown réclama la stabilisation de l'industrie agricole et déclara que le projet de loi d'assurance pour les automobiles du gouvernement C.C.F., sera soumis aujourd'hui et qu'il visera à protéger les automobilistes comme les piétons. Cette loi, dit-il, émane d'un principe socialiste qui s'est étendu aux autres provinces et à tout le Canada.

J. Percy Page (Indépendant d'Edmonton), a demandé au gouvernement albertain de dire combien d'argent il avait créé en achetant des obligations à des prix dépréciés. Faisant allusion au plan de reconversion de la dette de $113,000,000 adopté par le gouvernement albertain Page a déclaré que des milliers de petits prêteurs pionnage, a répondu hier soir la avaient perdu considérablement, tandis que de "gros bonnets" avaient récolté beaucoup en vertu de ce projet.

A Winnipeg, le premier ministre Stuart S. Garson et son gouvernement de coalition, retourné au pouvoir en octobre dernier, avec un nouveau mandat pour mettre à exécution un programme de reconstruction et de réadaptation, a décidé d'ajourner l'adoption de lois nouvelles jusqu'à ce que des accords soient conclus avec le fédéral, à la suite de la conférence fédérale-provinciale.

Le tribunal refuse un ajournement

(Par Noland Norgaard)

Nuremberg, 19 (P.A.) — Le tribunal militaire international a rejeté aujourd'hui la motion de la défense en faveur d'un ajournement de trois semaines au procès des 22 chefs Nazis accusés de crimes de guerre.

Le lord-juge sir Geoffrey Lawrence, président du tribunal, a dit que les membres étaient d'opinion que la défense avait eu amplement de temps pour préparer sa cause et a expliqué que les avocats de la défense pourraient s'absenter la plupart du temps du tribunal pour se préparer d'ici la fin du procès.

Le refus de tout ajournement est toutefois arrivé comme une surprise. La poursuite en effet, bien que s'opposant à un ajournement de trois semaines, était prête à consentir à un ajournement allant de deux ou trois jours jusqu'à une semaine complète.

Sir Geoffrey a dit que le tribunal entendrait les plaidoiries sur la culpabilité de six organisations nazies, accusées comme groupes criminels, aussitôt que la poursuite russe aurait complété sa cause probablement à la fin de cette semaine ou au début de la semaine prochaine.

A la fin de ces plaidoiries, le tribunal entendra les demandes de la défense pour l'assignation de témoins et la production de documents.

Sir Geoffrey a dit que ces questions prendraient plusieurs jours et il a suggéré que les avocats de la défense pourraient utiliser cette période pour se préparer.

Conférence commerciale universelle

Londres, 19, (P.A.)— Le conseil économique et social de l'ONU, qui vient de terminer sa session inaugurale à Londres, a accepté de convoquer une conférence commerciale internationale pour la fin de 1946 et de tenir sa prochaine réunion à New-York, le 26 mai prochain.

Le dernier des comités de l'ONU à s'ajourner, le conseil a nommé des comités hier soir pour commencer immédiatement les préparatifs en vue de la conférence commerciale, et pour étudier le problème des réfugiés, du contrôle des narcotiques et des relations avec des agences spéciales comme la Fédération mondiale des unions ouvrière, la Fédération Américaine du Travail et l'Alliance coopérative internationale.

Les pays nommés pour faire partie du comité préparatoire de la conférence de commerce, proposée en premier lieu par les Etats-Unis, sont le Canada, l'Australie, la Belgique, le Luxembourg, le Brésil, la Chine, Cuba, la Tchécoslovaquie, la France, l'Inde, la Hollande, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, la Pologne, la Grande-Bretagne, la Russie, les Etats-Unis, la Yougoslavie l'Ukraine Soviétique et la Colombie.

Américains accusés de trahison

(Par Brack Curry)

Washington, 19, (P.C.) —Le procureur général Tom Clark a dévoilé aujourd'hui que les enquêteurs du département de la justice en Europe assistent au procès de 22 Américains soupçonnés de trahison de guerre.

M. Clark déclara au reporter qu'il tente d'envoyer un émissaire spécial pour hâter la fin de la preuve contre ces suspects et six autres soldats déjà accusés de trahison.

M. Clark ajouta que le département de la justice "est décidé d'amener devant les tribunaux tout Américain qui favorisa le jeu des axistes aussi rapidement que possible. On ne ménagera aucun effort parce qu'on doit montrer au monde que nous ne sommes pas des sentimentaux en ce qui regarde les crimes pour haute trahison.

"Aussitôt que la preuve aura été obtenue" ajouta-t-il "chaque présumé coupable sera envoyé dans le district de Columbia pour faire face au tribunal des Etats-Unis."

Huit Américains, y compris le poète Ezra Pound, furent incriminés en 1943 dans les émissions radiophoniques de propagande.

M. Clark ajouta que quatre d'entre eux sont aux mains des armées américaines en Europe —

Edward Delaney, d'Olney, Ill., Dauglas Chandler, de Baltimore, Cinstance Drezel de Philadelphie et Robert H. Best, de New-York. Best fut appréhendé par le Service d'Intelligence en Autriche la semaine dernière.

Frederick Kaltenbach de Dubuque, Iowa, serait, dit-on, entre les mains des Russes actuellement, d'ajouter M. Clark. Un des enquêteurs aura pour mission de négocier avec les autorités de la zône d'occupation russe en Allemagne pour obtenir le relâchement de Kaltenbach et le remettre à l'armée des Etats-Unis.

Des trois autres suspects, un est mort, un autre manque à l'appel et Pound est à Washington D.C. dans un hôpital. Un tribunal fédéral décréta la semaine dernière qu'il était "fou" et incapable de subir son procès.

La discussion sur le prêt à l'Angleterre progresse

(Par D'Arcy O'Donnellb

Ottawa, 19 (P.C.) — Les discussions sur le prêt entre la Grande-Bretagne et le Canada ont passé le stage des réunions officielles et ont maintenant atteint le point où quelques détails ont été éliminés, a-t-on appris aujourd'hui.

On a compris que les pourparlers ne sont pas encore parvenus au stage où un montant défini a été entendu pour protéger la Grande-Bretagne contre ses besoins probables qu'elle peut s'approprier au Canada au cours des prochaines années.

Avant qu'on s'entende sur le montant, a-t-on appris, les représentants des deux gouvernements auront à calculer combien la Grande-Bretagne doit au Canada avec la fin de l'aide mutuelle qui prit fin en septembre dernier.

Le montant que le Canada doit à la Grande-Bretagne pour les services et les approvisionnements fournis aux troupes canadiennes pendant leur séjour outre-mer sera aussi déterminé.

Les contrats de victuailles anglais avec le Canada entrent aussi, dit-on, dans les chiffres. Le ministre de l'agriculture du Canada, M. Gardiner est revenu récemment d'Angleterre où il discuta des contrats de victuailles avec les officiels du gouvernement britannique. A son arrivée ici, il déclara que toute déclaration sur les contrats futurs seraient faites simultanément à Londres et à Ottawa.

Sir Wilfrid Eady, membre de la trésorerie britannique et chef de la délégation britannique venue ici pour emprunter, dit que récemment l'Angleterre a importé les deux tiers des victuailles qu'elle achetait avant la guerre et qu'elle continuerait à faire de gros efforts si elle pouvait obtenir l'argent nécessaire pour stabiliser la position de son change étranger au cours de la période de transition.

Ceci fut dit pour indiquer que pour les prochaines années au moins, la Grande-Bretagne continuerait de s'approvisionner au Canada comme elle le fit durant les années de guerre si un prêt satisfaisant avec le Dominion pouvait être conclu et que des prix satisfaisants pour les approvisionnements pouvaient être maintenus. Lorsque le ministre du commerce, MacKinnon revint d'Angleterre le mois dernier, il déclara qu'il y avait possibilité pour le Canada de signer un contrat de quatre ans avec la Grande-Bretagne quant au blé. On a compris que la seule objection résidait dans le prix que demandait le Canada pour le blé qu'il transporterait à l'Angleterre.

On a mentionné, bien entendu non-officiellement, que le prêt que consentirait le Canada serait d'environ 1.500,000,000, mais les estimés n'ont pas été confirmés.

Enquête de la police

Montréal, 19 (P.C.) — L'escouade des homicides de la police de Montréal a déclaré, hier soir, qu'elle continuait son enquête sur la mort de Albert E. Paine, âgé de 65 ans, même si le coroner Duckett avait rendu un verdict de mort accidentelle hier.

Paine fut trouvé assis sur le trottoir de la rue Inspecteur, samedi soir, avec une entaille de quatre pouces sur le derrière de la tête. Il fut transporté à l'hôpital où il mourut d'une fracture du crâne. Le Dr J. M. Roussel, expert médico-légal, a déclaré que la blessure avait apparemment été causée par une chute sur le trottoir.

Le coroner a demandé à l'escouade des homicides de continuer son enquête à cause du fait qu'il y eut plusieurs cas d'attentats au cours des dernières semaines dans ce district.

S'il y a plusieurs détails qui restent inconnus, l'enquête sera réouverte.

La Russie a cancellé ses contrats

Ottawa, 19 (P.C.) — Les contrats comportant la production de marchandises canadiennes d'une valeur de 24 millions de dollars pour la Russie ont été cancelés parce que les Russes pensent que les conditions sont trop dures, a-t-on appris aujourd'hui.

Les milieux gouvernementaux ont déclaré que cette concellation n'avait rien à voir avec l'enquête que le gouvernement canadien poursuit actuellement pour découvrir les ramifications d'un ring d'espionnage russe au Canada.

Secours aux Indes

Londres, 19. (Reuters) — La Nouvelle-Zélande expédiera sous peu 50,000 tonnes de conserves de lait et 50,000 tonnes de lait déshydraté aux Indes. L'Australie expédiera 550,000 tonnes de blé aux Indes d'ici deux mois. Cette nouvelle a été diffusée par Radio-Delhi.

Le cardinal Josef Mindszenty à Rome

Rome, 19 (P.A.)—Le cardinal Josef Mindszenty, d'Hongrie, est arrivé à l'aéroport de Ciampno aujourd'hui.

Le retard des autorités Russe à Budapest à lui remettre son vissa pour son voyage l'a empêché d'être présent hier pour recevoir la nouvelle officielle de son élévation au cardinalat de l'église Catholique Romaine.

Chef ouvrier musicien



Richard T. FRANJENSTEEN, vice-président de l'United Auto Workers (C.I.O.), vient d'annoncer sa démission. Nous le voyons, ici, aligner les notes d'un opéra de sa composition, qu'il publiera sous peu. Il a motivé sa démission en parlant de ses obligations de père de famille et de son travail de compositeur à Détroit, Michigan.

L'entretien de la route No 3

Nicolet, 19— Le Comité des Chemins d'Hiver de Nicolet désire aviser la population de la région que le 5 février 1946 il a fait les arrangements nécessaires avec M. Paul Proulx, de St-Grégoire, pour assurer l'entretien de cette partie de la route No. 3., qui va de Nicolet à Ste-Angèle-de-Laval.

Cet entretien se fera sans barrière de péage et toute souscription devra à l'avenir être adressée à M. Paul Proulx, garagiste, St-Grégoire, Nicolet P. Q.

Le Comité profite de cette occasion pour remercier sincèrement tous ceux qui lui sont venus en aide au cours des deux dernières saisons.

Le Comité des Chemins d'Hiver de Nicolet.

Des hommages du monde entier aux cardinaux

(Par William L. Ryan)

Cité du Vatican, 19. (P.A.) — L'Eglise catholique romaine a déployé aujourd'hui la pompe et le cérémonial traditionnels pour rendre hommage aux trente-deux nouveaux cardinaux accueillis hier par le consistoire.

De toutes les parties du monde, on a félicité les nouveaux cardinaux qui représentent dix-neuf nations et les cinq continents et constituent le groupe le plus cosmopolite et le plus imposant à qui l'Eglise ait conféré les honneurs du cardinalat.

Les nouveaux cardinaux ont célébré la messe à bonne heure aujourd'hui, avant de continuer la série de visites ad calorem, qui les occupera durant la majeure partie de la journée. Les membres du Collège des Cardinaux et les diplomates accrédités auprès du Vatican sont du nombre des milliers de personnes qui ont présenté leurs hommages aux nouveaux princes de l'Eglise.

Les cardinaux se rendront, demain, à la chapelle Pauline, pour choisir les barrettes et les anneaux qu'y portera Mgr Toraldo di Francia, curateur de la garde-robe. Ils se rendront ensuite à la salle des bénédictions, au prochain étage, pour la cérémonie de l'imposition des barrettes. L'un après l'autre, les nouveaux cardinaux se prosterneront devant le Saint-Pere, et lui baiseront les pieds. Le Pape Pie XII prononcera alors un discours qui sera diffusé dans l'univers entier par Radio-Vatican.

Représentent le Canada au consistoire, Son Eminence le cardinal J.-M.-Rodrigue Villeneuve, o.m.i., archevêque de Québec, et Son Eminence le cardinal James C. McGuigan, archevêque de Toronto, premier prince de l'Eglise de langue anglaise au Canada.

Trois des trente-deux nouveaux cardinaux n'étaient pas à Rome pour être avisés officiellement de leur élévation au cardinalat. Ce sont Leurs Eminences les cardinaux Johannes de Long, d'Utrecht, Hollande; Jules Saliège, de Toulouse, France, retenus chez eux par la maladie, et Josef Mindszenty, primat de Hongrie, dont le départ de Budapest a été retardé délibérément par les Russes.

La nomination des cardinaux porte à 69 le nombre des membres du Sacré Collège, soit à un de moins que le maximum. Le Pape projetait de remplir toutes les vacances du Collège des Cardinaux pour la première fois depuis 150 ans, quand la mort a emporté le cardinal Pietro Boetto, archevêque de Gênes. Des sources rapprochées du Saint-Siège ont dit qu'il n'aurait pas été délicat de remplir la vacance immédiatement.

Septique



Le major Alexander de Seversky prétend que l'affaire de la bombe atomique est exagérée. D'après lui, cette bombe n'est rien plus qu'une arme nouvelle. Il admet cependant que cette arme est plus terrible que toutes les autres.

Le Nouvelliste

Fondé en 1920

Journal quotidien publié aux Trois-Rivières par La Cie de Publication du Nouvelliste, Limitée, 661, RUE SAINTE-MARGUERITE
Téléphone: Echange privée — No 3000
EMILE JEAN directeur-gérant

SERVICE DE NOUVELLES:
La Presse Canadienne, la Presse Associée (E.-U.)
Correspondants dans tous les centres du district.

La Canadian Presse est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression, de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press à l'Associated Press ou à l'agence Reuter ainsi que de toutes les informations locales que Le Nouvelliste publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières du NOUVELLISTE sont également réservés.
(Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa)

Membres de la Canadian Daily Newspapers Association et de l'Audit Bureau of Circulation

BUREAU A SHAWINIGAN FALLS
53, Avenue De La Station Téléphone: 2500

REPRESENTANTS:
CANADA:
A. H. Toppin, 9 Toronto St., Toronto.
ETATS-UNIS:
Gilman Nicoll & Ruthman, New-York, Chicago, Boston Philadelphie, Détroit et San Francisco.
ANGLETERRE:
Clougher Corporation, Limited, Londres.

ABONNEMENTS: Livraison à domicile aux Trois-Rivières: $6.00 par année; livraison par malle, au Canada, $5.00 par année; aux Etats-Unis, $7.00 par année; autres pays $8.00.

Trois-Rivieres, mardi, 19 février 1946

Un début plutôt piètre du conseil de sécurité

Un délégué égyptien disait amèrement en fin de semaine au Conseil de Sécurité des Nations-Unies que mieux vaudrait peut-être pour les petites nations se retirer et ne plus tenter de coopérer à l'établissement d'une paix mondial. Avec leur droit de veto, ajoutait-il, les "Cinq Grands" peuvent tout mener à leur guise et les petits n'ont franchement rien à y voir.

C'est un peu la même impression que beaucoup eurent au lendemain de la conférence de San Francisco. Les "Cinq Grands" se plaçaient hors cadre, au-dessus de la commune mesure de justice internationale.

Les problèmes à régler mettraient-ils un des "Cinq Grands" dans l'obligation de recourir au veto?

On ne le croyait pas du fait qu'il y a toujours des accommodements avec les puissants: a défaut de constater la faute et de s'imposer par là de sévir, on préférerait fermer les yeux et ignorer la prévarication. Ce fut d'abord l'Iran; les Russes laissèrent entendre dès le début qu'ils n'admettaient pas sa réclamation. Puis vint la Grèce. Moscou se portait à l'attaque contre les Anglais mais Bevin opposa un démenti énergique aux accusations portées... et les troupes britanniques demeurent en Grèce au grand contentement des Grecs mais non des Russes. L'Indonésie a recueilli la sympathie de Moscou mais là encore les Anglais ont protesté de leur innocence et ils continuent à maintenir une sorte de paix armée dans les Indes Néerlandaises. Le Conseil de Sécurité s'avérait incapable dans chaque cas d'aller au fond du litige et de lui donner une solution. La question levantine n'a pas été plus brillamment traitée. Anglais et Français ont des troupes au Levant dont la Syrie et le Liban veulent le retrait immédiat. Moscou appuyait ces revendications. Stettinius, au nom des Etats-Unis, offrit un compromis que Londres et Paris ont accepté. De plus le Conseil de Sécurité a abondé dans le même sens. A bout d'arguments Moscou a frappé de son veto la proposition américaine. Bevin et Bidault ont reconnu à la Russie le droit de recourir au veto et de soustraire toute la question au Conseil de Sécurité.

Ce qui est curieux c'est l'attitude adoptée par la Grande-Bretagne et la France. L'une et l'autre nation ont accepté la proposition américaine. "Comme partie au différend, dit M. Bevin, nous mettrons en vigueur la décision de la majorité du Conseil de sécurité."

Et voilà où nous en sommes. Le Conseil de sécurité des Nations-Unies ne semble pas devoir faire diable plus que l'ancienne Société des Nations, même si les Etats-Unis sont du nouvel organisme. Et comment veut-on qu'il en soit autrement si les cinq plus grandes nations ont un droit de veto? Il faudrait être d'une incommensurable naïveté pour croire qu'elles n'y auront pas recours quand leurs intérêts seront en péril.

Il a suffi de quelques semaines au Conseil de la sécurité pour nous le démontrer. A la vérité, rien n'a changé: le monde est encore sous la coupe des plus forts.

Mieux vaut s'en rendre compte immédiatement. On évitera ainsi de se nourrir d'illusions.

Le rôle de l'assurance-vie

L'assurance-vie a par ses réserves accumulées, épaulé l'effort de guerre de notre pays. On ne mettra jamais trop ce rôle en lumière. Mais les dirigeants de l'assurance-vie ne comprennent que son rôle de temps de paix ne sera pas moindre et que cette tâche de reconstruction est aussi urgente que le fut celle d'aider à gagner la victoire.

M. W.P. Riley, président de la "Great West Life", le soulignait en ces termes en parlant "des chances qui s'offrent à nous de recommencer à vivre pour construire, non pour détruire"; "Au premier rang parmi ces tâches et ces chances, nous avons celle d'exprimer de façon pratique notre conviction, partagée par tous ceux qui pensent, que la paix n'est pas un état passif, une simple absence de combats et de conflits. Nous comprenons fort bien que la fin de la guerre n'est pas mis un terme à nos responsabilités; en fait, il se pourrait qu'elle les ait multipliées. Une amère expérience nous a appris que la paix existe seulement quand on s'occupe activement de la promouvoir. Jamais plus aucune nation ne pourra s'enfermer dans un égoisme étroit et laisser aux autres le soin de cultiver la bonne entente entre tous les pays du monde."

La guerre nous prit par surprise, mais "les événements prouvèrent, dit M. Riley, que notre économie possédait un élément inestimable d'élasticité qui nous permit de nous équiper rapidement avec les outils nécessaires à la poursuite victorieuse d'une longue guerre."

Les réserves d'assurance-vie ont maintenant un autre rôle à jouer. Elles peuvent transformer des rêves de temps de guerre en des réalités d'après-guerre. Déjà elles sont à l'oeuvre, devenant des artisans de construction et de développement. Elles "construiront, dit M. Riley, des maisons qui verront la création de nouveaux foyers", "assureront le bon fonctionnement des industries, créeront du travail et le stabiliseront".

Beaucoup de ceci ne se saurait accomplir sans notre conception de l'assurance-vie à prime uniforme. De ceci M. Riley donne l'explication suivante:

Pourquoi disons-nous avec une telle assurance qu'une grande partie de tout cela n'aurait pu être accomplie autrement? Pourquoi pouvons-nous considérer comme admis que, sans l'assurance-vie, ces épargnes n'auraient pas été accumulées d'une autre façon? Pourquoi sommes-nous si sûrs que nous pouvons satisfaire les besoins de temps de guerre et de temps de paix auxquels nous venons de faire allusion? Il y a deux raisons au moins pour cela, et toutes deux sont inhérentes aux procédés spéciaux de distribution et de conservation de l'assurance-vie.

La première a été la transformation progressive de l'argent d'assurance-vie en un instrument vivant pour inculquer à tout le monde la nécessité de l'épargne. Depuis près d'un siècle, l'agent d'assurance-vie est une figure bien connue dans toutes les localités. Dans les premiers temps, sa tâche était ardue il était un véritable missionnaire qui devait vaincre nombre de préjugés et la résistance à des idées nouvelles. A la longue, les démonstrations individuelles des bienfaits pratiques de la sécurité garantie au moyen de l'assurance-vie se multiplièrent, et sa tâche consista alors à rechercher des personnes qui auraient besoin de ses services et à leur donner des conseils au sujet des genres de polices qui leur conviendraient le mieux. Et, quand nous voyons la vaste distribution de l'assurance-vie de nos jours, nous devons dire que ses efforts ont été couronnés de succès.

Au fil de la plume

Il y a eu débat public au Conseil de Sécurité, mais l'on s'est gardé de rendre publics les motifs dictant à chacun son attitude. Ceux qui croient à la diplomatie ouverte errent singulièrement. Il faut toujours se rappeler le mot cynique mais vrai, surtout en diplomatie, d'un homme d'Etat que la parole avait été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée.

Les Russes sont moins empressés à se retirer de la Mandchourie qu'à exiger des Anglais et Français de le faire du Levant.

L'or américain aidera la Chine si celle-ci consent à n'être pas le satellite de la Russie.

En s'enfonçant trop dans la Chine la Russie pourrait bien s'y enliser car qui trop embrasse mal étreint.

Le nouveau gouvernement égyptien sera-t-il indépendant de la finance étrangère?

La paix dans les aciéries américaines s'est faite sur le dos des consommateurs.

En certains milieux on se réjouit de ce que les petites nations aient pu se faire entendre au Conseil de sécurité à Londres. Très bien, mais qu'y ont-elles obtenu? Le droit de pleurnicher sur leur mal et rien de plus.

En lisant les journaux

Nos échanges avec les E.-U.

La Tribune, Sherbrooke. — Les événements économiques aux Etats-Unis, qui sont actuellement une plus grande nation commerçante que jamais, intéressent le monde entier, mais ils n'ont nulle part plus d'importance qu'au Canada. L'économie des Etats-Unis et celle du Canada se ressemblaient par beaucoup de côtés; néanmoins, les deux pays sont étroitement dépendants l'un de l'autre. En temps normal, ils changent entre eux plus de produits qu'aucune autre nation. Au moment où le Canada fait des efforts énergiques pour étendre son commerce extérieur d'exportation et d'importation, il souhaite trouver aux Etats-Unis un débouché plus grand qu'avant la guerre pour une bonne partie de ses excédents de production. Si ses espoirs se réalisent, le Canada pourra acheter plus de produits américains, plus de coton et de pétrole, par exemple.

Les Etats-Unis projettent un commerce d'environ dix milliards de dollars d'exportation (le double de 1929) et de sept milliards d'importation, dès que les conditions internationales seront redevenus favorables, soit vers 1950, lorsque la reconstruction mondiale sera terminée. Si ces objectifs étaient atteints, ou du moins presque réalisés, ils tourneraient à l'avantage du reste du monde, y compris le Canada, qui jouit naturellement d'une étroite proximité avec le marché américain, ce qui constitue en tout temps un facteur pour les Etats-Unis, et d'une importance vitale durant la guerre.

Le volume des échanges qui s'effectueront entre les deux pays dans l'avenir, toutefois, dépendra en partie de la productivité du Canada ainsi que de ses prix de revient et, en partie, aussi, de la réceptivité des Etats-Unis pour les importations, réceptivité qui sera déterminée à un certain degré par la situation économique même aux Etats-Unis. Evidemment, l'activité économique aux Etats-Unis signifie un marché plus large et plus libre pour tous les producteurs et les négociants, américains et non-américains, et moins de résistance aux importations qui concurrencent les produits nationaux.

Aucun parti ne peut gouverner sans le Québec

Le Droit, Ottawa. — Le parti conservateur prochain. Il y fera l'étude de ses positions dans le gressiste tiendra sa réunion annuelle le 30 mars pays et revisera son programme d'organisation. Ce sera un examen décevant) L'un des plus tristes chapitres de cette revue portera sur la position du parti conservateur progressiste dans la province de Québec.

A en juger par le discours que M. J. M. Macdonnell député de Muskoka et critique financier de ce groupe politique à la Chambre des Communes, vient de prononcer à London, Ontario, on dirait que le parti conservateur progressiste cherche à améliorer sa situation parmi les Canadiens-français. Le député de Muskoka, en effet, a déclaré que l'on devrait considérer les Canadiens de langue française comme des frères et les accueillir comme des concitoyens. Mais il ajouta que nous ne pouvions jamais avoir d'unité nationale en ce pays, tant que le Québec constituerait une unité nationale séparée du reste du pays.

Le parti conservateur progressiste n'a à s'en prendre qu'à lui-même, si la province de Québec l'a répudié. Depuis trente ans, il a tout fait pour s'aliéner les Canadiens-français. Aujourd'hui, il récolte ce qu'il a semé. On aura beau étudier la position du parti dans le Québec, à la réunion du 30 mars prochain, il n'y a rien à faire tant que le parti conservateur progressiste ne changera point de mentalité.

En voyant que le député de Muskoka lui-même juge que notre groupe ethnique est un obstacle à l'unité nationale parce que ce groupe ethnique tient à rester ce qu'il est au milieu de l'Amérique anglo-saxonne, il est clair que le parti conservateur progressiste ne se dépouillera point de si tôt du vieil homme. Ce groupe politique change périodiquement de nom, mais, sous ces appellations diverses, c'est toujours le même esprit tory.

Aucun parti politique ne peut gouverner, au Canada, de façon stable, sans l'appui du Québec. Le parti conservateur progressiste ne veut pas le reconnaître. C'est de ses affaires. Mais qu'il en subisse les conséquences sans se plaindre. Depuis 1935, il a perdu trois élections générales. Il perdra sûrement les prochaines et les suivantes. A vrai dire, nous ne voyons pas comment il puisse, un jour, reprendre le pouvoir, en songeant à l'esprit qui l'anime.

Le rapport de l'Office National du Film, pour l'année 1944-45, révèle qu'au cours de cette période, 308 films ont été réalisés, dont 48 portent sur les arts, le folklore, les sciences et l'industrie.

Dans les laboratoires de l'Office National du Film, on travaille parfois jusqu'à 24 heures par jour pour suffire à la distribution mondiale, particulièrement en des occasions telles que la conférence de Québec, les Jours de la Victoire en Europe et au Japon, etc.

Entre Canadiens de bonne volonté

La déclaration ministérielle et la conférence d'Ottawa

par Eugène L'HEUREUX

Dans notre dernier article, nous disions que le passage de la déclaration ministérielle relatif à la conférence fédérale-provinciale sème dans les esprits une impression fausse et injuste.

Nous parlons ici d'impression et non d'affirmation, parce que, considérée en soi, la déclaration de principes était parfaite. Nous sommes assez Québecois et Canadien français en même temps que Canadien pour l'endosser sans aucune hésitation.

Seulement, les esprits peu avertis ou prévenus qui établissent un rapport entre cette affirmation vraie et les sottes campagnes antifédérales menées dans cette province depuis quelques années ont naturellement la fausse impression que les Propositions du Dominion aux Provinces contiennent une violation grave et délibérée des 'droits prérogatives et libertés' de notre province.

Parce que les questions les plus importantes doivent être traitées et jugées en toute objectivité et sérénité, nous croyons devoir contribuer à prévenir ici la moindre impression fausse, injuste et troublante engendrée par une équivoque involontaire ou calculée.

Ces Propositions du Dominion, nous les avons lues nous-même, avec l'esprit que doit avoir, à notre humble avis, tout citoyen aimant à la fois sa Province et son Pays.

Or, le souci de respecter le patrimoine moral des Canadiens français nous a paru évident, du commencement à la fin. Et nous attendons que l'on nous démontre le contraire.

x x x

Evidemment, les Propositions du Dominion visent à modifier l'état de choses actuel. Tout le monde admet, du reste, la nécessité d'effectuer une répartition mieux ordonnée des tâches entre les différents gouvernements canadiens.

La déclaration ministérielle lue à la Législature, mercredi dernier, contient une admission implicite mais indéniable de cette nécessité, dans la phrase suivante: 'Conformément au principe même de la Confédération, principe fondé sur la saine coopération le gouvernement de la province de Québec collabore avec le gouvernement central et les gouvernements des autres provinces dans le but de rechercher et d'appliquer les meilleurs moyens propres à atteindre les fins de la Confédération et de trouver les meilleures formules d'entente mutuellement adaptables à notre époque.' Ce qui doit intéresser plus que tout le reste les patriotes réalistes — et aussi les plus généreux des hommes publics fédéraux et provinciaux en place — ce n'est pas le degré d'autonomie provinciale ni les progrès de la centralisation. — en somme, de simples MOYENS —, mais l'élaboration d'un ordre qui assure le progrès maximum dans toutes les sphères en même temps que le respect de tous les droits naturels et historiques, dans une ambiance favorable à la concorde, au bien-être et à l'humanisation des hommes. Voilà ce qui importe avant tout, parce que c'est la véritable FIN de la politique.

x x x

Loin de nous la prétention que les Propositions du Dominion soient intangibles. On peut les discuter, les contredire, les modifier, même les rejeter. A cela nous n'avons aucune objection, pourvu qu'on le fasse en hommes intelligents et honnêtes, sans berner le peuple avec des équivoques, des demi-vérités, des mensonges formels et des abus de sentimentalisme politique.

Il sera sans doute beaucoup question de la conférence fédérale-provinciale durant la session qui commence. L'occasion sera excellente, pour les observateurs sérieux, de mesurer la taille des hommes publics.

Les grand hommes politiques seront ceux qui sauront s'élever à la hauteur des problèmes moraux et matériels de la politique actuelle et les considérer avec un esprit de synthèse.

Les petits hommes politiques ou politicailleurs seront ceux qui exploiteront la situation pour prêcher en eau trouble et se faire du capital politique.

Qu'ils appartiennent à un parti ou à l'autre, les premiers mériteront le respect et les derniers, le mépris de tous les Canadiens déterminés à penser, à parler et à agir en citoyens d'un Pays et d'une Province qu'ils aiment et veulent servir selon l'esprit requis en tout Etat fédéral.

Québec, 14 février 1946.

Le professeur G. Dumas décédé

Le professeur Georges Dumas est décédé à l'âge de 80 ans. Il a été avec Théodule Ribot et Pierre Jeanet un des pionniers de la psychologie expérimentale qu'il a enseignée à la Sorbonne de 1912 à 1937. Il a été aussi un des fondateurs de la psychopathologie en 1896 comme chef du laboratoire de la clinique des maladies mentales de la Faculté de médecine.

Parmi ses nombreux travaux qui lui ont valu la notoriété on cite son Traité de Psychologie dédié à la mémoire de Théodule Ribot, qui fut suivi d'un nouveau traité de psychologie entrepris avec 40 collaborateurs.

Il était membre de l'Académie de Médecine depuis 1926 et de l'Académie des Sciences morales et politiques depuis 1933.

Cinq nouveaux élus à l'Académie Française

L'Académie Française a élu cinq nouveaux membres le baron Seillière, M. Jean Tharaud, M. René Grousset, M. Octave Aubry et M. Robert d'Hartcourt, qui remplacent respectivement: Henri Lavedan, Louis Bertrand, André Bellessort, le cardinal Baudrillart et le maréchal Franchet d'Espéry, décédés.

M. Duhamel a démissionné du poste de secrétaire perpétuel.

Combattez facilement le mucus de l'asthme

M. O.-C. Beazley, Truro, N.-E., était asthmatique, souffrait de toux, de sensation d'étranglement durant des heures chaque soir et ne pouvait dormir. Il avait essayé en vain plusieurs remèdes. **Mendaco** a promptement enrayé ses crises et il se sent mieux maintenant que depuis des années. Pour vous prouver que **Mendaco** peut faire la même chose pour vous, nous vous faisons cette généreuse offre d'essai. Procurez-vous **Mendaco** aujourd'hui chez votre pharmacien. S'il ne détache pas et n'enlève pas l'épais mucus qui vous étrangle, s'il n'assure pas une meilleure respiration, un sommeil reposant et s'il ne vous libère pas des crises d'asthme, retournez le paquet vide et votre argent vous sera remis. Ne souffrez donc pas une journée de plus sans demander **Mendaco** à votre pharmacien.

CEUX QUI FIRENT NOTRE PAYS

Charles-Louis-Roch de Saint-Ours

(1753-1834)

Charles-Louis-Roch de Saint-Ours naquit à Québec, en 1753. Il était le fils de Pierre-Roch de Saint-Ours d'Eschaillons. Il séjourna quelque temps en Europe et visita les cours d'Angleterre, de France et de Prusse. En 1792, il revint au Canada et épousa Josephte Murray, nièce du premier gouverneur anglais du pays. Nommé major en 1774, M. de Saint-Ours obtint bientôt un grade de colonel. Aide-de-camp de Carleton, il put se flatter d'être l'ami intime du duc de Kent. Il devint par la suite major des troupes de la rivière Chambly.

M. de Saint-Ours demeura toujours attaché aux Canadiens-Français. Il les défendit énergiquement en toutes occasions. Il s'opposa aux anglicisateurs, combattit le projet d'Union des deux Canadas, lors de la première tentative des autorités londoniennes pour réaliser cette iniquité. Enfin, il se dévoua pour le développement de l'instruction publique dans la province. Il eut trois enfants, dont une fille, Josephte, qui épousa Pierre-Dominique Debartzch, seigneur de Saint-Charles.

Le sieur de Saint-Ours siegea au Conseil Législatif, de 1808 jusqu'à sa mort, survenue le 11 novembre 1834, à son manoir de Saint-Ours.

Prisonniers de guerre renvoyés en G.-Bretagne

Les déclarations, à l'effet qu'on renvoie en Grande-Bretagne les prisonniers de guerre, ont causé quelque inquiétude chez les personnes qui administrent les entreprises auxquelles sont maintenant engagés les prisonniers de guerre au Canada.

Tout près de 33,000 prisonniers de guerre sont détenus au Canada à la garde du gouvernement canadien, qui agit sous ce rapport comme l'agent du gouvernement britannique. Presque tous les Canadiens seront d'avis qu'il faut agréer la demande du gouvernement britannique pour que les prisonniers retournent en Europe. Le seul souci se rapporte à la minorité dont on se sert dans des entreprises.

Sur les 33,000 prisonniers de guerre, on n'a pas cru désirable d'en affecter plus de 11,000 à des travaux. Si on n'en a pas affecté davantage à des entreprises, c'est parce qu'ils n'étaient pas du type qui pouvait donner satisfaction aux employeurs et qui nuirait au lieu d'aider. On a cru nécessaire de garder la majorité dans les camps d'internement, sous une étroite surveillance.

Les détachements de Travail, en général, ont donné une excellente tisfaction. En deux mots, les dispositions qui réglissaient leur placement voyaient à ce que chaque prisonnier touchât lui-même un crédit de 50 cents par jour et exigeaient que l'employeur payât le tarif ordinaire des salaires. Ce programme a fonctionné d'une façon très satisfaisante dans certaines industries où l'on ne peut trouver d'autre main-d'oeuvre et positions qui réggisaient leur plaisait beaucoup à prendre les emplois. Le programme a eu tant de succès qu'il fut une bonne source de revenu pour le gouvernement fédéral. Pendant l'exercice financier courant le trésor fédéral recevra de ce côté un montant de plus de $2,000,000.

L'on a employé les prisonniers de guerre pour le travail forestier et le façonnage des billes, la coupe du bois de pulpe et la fabrication des briques dans les cours à briques et dans la culture de la betterave à sucre. Dans toutes ces industries il est ordinairement assez difficiles d'intéresser des travailleurs quand d'autre emploi est disponible.

Le ministère du Travail a fidèlement suivi la politique de ne pas employer les prisonniers de guerre à moins d'avoir des preuves très claires qu'on ne pourrait rencontrer la situation au moyen de marché du travail ordinaire.

Quand au renvoi des prisonniers de guerre du Canada, l'on s'est entendu avec le gouvernement britannique pour faire partir les équipes de travail après les autres; ce qui signifie qu'il y aura aucun danger de déranger les prisonniers qui travaillent dans les chantiers, jusqu'à la fin de la saison d'hiver, à moins qu'on puisse les remplacer par de la main-d'oeuvre civile ordinaire.

On exige des employeurs des prisonniers de guerre qu'ils conservent leurs demandes de main-d'oeuvre à nos bureaux de Placement. De cette façon, on est assuré que les prisonniers de guerre ne servent pas à remplir des emplois pour bloquer le placement des travailleurs canadiens.

L'Association de l'Agriculture du Canada, qui réunit les cultivateurs habituellement intéressés à la culture de la betterave à sucre et le Régisseur du Sucre et les exploitants de raffineries de sucre, a fait des représentations. Toutes font ressortir le bon travail que les prisonniers de guerre ont accompli depuis trois ans et expriment la crainte que la production ne diminue si l'on ne retient les prisonniers de guerre au Canada.

Le Ministre du Travail déclare que "personne plus que le gouvernement canadien ne s'inquète de conserver à un haut niveau la production des aliments de nos fermes et du sucre de nos récoltes de betteraves à sucre. Aussi ceux qui ont travaillé si fort dans ces industries durant les années de la guerre peuvent avoir la certitude que le Ministère du Travail ne cessera de leur apporter ses directives et son concours durant la période de transition et, certes, pendant les années à venir. On fait déjà des projets au sujet de la situation de la main-d'oeuvre agricole de 1946 et j'ai confiance que l'on trouvera la main-d'oeuvre nécessaire aux moissons. La tâche formidable de récolter les moissons sera accomplie en 1946 comme par les difficiles années qui viennent de s'écouler."

Le ministre ajoute: "Particulièrement en ce qui regarde la minorité des prisonniers de guerre qui ont fait partie d'équipes de travail j'ai l'intention de faire la revue de la situation dans son ensemble, à la lumière des exigences, vers le 1er avril 1946; et en cas ne nécessité, la possibilité ne m'échappera pas de demander au gouvernement britannique qu'il permette au petit nombre de prisonniers de guerre qui ont travaillé en équipes de demeurer au Canada pour une plus longue période. L'on ne devrait pas oublier, toutefois, dit le ministre, que l'Angleterre a grand besoin d'équipes de travail pour son programme de reconstruction."

L'un des projets que pourrait le ministère du Travail est celui d'expédier immédiatement une lettre-circulaire à tous les cultivateurs pour les encourager à embaucher leurs aides maintenant plutôt que d'attendre à l'été prochain quand ils seront peut-être difficiles à obtenir.

MONSIEUR BREGER

(Par Breger)



"Te souviens-tu de cette nuit affreuse, au moment de la contre-attaque dans les Ardennes, alors que le jeu de Pitt battit ce que j'avais en main?"



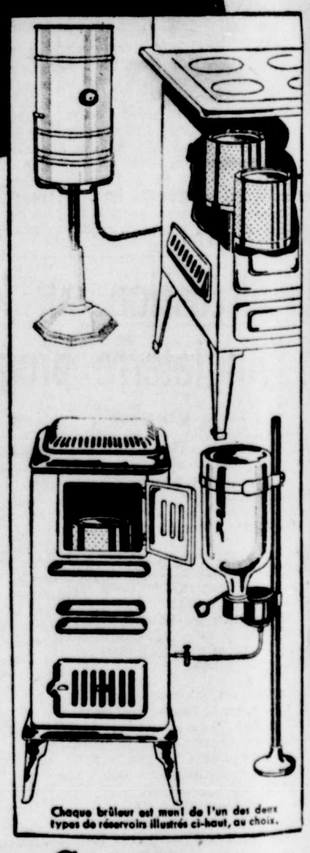
Quelques Gouttes
dans chaque narine soulagent rapidement
l'enchifrènement dû au CATARRHE

Une médication spéciale, qui agit rapidement au siege même du mal

Un soulagement apaisant de l'enchifrènement et des pénibles souffrances causées par le catarrhe aigu, se produit rapidement, à mesure que le Va-tro-nol se propage dans le nez, diminue l'enflure des muqueuses—apaise l'irritation, soulage la congestion, aide à dégager les voies nasales obstruées par le rhume. Il facilite la respiration—essayez-en! Suivez le mode d'emploi dans la boite.

VICKS VA-TRO-NOL

SILENT GLOW
LE SEUL BRÛLEUR à L'HUILE GARANTI POUR CINQ ANS



Il n'y a pas d'erreur possible quand vous installez un brûleur à l'huile SILENT GLOW dans votre demeure! Lorsque vous achetez un SILENT GLOW, vous recevez un certificat numéroté et enregistré à votre nom, *garantissant* ce brûleur pour une durée de CINQ ANS. Aucun autre brûleur à l'huile sur le marché vous offre la protection d'une telle garantie absolue. De plus, cette garantie se double de la réputation de la compagnie qui fabrique les brûleurs à l'huile SILENT GLOW depuis 16 ans; 400,000 de ces brûleurs sont en usage actuellement par toute l'Amérique. Un SILENT GLOW durera bien au delà du temps promis par la garantie — des milliers ont été en usage continu de dix à quinze ans.

VOICI POURQUOI LE SILENT GLOW EST LE MEILLEUR

1. Base "Monoflame" améliorée et cylindres d'acier inoxydable plus grands qui fournissent rapidement une chaleur plus intense.
2. Le plus facile à régler et à nettoyer.
3. Chaque brûleur porte un certificat de garantie de cinq ans (numéro enregistré et fiche de documentation).
4. Construction solide qui surpassera en durée tous les autres brûleurs.
5. Le brûleur "SILENT GLOW" est fabriqué par la même compagnie depuis 16 ans.

Vous y gagnerez à exiger un "SILENT GLOW" -REFUSEZ TOUTE CONTREFAÇON!

ON POURRA SE PROCURER DÈS LE PRINTEMPS LES FOURNAISES À L'HUILE SILENT GLOW "POT-TYPE"

Chaque brûleur est muni de l'un des deux types de réservoirs illustrés ci-haut, au choix.

SILENT GLOW
BRÛLEUR À L'HUILE

FABRIQUÉ PAR MACDONALD METALS & PLASTICS LTD. — WATERLOO, P.Q.

PLUS DE 400,000 "SILENT GLOW" EN USAGE ACTUELLEMENT

DISTRIBUTEUR AUTORISE
P. H. POLIQUIN
1123, RUE STE-ANGELE TROIS-RIVIERES Téléphone 2347-w

Quelle différence OXO apporte à vos recettes!

Recette au jus de citron soulage rapidement des douleurs rhumatismales

Si vous souffrez de douleurs rhumatismales, arthritiques ou neuritiques, faites l'essai de cette recette domestique peu dispendieuse. Procurez-vous un paquet de RU-EX, chez votre pharmacien. Mélangez le à une pinte d'eau, ajoutez le jus de quatre citrons. C'est facile et agréable.

Vous n'avez besoin que de deux cuillerées à table de ce remède, deux fois par jour. Souvent dans l'espace de 48 heures — parfois après une seule nuit, vous obtenez un résultat splendide. Si vous n'êtes pas rapidement soulagés de la douleur, si vous ne vous sentez pas mieux, la prescription RU-EX ne vous coûtera pas un sou. Votre argent vous sera remis, si RU-EX ne vous aide pas. RU-EX est vendu partout et est recommandé par la PHARMACIE NORMAND.
LA PHARMACIE NORMAND

TARZAN — Le village hostile — d'Edgar Rice Burroughs



Réal Pelletier
CHAUSSURES EXCLUSIVES - 1472, RUE NOTRE-DAME
TEL. 315

Le Nouvelliste
TROIS-RIVIERES, 19 FEVRIER 1946

Il est payant de maganiser chez ZELLER'S
DETAILLANTS AUX CANADIENS ECONOMES

Nomination à l'Assistance à l'Enfant sans soutien

La Corporation de l'Assistance à l'Enfant sans Soutien a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Jules Perron aux postes de secrétaire général du bureau et de trésorier adjoint. Le nouveau secrétaire général, monsieur Jules Perron, est bien connu dans tous les milieux trifluviens, tant religieux que sociaux.



M. Jules Perron

M. Jules Perron est né au Cap-de-la-Madeleine en 1921; il poursuivit ses études secondaires à l'Académie de la Salle, aux Trois-Rivières. En juin 1940, il décrochait le diplôme d'études secondaires modernes, de l'Université Laval, pour les matières suivantes: mathématiques, sciences, lettres, philosophie et religion.

De plus, M. Perron est un gradué de "International Correspondance Schools" et d'"Alexander Hamilton Institute", en économique, droit civil et commercial, comptabilité, contrôle, secrétariat, organisation, administration, statistique, gérance, etc.

Dans le domaine des études sociales, le nouveau secrétaire de l'Assistance à l'Enfant sans Soutien suivit les cours du Centre Social de l'Université d'Ottawa et obtint un diplôme de cette institution. Il était aussi un auditeur régulier des semaines de formation sociale de l'Ecole Sociale Populaire, à Boucherville et aux Trois-Rivières.

Depuis six ans, M. Perron occupait les fonctions de comptable et gérant de bureau de City Gas & Electric Corporation Limited, aux Trois-Rivières.

A titre de président de la Jeunesse Indépendante Catholique, pour le diocèse des Trois-Rivières, il dirigea plusieurs organisations, comme le Service de Préparation au Mariage, Semaines Nationales, ainsi que plusieurs enquêtes religieuses et sociales.

Monsieur Perron est depuis trois ans directeur de la Fédération de la Ligue des Anciens Retraitants et rédacteur de la partie sociale du bulletin de la Ligue. Comme secrétaire du Conseil 1001 des Chevaliers de Colomb, il a fondé la revue mensuelle "1001" dont il est le chef de la rédaction.

L'on sait que l'on doit à M. Perron l'organisation du Service d'Education Sociale des Trois-Rivières, en collaboration avec la Faculté des Sciences Sociales de l'Université Laval, lequel consiste en une série de cours traitant du problème de la famille moderne.

Enfin, il est directeur du programme radiophonique du Centre Catholique et secrétaire régional de l'Institut National Canadien pour les Aveugles.

A titre de secrétaire général de l'Assistance à l'Enfant sans Soutien, Monsieur Perron apportera le précieux concours de ses études et de son expérience, dans le domaine de l'organisation sociale.

Au dîner annuel de la Canada Iron



Ces photos ont été prises, hier soir, à la table d'honneur du dîner annuel de sécurité industrielle offert par la Canada Iron Foundries. De gauche à droite, première photo: MM. C. O. FLOWERS, surintendant de l'usine d'Hamilton; W. HASTINGS, "ambassadeur" de la Canada Iron; A. C. ADAMS, surintendant de l'usine de Fort-Williams; C. S. GILBERT surintendant de l'usine de St. Thomas; E. J. CLEARY, gérant des achats de la compagnie; deuxième photo, même ordre: MM. G.L. HELLSTRUM, président de la Paper Machinery Company; N. S. GRAGON, vice-président et secrétaire-trésorier de la Canada Iron; H. N. MOLESWORTH, gérant local de la compagnie; J. H. DOUGHERTY, vice-président; T. M. HUTCHISON, directeur; troisième photo: MM. Walter J. LANGSTON, président et gérant-général; Me Rodolphe de BLOIS, président de la Commission des accidents du travail de la province de Québec; M. W. C. PERROT, surintendant local de la Canada Iron; l'honorable C.-J. ARCAND, ancien ministre du Travail et assistant du gérant-général de l'Association de Québec pour la prévention des accidents du travail; J.-D. PERREAULT, président de la Ligue de sécurité de la province de Québec; J.-O. TREMBLAY gérant des ventes de la Champlain Oil Products, et vice-président de la même association; quatrième photo, MM. J. C. SMITH, surintendant de Pressure Pipe Co. of Canada Ltd., de Montréal; L. GRANT, gérant de bureau de la Canada Iron; John PRINGLE, assistant surintendant local; le lieutenant-colonel Arthur GABOURY, gérant-général de l'Association de Québec pour la prévention des accidents du travail.

Une année record de sécurité mérite un trophée à la Canada Iron Foundries

L'usine trifluvienne de la Canada Iron Foundries Limited, a mérité pour la troisième année consécutive le trophée de sécurité offert par la compagnie à celle de ses quatre usines qui a compté le moins d'accidents. L'usine des Trois-Rivières, a établi le record impressionnant de 3½%, s'assurant ainsi la première place en avant des usines d'Hamilton, de Fort-Williams et de St-Thomas, Ontario.

Le trophée a été remis par M. Walter Langston, président de la Canada Iron Foundries, à M. W.-C. Perrot, surintendant de l'usine locale au cours du dîner annuel de sécurité de la compagnie servi hier soir dans la salle François 1er du Château de Blois.

L'Association de Québec pour la prévention des accidents du travail a remis en même temps une coupe à M. Perrot, qui est président du comité de sécurité de la Canada Iron, et quatre autres coupes à des contremaîtres de l'usine, attestant ainsi leur excellent travail dans la prévention des accidents.

Le bureau-chef et les trois autres usines de la Canada Iron étaient représentés. Outre M. Langston, président et gérant-général, on remarquait à la table d'honneur MM. T.-M. Hutchinson, directeur de la compagnie, J.-H. Dougherty, vice-président, M.-S. Grogan, vice-président et secrétaire-trésorier, M.-J. Cleary, gérant des achats, C.-S. Gilbert, surintendant de l'usine de St-Thomas, A.-C. Adams, surintendant de l'usine de Fort-Williams, W.-A. Hastings, "ambassadeur" de la compagnie, H.-N. Molesworth, gérant local, etc.

La Canada Iron avait invité pour la circonstance des personnalités comme le colonel Arthur Gaboury, gérant-général de l'Association de Québec pour la prévention des accidents du travail; Me Rodolphe DeBlois, c.r., président de la Commission des Accidents du Travail; l'honorable C.-J. Arcand, ancien ministre du Travail et assistant du colonel Gaboury; M. J.-D. Perreault, président de la ligue de sécurité de la province de Québec, etc.

Quelques centaines de convives ont pris part à ce banquet où l'on a parlé des choses les plus sérieuses tout en abandonnant à la gaieté sa part légitime dans cette manifestation édifiante des relations ouvrières de la Canada Iron Foundries.

M. W.-J. LANGSTON

Le dîner de sécurité de la Canada Iron est annuel. Celui d'hier soir était le dix-neuvième du genre. M. W.-J. Langston a souligné bien à propos au début de son allocution les changements profonds que la paix a apportés au monde. "Lors de notre dîner de l'an dernier, dit-il, nous étions en guerre, à une époque extrêmement difficile. Aujourd'hui, nous vivons une période de soi-disant paix d'après-guerre. Nos problèmes sont presque aussi compliqué qu'ils l'étaient durant la guerre."

Le président et gérant-général a invité chacun des employés de la Canada Iron à remplir fidèlement tout son devoir, comme il l'a fait dans le passé, à témoigner de compétence et de conscience dans l'exécution de son travail, à promouvoir chez soi et autour de soi la grande cause de la sécurité. "Le temps actuel, dit-il, est un temps où il convient de se tenir debout, un temps où il faut faire la part de ce qui est bien et éviter ce qui est mal dans les doctrines qui courent le monde. Si vous gardez un jugement droit, vous suivrez d'instinct la bonne route..."

Au sujet de sécurité à l'usine, M. Langston a déclaré que, dans les quatre fonderies de la Canada Iron, on avait entrepris dès le 1er janvier d'atteindre en 1946 un record dans la faible proportion des accidents de travail.

Aux ouvriers réunis, M. Langston a parlé de l'avenir. "Notre futur est sauf, dit-il. Nous continuerons à produire au rythme actuel à l'usine des Trois-Rivières jusqu'à la fin de 1946. L'effort que vous avez déployé dans le passé vous autorise à regarder l'avenir avec confiance. Vos patrons sont fiers de ce que vous avez fait durant la guerre. Nous avons manufacturé des produits que nous n'aurions jamais cru faire il y a dix ans. Comme question de faits, les produits de la Canada Iron sont respectés partout au Canada et dans les autres parties du monde..."

Aux jeunes de la Canada Iron qui sont démobilisés des forces armées, M. Langston a souhaité la plus cordiale bienvenue dans leur retour à l'usine.

Finalement, il a invité chaque employé à faire consciencieusement son devoir dans le domaine de la sécurité comme dans les autres, à faire de la sécurité son affaire à lui, à éviter toute négligence, à éliminer les causes d'accident. Il a affirmé que les patrons étaient en arrière des ouvriers à raison de 100% dans cette initiative humanitaire.

M. W.-C. PERROT

M. Perrot a déclaré que, en établissant son dernier record, la Canada Iron a beaucoup aidé l'Association de Québec pour la prévention des accidents du travail, dont l'objectif en 1945 était la diminution des accidents dans la proportion de 25%. A remarquer que l'usine locale a atteint un nombre aussi réduit d'accidents avec un personnel de 690 employés.

Si la gravité des accidents a été un peu plus élevée, leur fréquence a diminué, par contre, de façon considérable. Il ne faut pas oublier, a expliqué M. Perrot, qu'un accident mineur est un accident majeur dans son enfance. Le surintendant de la Canada Iron a félicité ses hommes de leur excellent travail sécuritaire, de la propagande efficace qu'ils ont faite à l'usine après leurs assemblées périodiques. Il a profité de la circonstance pour féliciter et remer...

(Suite à la page 9)

Le consul R. Lorion à la causerie de M. R. Victor

Décidément, la "première" de l'Alliance Française aux Trois-Rivières revêtira un cachet de solennité assez remarquable.

En effet, non seulement l'Alliance recevra-t-elle M. Robert Victor, Consul de France à Montréal, mais elle recevra en plus son Consul Général.

Chacun sait que Trois-Rivières fait partie de la circonscription consulaire de Québec. Or le Consul Général de France à Québec, M. Lorion, pour mieux marquer son désir de rendre la réunion trifluvienne plus officielle, a bien voulu accepter de se déplacer et d'être des nôtres le 26 du courant, au Château de Blois.

Trois-Rivières, recevra donc aussi à la fois le Consul Général de France, celui qui a juridiction dans Trois-Rivières et la Mauricie, et un conférencier de Montréal, également Consul.

Ce qui veut dire que le Consul Général de France, pour donner à la manifestation trifluvienne plus d'importance a décidé de venir lui-même aux Trois-Rivières et d'y recevoir officiellement avec notre Alliance Française, son collègue de Montréal, M. Robert Victor.

La visite de M. Duhamel aux Trois-Rivières aura porté des fruits. Pour sa "première" l'Alliance des Trois-Rivières ne fait pas les choses à moitié. Il devient donc plus évident de jour en jour qu'il y aura une assistance record le soir du 26 courant au Château de Blois. Personne voudra se priver d'être membre de l'Alliance Française des Trois-Rivières.

Son honneur le maire présidera la conférence-concert de jeudi

Son Honneur le maire des Trois-Rivières, M. Arthur Rousseau, et Mme Rousseau ont accepté de présider la conférence-concert des Messagères de la Victoire qui aura lieu, jeudi soir prochain à l'Auditorium de la Salle.

Le quatuor des chevaliers du Guet, formé de quatre excellents chanteurs de notre ville, a consenti à prêter son concours et de s'acquitter de la partie musicale de la soirée.

La causerie sera prononcée par le capitaine-honoraire H. Caron, aumônier militaire, qui a remplacé le major-abbé Dalcourt, après que ce dernier eut été tué sur le front ouest.

Les Messagères de la Victoire, qui se sont dépensées sans compter pour les militaires au cours de la guerre invitent tout particulièrement nos soldats, aviateurs et marins rapatriés ainsi que tous les membres de leur famille.

On peut se procurer des billets en s'adressant à Mlle E. Côté, directrice du Service des Messagères, 461 Radisson, tél. 1018-W ou à Mme L.-G. Godin, 087, rue Laviolette, tél. 451-J. On pourra aussi se procurer des billets jeudi soir, à la porte de la salle de l'Auditorium.

On s'empresse de payer la taxe d'eau

Une grande activité règne au bureau du trésorier de la cité ces jours-ci et cela durera jusqu'au 28 février inclusivement. Les contribuables s'empressent en effet d'acquitter leurs comptes d'eau avant la fin du présent mois pour profiter de l'escompte de cinq pour cent accordé à ceux qui auront un seul paiement la taxe d'eau de toute l'année.

Les contribuables peuvent aussi payer leur taxe d'eau en trois quartiers, le premier versement venant échu le 28 février, le deuxième le quinze du mois de mai et le troisième le 15 septembre. Ils bénéficient alors d'un escompte de 2 pour cent pour chaque versement effectué dans les délais prescrits.

L. O. C.
DEMAIN SOIR
FORUM
sur le
CREDIT OUVRIER
ECOLE ST-PAUL
à 8.30 p.m.
Le public est cordialement invité.

Conférence de M. R. Parent à Louiseville

M. Maurice Lemyre, gérant du Bureau local d'Assurance-chômage à Louiseville, est heureux d'annoncer qu'une conférence sera donnée sous les auspices de l'Assurance-chômage et du S. N. de Placement par M. Rosaire Parent, de Montréal, en la salle des Chevaliers de Colomb, mardi, le 19 février courant à 8.00 p.m.

J'invite tout spécialement les employeurs qui relèvent de son bureau et aussi les employés qui y seraient intéressés.

Cette conférence aura pour but de renseigner le grand public sur le point de vue social de l'Assurance-chômage, ainsi que des facilités du bureau de Placement.

L'entrée est gratuite.

On y présentera un film très intéressant "Le Droit au Travail".

Retraites fermées

Les dames et les jeunes filles qui désirent faire une retraite fermée sont priées de donner leur nom pour l'une des suivantes: du 19 au 22 février, pour les dames, prêchée par le R. P. Laurendeau, s.j.; du 23 au 26 février, pour les Filles d'Isabelle des trois Centres, prêchée par le R. P. Laurendeau, s.j.; du 27 au 2 mars, pour les jeunes filles.

Ecrire de s'adresser à Mère Réparatrice, 865è rue St-Charles, Trois-Rivières. Tél.: 1420-1422.

Amendement au règlement de la taxe d'eau

Le conseil de ville a tenu une séance publique, qui a duré moins d'un quart d'heure hier soir, pour accepter un avis de motion et autoriser le maire Arthur Rousseau à signer un acte de vente.

L'avis de motion, donné par l'échvine Frédéric Poliquin, a trait à l'amndement du règlement de la taxe d'eau afin de tenir compte de certains cas d'exception. On sait que dans les circonstances la taxe d'eau se paie sur le rôle d'évaluation de 1945, car celui de 1946 n'est pas encore homalogué. Or il arrive de ce fait certains cas d'exception qu'il serait injuste d'imposer pour fins de taxes d'eau d'après le rôle de l'année dernière. On cite comme exemple les propriétaires qui ont subdivisé leurs maisons en deux ou plusieurs logements. Dans ces cas les comptes d'eau seront envoyés lorsque le rôle de 1946 seront en vigueur.

Par une résolution des échevins Arthur Guimont et Albert Durand, le maire Rousseau a été autorisé à signer un acte de vente entre la cité et M. Rolard Desmarais, de deux bâtisses temporaires du parc de l'Exposition, pour le prix de $1350. La vente de ces bâtisses avait déjà été acceptée par une décision des commissions permanentes en date du 16 octobre 1945.

Soirée dramatique à amachiche, le 23

Yamachiche. (D.N.C.) — Le 23 février prochain, une soirée dramatique et musicale aura lieu à Yamachiche, dans la salle du couvent, organisée au profit de la ligue des Anciens Retraitants.

Les jeunes filles de la paroisse interpréteront la pièce "Margot" du Rév. Père Laurent Tremblay, p.m.i.

Les billets sont en vente chez M. Armand Pellerin, Yamachiche.

M. Rosaire Toutant est dans le deuil

M. Rosaire Toutant, du bureau local de la Commission scolaire, vient d'être plongé dans le deuil par la mort de sa fillette, Marguerite, décédée à l'âge de deux mois.

Un aveugle a souscrit $25 pour les aveugles

M. Ovide Bigué, un aveugle de Trois-Rivières, à qui l'Institut a rendu de précieux services vient de souscrire $25.00 à la campagne de l'Institut National Canadien pour les aveugles. M. Bigué a posé ce geste pour aider les aveugles de Trois-Rivières et manifester sa reconnaissance à l'Institut.

L'Institut a aidé considérablement M. Bigué dans l'organisation et le maintien de sa petite manufacture de vadrouilles. Notre manufacturier aveugle fit si bien qu'il est aujourd'hui en mesure, semble-t-il, de donner plus pour l'aide aux aveugle que certaines industries plus considérables.

Le cas de M. Bigué est un exemple des bons résultats que l'Institut obtient dans son travail de réhabilitation de nos concitoyens privés de la vue. Il y a encore beaucoup à faire.

Vous encouragerez l'expression de cette oeuvre en suivant l'exemple de M. Bigué lorsqu'on vous demandera votre contribut.

Le conseil étudie le cas de l'élévateur à grain et de la City Gaz and Electric Company

Le maire et les échevins ont consacré la majeure partie de leur séance de comité tenue hier soir à l'étude des propositions de deux compagnies trifluviennes qui veulent en venir à une entente avec la cité pour le paiement de leurs taxes municipales sur des évaluations moindres que celles qui figurent au rôle de 1946. Il s'agit de la Compagnie d'élévateur à grain des Trois-Rivières et de la City Gaz & Electric.

Le conseil a d'abord reçu en comité M. George Briggs, gérant de l'élévateur à grain, et son procureur Me Maurice Langlois. Ces derniers ont expliqué à nos édiles le mémoire transmis récemment à la ville par cette compagnie et que nous avons déjà publié en résumé dans notre journal. La compagnie d'élévateur à grain des Trois-Rivières voudrait payer des taxes municipales sur une valeur fixe de $200,000, pendant une période de cinq ans. L'entente en vertu de laquelle cette compagnie payait des taxes sur un montant fixe de $50,-000, est expirée au mois de janvier 1946.

Nos édiles ont ensuite reçu la visite de M. James Beckett, vice-président et gérant-général de la City Gaz & Electric Co. Cette compagnie désire aussi une entente de cinq ans basée sur une évaluation graduée.

Le conseil n'a pu rendre de réponse définitive à aucune de ces deux compagnies. Il a répondu cependant à leurs représentants qu'il considérait leurs cas avec beaucoup de sympathie, mais qu'avant de discuter de projets d'entente, la ville devrait sonder l'opinion des autorités provinciales et de la Commission municipale.

Une délégation du conseil de ville, accompagnée du gérant municipal M. J. H. Valiquette c.c., et du chef du Contentieux Me Léon Lamothe, c.r., se rendra à Québec au cours de la semaine.

Deux mois de prison

Son honneur le juge Edouard Langlois, de la Cour des Sessions de la Paix, a condamné à deux mois de prison un jeune homme qui avait plaidé coupable à l'accusation de vol.

La plainte, portée par le sergent Emile Moffet, de la permanence locale de la Sûreté provinciale, disait que le prévenu avait mis la main sur 667 livres de fibre appartenant à la St-Regis Paper Corporation et ayant une valeur de $293.48.

Me Lucien Comeau, c.r. agissait pour la Couronne dans cette cause.

On réclame l'amélioration du chemin Ste-Marguerite

Dans une requête, contenant les signatures d'un nombre imposant de résidents de la rue et du Chemin Ste-Marguerite, on demande à la vill edes Trois-Rivières de réparer et de compléter cette rue jusqu'aux limites de la ville.

L'un des points les plus importants de cette requête signale que si la ville fait sa part en reconstruisant et en complétant la rue Ste-Marguerite jusqu'aux limites de la ville, le gouvernement provincial serait prêt à payer la balance du chemin Ste-Marguerite jusqu'à la Pointe du Lac.

MM. Stanislas Panneton et Léon Beaudry se sont présentés au conseil de ville, hier soir, pour appuyer cette requête. Dans cette dernière on allègue que la rue Ste-Marguerite à partir du tunnel Ste-Marguerite jusqu'aux limites de la ville est détériorée et qu'elle ne répond plus aux besoins. Dans l'état actuel de la rue, les cyclistes sont obligés de passer sur les trottoirs. On fait remarquer de plus que la rue Ste-Marguerite et le chemin portant le même nom constituent une artère importante. Les automobilistes, les cyclistes et les piétons en font un grand usage pour la promenade et pour d'autres fins. Son importance est devenue plus considérable depuis l'existence de l'hôpital Cooke et ne fera qu'augmenter par suite de l'agrandissement prochain de cette institution. C'est là le résumé de la longue requête soumise au Conseil de ville. Nos édiles ont prit en sérieuse considération cette demande et ils sont disposés à faire quelque chose le plus tôt possible.

D'après un estimé de l'ingénieur de la Cité, M. Paul E. Dufresne, il en coûterait $104,000. pour refaire tt compléter le pavage de béton et te de trois pouces.

Certains membres du conseil de ville croient cet estimé un peu élevé et l'on a décidé de demander à l'ingénieur de la cité de trouver un moyen d'exécuter ces travaux urgents à un prix plus faible. L'échevin Albert Durand a exprimé l'opinion que l'on pouvait certainement faire ce pavage à meilleur marché.

le recouvrir d'une couche d'asphal-

Les voeux de l'hon. Baribeau à Mgr M. Roy

Dans son discours, comme proposeur de l'adresse en réponse au discours du trône, jeudi dernier, l'hon. Jean-Louis Baribeau, conseiller législatif, a souligné l'élévation au siège épiscopal des Trois-Rivières de Son Excellence Mgr Maurice Roy.

Voici le texte de cette partie de son discours:

"Qu'il me soit aussi permis de souligner l'élévation au siège épiscopal des Trois-Rivières, de Son Excellence Monseigneur Maurice Roy.

La division que j'ai l'honneur de représenter en cette Chambre fait partie du diocèse des Trois-Rivières et je prie Son Excellence Mgr Roy d'accepter ici l'expression de mon hommage filial au nom de ceux que j'ai l'honneur de représenter, ainsi que mes très respectueuses félicitations."

Une séance de routine tenue au conseil du Cap

Le conseil de ville de la cité du Cap a tenu une courte séance publique, hier soir.

Les édiles de la ville voisine ont accordé une licence à Mme R. Cinq-Mars pour tenir une salle de billard au No 641 de la rue Notre-Dame.

Le conseil a également accordé des permis de construction à la compagnie Supertest Petrolium aux fins de construire deux stations de service, sur le Boulevard Ste-Madeleine et sur la rue St-Laurent de même qu'un entrepôt le long de la voie du C.P.R.

Sur proposition de l'échevin Ludovic Prescott, appuyé de l'échevin Paul Lemarier, le greffier de la cité a été autorisé à faire parvenir au contrôleur de l'aviation civile, Ministère des Transports, à Ottawa, la somme de dix dollars pour obtenir la licence de l'aéroport du Cap qui apparaîtra sur la mappe de tous les aéroports civils au Canada. En retour, le conseil demandera que les trois hangars situés sur la piste et qui ont été déclarés surplus de guerre deviennent la propriété de la cité.

La requête d'un citoyen du Cap, tenant un commerce de bois, et demandant au conseil de passer une résolution pour faire augmenter le plafond des prix dans ce domaine, a été refusé par les échevins qui ont allégué que cette question relevait uniquement du fédéral. Ils ont toutefois consenti d'écrire à la Régie de lui demander d'augmenter les subsides du dit marchand. Ce dernier soutenait dans sa requête que pour se conformer au plafond il accusait une perte sensible dans la vente de son bois.

Finalement le conseil a décidé que tout employé permanent, après huit jours d'absence par maladie, sera automatiquement privé de son salaire jusqu'à son retour. On a dû prendre cette décision afin de mettre fin à certains abus qui semblent régner dans ce cas.

La séance fut tenue sous la présidence de son honneur le maire Irénée Rochefort et seul l'échevin M. Duguay était absent.

Licencié



M. F. Lacasse, demeurant à 2065, rue St-Olivier, vient de reprendre son poste de représentant de H.J. Heinz Company of Canada Limited après un séjour de trois ans dans l'armée. Le territoire de M. Lacasse comprend la région située entre Sainte-Anne de la Pérade et Lavaltrie ainsi que les municipalités de Joliette, Saint-Michel et St-Alexis.

Enrôlé volontairement le 15 janvier 1943, M. Lacasse fit son entraînement au camp de Valleyfield après quoi il fut attaché au magasin du Quartier-Maître au camp Borden en Ontario. Il fut licencié le 9 février de la présente année et est retourné au service de la compagnie qu'il a servie douze ans avant de joindre l'armée. Durant son absence, il fut remplacé par M. L. Lemelin, représentant de cette même compagnie pour le district de Shawinigan, et qui couvrit ce territoire en plus du sien.

M. F. Lacasse s'est dit heureux de reprendre ses fonctions et espère recevoir partout la même hospitalité qu'auparavant.

— AVIS —
A la suite du décès du tailleur
J. W. PAQUIN
toutes les personnes qui ont encore des vêtements à son atelier pour réparation sont priées de venir les réclamer sans délai.
OUVERT de 1 à 5 hres, p.m.
514, Saint-Georges Tél: 3892

Salle Notre-Dame
Mercredi soir
à 8.30 heures,
le 20 février
Grand Bingo
organisé par la
GARDE NOTRE-DAME
Magnifiques couvertes de laine
Deux prix de présence.
UN PRIX A CHAQUE GAGNANT
15 tours pour 35c
VENEZ EN FOULE

GEO. E. BOURBONNAIS
OPTICIEN D'ORDONNANCE
A
L'OPTIQUE LAVIOLETTE
1530, RUE ROYALE
OPTICIENS MANUFACTURIERS
TEL: 2228
TROIS-RIVIERES

La campagne de souscription pour les aveugles se continue

Pour vos achats de
FOURRURES
HERVE DUFRESNE
90, RUE ST-MARC SHAWINIGAN Téléphone 2885

LA PAGE DE
Grand'Mère **SHAWINIGAN** *St-Tite*
MARDI, 19 FEVRIER 1946
Bureau du Nouvelliste à Shawinigan: 53, DE LA STATION, Tél. 2500

135-136 rue St-Marc
J.A.W. MATTEAU
SHAWINIGAN tél. 3077
5¢ A $1.00

Innovation de la Ch. des Jeunes pour le Lundi Gras

Shawinigan, 19 — A l'occasion du Lundi Gras, la Chambre de Commerce des Jeunes offrira à ses membres une innovation, à savoir une réunion mixte costumée et masquée. Cette réunion aura lieu le soir, à neuf heures, avec sauterie et buffet, et un orchestre fera les frais de la musique. Cette soirée sera limitée. Aussi les intéressés voudront communiquer immédiatement soit avec M. André Baril, organisateur général de la fête, M. Arthur McNicoll, président de la Chambre, et préposé aux billets, M. Gérard Garceau, secrétaire de la Chambre, M. Jacques Gagnon, organisateur du vaudeville, M. Gaston Hardy, en charge des costumes. Ceux qui veulent se louer un costume pour la soirée feraient bien de rencontrer ce soir MM. Lefebvre et Hardy, qui se tiendront à l'hôtel Shawinigan, spécialement pour cela, de sept heures à dix heures. On ne devrait pas tarder.

2e joute de la finale Junior ce soir à Gr-Mère

Shawinigan, 19. —La deuxième joute qui doit avoir lieu ce soir, entre Grand'Mère et le C.I.C., à l'Arena de Grand'Mère, pour le championnat de la ligue Junior de Shawinigan, promet d'être fort contestée, tout comme celle de jeudi dernier alors que le C.I.C. a remporté la victoire, au score de 6 à 5.

La série est de trois dans cinq, et les gars de Grand'Mère se font fort de pouvoir égaliser la série ce soir. La partie se jouera à huit h.

Le B.C.G. à Shawinigan

Shawinigan, 19. — La Chambre de Commerce des Jeunes de Shawinigan a dépensé pour le B.C.G. au cours des mois de décembre et de janvier, une somme de $290. Elle a aussi donné une somme de $100. au comité de bien-être des patients de l'hôpital-sanatorium Cooke.

Cet argent a été fourni par le comité du Timbre de Noël de la Chambre de Commerce des Jeunes, à même la campagne du Timbre de Noël. On sait que M. Gaston Hardy est le président de ce

Grand'Mère Knitting défait Chez Gérard

Grand'Mère, 19. (D.N.C.) — Grand'Mère Knitting a défait Restaurant Chez Gérard, par le pointage de 10 à 9 dans la première partie éliminatoire d'une série de 3 dans 5 pour le championnat de la ligue Commerciale de la cité de Grand'Mère.

La joute a été l'une des plus intéressantes de la saison et fut chaudement contestée du commencement à la fin. Georges Grenier a été sans contredit l'étoile de la rencontre en scorant 7 des 9 points de son équipe. Mélançon, le gardien de buts de Chez Gérard a été faible sur quelques points au début de la joute, mais il s'est ressaisi, pour tenir Grand'Mère Knitting en échec dans la troisième période.

Roger Leclerc, Emery Boisvert et Alexandre Gélinas ont été les étoiles de Grand'Mère Knitting.

Voici les alignements et le sommaire:—

Restaurant Chez Gérard: Mélançon, Léger, R. Bourassa, C. Turcotte, Geo. Grenier, C. Grenier, Ros. Grenier, Rob. Grenier R. Lefebvre, P. Hamel et Guy Matteau.

Grand'Mère Knitting: Collins Lacombe, Fallon, A) Bourassa, Boucher, R. Boisvert, N. Lavergne, E. Boisvert, Dorais, L. Sigman, A. Gélinas, M. Caron, R. Leclerc.

Première période

1—Chez Gérard: Geo. Grenier (R. Lefebvre) 2.00
2—G.M. Knitting: R. Leclerc (Lacombe) 3.35
3—G.M. Knitting: Boucher (Fallon) 5.10
4—Chez Gérard: R. Lefebvre (Geo. Grenier, C. Grenier) 6.50
5—G.M. Knitting: E. Boisvert (Lavergne) 7.15
6—G.M. Knitting: R. Leclerc (R. Boisvert) 13.40
7—G.M. Knitting: M. Caron (E. Boisvert, N. Lavergne) 17.05
8—Chez Gérard: Geo. Grenier 19.59

Punition: P. Hamel.

Deuxième période

9—G.M. Knitting: A. Gélinas 3.20
10—G.M. Knitting: P. Boucher 3.40
11—G.M. Knitting: P. Boucher 9.45
12—Chez Gérard: Geo. Grenier 11.10
13—Chez Gérard: R. Lefebvre (C. Grenier) 11.30
14—G.M. Knitting: N. Lavergne (E. Boisvert) 12.10
15—G.M. Knitting: A. Gélinas 13.30
16—Chez Gérard: Geo. Grenier (C. Grenier) 13.40

Punitions: R. Bourassa, M. Caron, R. Leclerc.

Troisième période

17—Chez Gérard: Geo. Grenier (C. Grenier, P. Léger) 10.05
18—Chez Gérard: Geo. Grenier 12.45
19—Chez Gérard: Geo. Grenier (R. Lefebvre) 14.05

Punitions: R. Bourassa 5 m. R. Boisvert 5 m., E. Boisvert, C. Turcotte.

En marge d'un festival

Shawinigan, 19. — M. Edgar Genest, président de la Chambre de Commerce Senior de Montréal, et M. Arthur Vincent, président de l'Association des Fanfares Amateurs de la province de Québec (il est aussi président du club de hockey Valleyfield étaient hier de passage à Shawinigan. Ils ont rencontré M. Maurice Coutu secrétaire-trésorier de l'Association des Fanfares, au sujet du festival de l'été prochain, qui aura lieu à Montréal. M. Genest a aussi assisté hier soir au banquet annuel de la Chambre de Commerce senior de Grand'Mère présidée par M. Florido Matteau.

Qui du Laviolette et du St-Maurice sera champion ?

Almaville, 19. (D.N.C.) — La série qui décidera du championnat de la ligue paroissiale de hockey Ste-Jeanne-d'Arc comencera ce soir. Les deux clubs en présence seront le St-Maurice, dont le gérant est Wilfrid Baril et le pilote Roland Perreault, et le Laviolette, de Paul Brunelle, qui agit à la fois comme gérant et pilote.

Le St-Maurice a terminé la cédule en première position avec 5 victoires, deux défaites; le Laviolette s'est classé deuxième avec 4 victoires, deux défaites, une joute nulle. Le Dollard a terminé en dernière position, avec six défaites, une victoire et une joute nulle. La série qui commence ce soir sera de trois parties dans cinq. Toute la série se jouera à la patinoire du collège St-Georges. La joute de ce soir comencera à sept heures 45, et toute la population est invitée à la joute, qui promet d'être fort intéressante.

Les Syndicats font l'étude de ce différend

Shawinigan, 19 — Ces jours derniers, une réunion de tous les officiers des différents Syndicats a eu lieu, aux quartiers-généraux des Syndicats Nationaux, pour prendre connaissance d'un différend survenu chez les chauffeurs d'autobus.

A cette réunion, les représentants des Syndicats suivants: Transport - Aluminium - Employés manuels - Institutrices — Menuisiers—Chaussures — Belgo — Laurentide, etc., ont unanimement décidé de supporter moralement et financièrement le Syndicat National du Transport, dans le différend survenu à la suite du congédiement d'un chauffeur syndiqué et de l'intimidation, dont, prétend-on, plusieurs chauffeurs ont été victimes.

Tous les délégués unanimement ont approuvé la recommandation de l'organisateur à l'effet de soumettre ce différend à un tribunal d'arbitrage, dont M. William Brulé a été choisi arbitre pour représenter le Syndicat National des chauffeurs d'autobus.

Les délégués de tous les Syndicats ont formulé l'idée de tenir une grande assemblée publique pour tous les travailleurs de Shawinigan afin de prouver au public le sérieux de ses officiers, ses organisateurs et du mouvement ouvrier national (Syndicat National).

Cette suggestion a été acceptée en principe et une décision pratique sera prise d'ici à quelques jours lors d'une prochaine réunion de tous les officiers du Mouvement Syndiqué National de la Mauricie.

On rapporte que certains officiers ont fait remarquer à cette réunion du comité d'organisation que certains personnages étaient très sympathiques au Syndicalisme National, mais que lorsqu'il est rumeur d'organiser leurs usines ou industries, ces mêmes personnages n'avaient plus la même sympathie.

A la suite de la réponse de la Compagnie Carier et Frère Ltée, publiée dans notre édition de samedi, le 16 de ce mois, M. Albert Sénécal, organisateur du Syndicat National des chauffeurs d'autobus, nous informe qu'il fera une déclaration cette semaine, par la voix de notre journal et cette déclaration, dit-il, "prouvera au public et aux intéressés le sérieux de mes revendications."

Partie de carte des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc

Shawinigan, 19. (D.N.C.) — La partie de cartes organisée par les cercles Lacordaire et Ste-Jeanne-d'Arc de Shawinigan aura lieu le 28 février 1946, à la salle du collège du Sacré-Coeur de Shawinigan. Il y aura de nombreux et beaux prix. Les intéressés voudront apporter leur jeu de cartes.

Aux membres de la Chambre des Jeunes

Shawinigan, 19. — La direction de la Chambre de Commerce des Jeunes convie ses membres à se réunir ce soir à 7 heure demie, à l'hôtel Shawinigan, pour aller prier auprè de la dépouille mortelle de M. Mathias Juneau, père de M. Roméo Juneau, un membre de la Chambre.

Chic mariage Lauzon-Brûlé



Shawinigan, 15 — Ces jours derniers, en l'église St-Pierre de Shawinigan a été célébré le mariage de Mlle Jacqueline Brûlé, fille de M. et Mme William Brûlé, de la paroisse St-Pierre, à M. Laurent Lauzon, fils de Mme Vve F.-D. Lauzon, de Montréal. La bénédiction nuptiale leur a été donnée par M. le vicaire Leblanc. M. Brûlé servit de témoin à sa fille, et M. Laurent Beaulieu accompagna M. Lauzon à l'autel. Les nouveaux époux ont fait leur voyage de noces à Ottawa et Granby. Ils demeurent maintenant à Québec. Nous leur formulons nos meilleurs voeux de bonheur et de longue vie.

Beau trophée



Shawinigan, 18. — Cette photo illustre le magnifique trophée donné à la ligue de ballon au panier inter-cité par M. Nick Aboud, de la maison Aboud. C'est un trophée perpétuel. La ligue de ballon au panier remercie la maison Aboud pour cet encouragement. Elle n'en est pas d'ailleurs à son premier geste sportif.

Une joute de vétérans à Grand'Mère

Grand'Mère, 19. (D.N.C.)—Quelques anciens joueurs de hockey de Textile Weavers de Grand'Mère se sont organisés en deux équipes pour démontrer aux jeunes leur savoir faire. Il faut dire que chez plusieurs d'entre eux, les vieilles jambes ne voulaient plus obéir.

Les Cocorons ont défait les Chaussons par le pointage de 8 à 4. M. Allan Salter, gérant de Textile Weavers a mis la rondelle au jeu. Jos. Goodacre, ancienne étoile de notre ville, a été le meilleur des Cocorons avec trois buts.

Malgré les "Charley Horse", les éraflures, les contusions sans nombre de nos vieux, on se propose de se reprendre. On en aura bien pour quelques jours à boiter et à soigner les bobos de toutes sortes, mais avant tout on veut être sportif.

Notes sociales de Grand'Mère

Grand'Mère, 18. (D.N.C.) — Deux de nos concitoyennes, Mmes Irénée Lahaie et Alfred Lahaie, de Grand'Mère, ont assisté à l'ouverture de la deuxième session du Parlement provincial, qui eut lieu mercredi dernier à Québec.

Elles étaient les invitées de leur parent, M. Maurice Bellemare, député de Champlain à l'Assemblée législative.

Souper du Jeune Commerce le 26 à Grand'Mère

Grand'Mère, 19. (D.N.C. — Le Jeune Commerce de Grand'Mère tiendra son prochain dîner mixte, mardi, le 26 février, à l'Hôtel de La Salle.

Le conférencier invité sera Me Jean J. Penverne, c.r., de Montréal. Le Jeune Commerce a certainement eu la main heureuse en obtenant un conférencier d'une telle marque.

Les membres sont priés de faire leurs réservations le plus tôt possible, en faisant parvenir la carte réponse au secrétaire.

M. Gaston Fleury, administrateur des Chambres de Commerce des Jeunes de la Mauricie assistera à ce dîner.

Félicitations à S. E. Mgr Roy

Shawinigan, 19. (D.N.C.) — Le conseil du Comité de propagande sociale régionale de Shawinigan, à son assemblée du 15 février, a proposé la résolution suivante à l'endroit de S. E. Mgr Maurice Roy, le nouvel évêque des Trois-Rivières: "Les membres du comité de propagande sociale régionale se réjouissent de votre avènement au siège épiscopal trifluvien. Le conseil prie votre Excellence de bien vouloir agréer ses voeux les plus pressants pour un fructueux épiscopat, ses promesses de fidélité aux directives à venir et son entière collaboration aux oeuvres auxquelles elle pourra faire appel."

La Tuque admire "La Vierge de la Guadeloupe"

La Tuque, 18. (D.N.C.) — Le beau film présenté par le Centre Catholique "La Vierge de la Guadeloupe", a été montré à la salle paroissiale de La Tuque les 10 et 11 février, devant un public nombreux et qui a été fort édifié par cette noble pellicule d'inspiration religieuse et dont l'action se passe au Mexique.

L'équipe Shaw. gagne le bonspiel annuel et le trophée A. J. Meunier

Shawinigan, 19 — Trente-deux équipes de Shawinigan, Trois-Rivières, Grand'Mère, La Tuque, Rapide Blanc, Montréal, Louiseville ont participé en fin de semaine au bonspiel annuel du club de curling de Shawinigan, pour le trophé A.-J. Meunier.

L'équipe de M. T.P.G. Shaw, de Shawinigan a remporté ce bonspiel, se rendant en finale contre l'équipe de M. F. Brabin, des Trois-Rivières. Le tournoi consolation fut gagné par l'équipe de M. Coffer, du Rapide Blanc, sur celle de M. C.O. Baptist, des Trois-Rivières. Toutes les rencontres furent des plus contestées, et ce fut l'un des plus intéressants bonspiels des dernières années.

Autre soirée demain au club St-Maurice

Shawinigan, 19. — MM. Fred Robillard, Arthur Poirier, Georges Lavergne ont gracieusement consenti à fournir le cadeau habituel au club de ski St-Maurice, qui, demain soir, mercredi, le 20 février, présentera une autre de ses soirées hebdomadaires du mercredi. Celle de la semaine passée a été une réussite exceptionnelle. On aimerait faire encore mieux demain. Il y aura certainement une grosse foule. On notera aussi que la prochaine fin de semaine sera marquée par des concours.

La fin de semaine commencera par une danse, samedi soir, et les tournois masculins et féminins auront lieu dimanche. Il y aura de magnifiques prix. A noter que l'admission, pour la fin semaine, s'étendra à tout le monde, skieurs, amis des skieurs, sportifs en général, tous sont les bienvenus.

Bel hommage à M. Lloyd McWilliams

La Tuque, 19. (D.N.C.) — M. Lloyd McWilliams, surintendant au pouvoir hydro-électrique de la Shawinigan W. & Power, a été ces jours derniers le héros d'une belle manifestation, à l'occasion de son départ pour La Gabelle, où il assumera des fonctions identiques.

M. McWilliams ne comptait que des amis, et son départ cause partout de vifs regrets. Les Canadiens-français l'avaient en particulière estime.

Promu major



Shawinigan. — M. et Mme H.-A. Beaudet, de Shawinigan, viennent d'être avisés que leur fils, le capitaine C.-A. Beaudet, du corps dentaire dans le Corps de l'Aviation Royale Canadienne, a été promu récemment au grade de major. Le major Beaudet est déjà outremer depuis quelques années. Ses parents et ses nombreux amis se réjouiront de cette belle promotion.

Lavallée, Bédard Lyonnais Messier, Gascon
Comptables-agréés
10 Est, rue Saint-Jacques
Montréal — Tél. BE. 1039

E. H.
LAMOTHE
Opticien
EXAMEN de la VUE
opticien officiel du C.N.R. à Shawinigan et à La Tuque.
Bureau à Shawinigan
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi a.m.
Bureau à La Tuque
Vendredi p.m. et samedi
68, 5ème Rue, Shawinigan
7, Commerciale, La Tuque

A VENDRE
sur route 19
Trois-Rivières
Shawinigan
13 CABINES finies stucco blanc dont 7 finies pour hiver, avec poêle à bois. Restaurant et salle, ainsi que maison privée, de 6 appartements avec chauffage à eau chaude.
$12,000. comptant
Balance facile
Personnes intéressées seulement peuvent se présenter à
J. A. LAPORTE
PLAGE SAINT-MICHEL
ALMAVILLE-HAUT
Cause de vente: propriétaire malade.

CET APRES-MIDI
à 3 heures
BAS NYLON
EN VENTE
1 paire par client seulement
A l'avenir nous aurons continuellement des bas de NYLON en magasin
Visitez notre magasin chaque semaine
Profitez de nos spéciaux.
J.A.W. MATTEAU
5¢ A $1.00
132 - 136, St-Marc SHAWINIGAN Téléphone: 3077


MONTRES REPAREES PAR NOS EXPERTS
Ne courez aucun risque et confiez-nous la réparation de votre montre.
BIJOUTERIE
THUOT Enrg.
Commandes postales remplies promptement.
48, 5e rue Shawinigan

Cuisinière demandée
On demande une cuisinière d'expérience et aussi une servante pour ouvrage général de maison.
S'adresser
Restaurant A. Bellemare
76, 4ème Rue Shawinigan

DOULEURS RHUMATISMALES
pour de bons résultats employez
"LA CAPSULE UNA"
en vente en deux formats
$2.50 et $5.00
dans toutes les bonnes pharmacies ou chez son fabricant Dr Adj. DESCHESNES Shawinigan Falls.

A VENDRE
Route Nationale
Almaville-Haut
coin 7ème Rue
2 logements de 5 appartements plus chambre de bain
s'adresser
GEO. DION
agent d'immeubles
182, 4ème rue Tél: 3595
SHAWINIGAN


• HED - AKE •
soulage les maux de tête, rhumes, grippe, névralgie, douleurs rhumatismales et douleurs menstruelles.
En vente dans toutes les pharmacies
Demandez un échantillon gratuit à
Pharmacie FAFARD
63, 4e Rue Tél. 2910

GAUTHIER & CIE
147 ST-MARC
est toujours pour vous, Mesdames, l'endroit par excellence pour vous procurer un joli costume, une robe de très bon goût, un manteau à la dernière mode et un chapeau exclusif.







Les dessinateurs de mode disent depuis quelque temps: "Voilà le printemps qui s'amène" . . . et ils ont créé les toilettes nouvelles. Les dames pensent tout l'hiver à leur toilette du printemps. Dès la mi-hiver Gauthier & Cie est à même de présenter une adorable collection de costumes du printemps, à l'allure très féminine... des robes d'un charme tout nouveau, des manteaux très en vogue et des chapeaux de pailles comme vous avez rêvé d'en avoir.

Les Costumes "Couturier"

Epaules larges... manches dolman... plissé à la taille... jupe amincissantes... ceinture s'attachant sur le devant et faisant ressortir la sveltesse de la taille. En somme des modèles "couturier" qu'il est chic de porter.

Vos rêves d'hiver en fait de costumes deviennent si tôt dans la saison une belle realité... vos desirs sont comblés... ces costumes feront de vous une vraie carte de mode... et l'envie de vos amies.

Tissus: Gabardine, crêpe de laine, crêpe de fantaisie, tweeds, jolis quadrillés shetland etc.

Tons: Pastels tels que gris, beige, bleu poudre, turquoise, jaune or, coco, tan, lime, rhum frappe, etc.

TAILLE : 12 à 44



Les ROBES...

Votre domaine, mesdames, est prêt à recevoir votre visite. Notre choix de robes de crêpe imprimé ou uni est au complet et nous recevons de nouveaux modèles chaque semaine. Ce sont des modèles des grands manufacturiers de New-York. Nous avons les manches dolman longues et courtes et une variété inconcevable de modèles. Tailles de 12 à 44.



Les Manteaux

Une belle variété de manteaux qui se porteront au printemps requiert votre choix. Procurez-vous un manteau de shag ou de poil de chameau dans les plus belles teintes pastels. Tailles de 12 à 44.

CHAPEAUX DE PAILLE....

Le modèle qui conviendra à votre personnalité comme à votre toilette est chez Gauthier & Cie et vous feriez bien de venir le choisir aujourd'hui. Nous avons des chapeaux de paille ou de fleurs qui feront le délice de toute femme bien mise.

HEURES D'AFFAIRES
Tous les jours y compris le MERCREDI et le SAMEDI de 9 h. a. m. à 6 h. p. m.
le Vendredi de 9 h. a. m. à 10 h. p. m.

Gauthier & Cie
Confections pour DAMES ET ENFANTS
147 St-Marc Fourrures

144, 4e Rue
SHAWINIGAN

Grand'Mère **SHAWINIGAN** St-Tite
SAMEDI, 16 FEVRIER 1946
Bureau du Nouvelliste à Shawinigan: 53, DE LA STATION, Tél. 2500

147, St-Marc
SHAWINIGAN
Gauthier Fourrures

Les Canadiens-français reprendront leur place dans l'industrie grâce à une orientation mieux dirigée

"Je voudrais que dans trente ou quarante ans d'ici mes compatriotes Canadiens-français reprennent la place qui leur appartient dans le service civil, dans l'industrie et dans le commerce. Il n'est pas question de revolutionner, mais de collaborer avec les anglo-canadiens, de briser le mûr d'isolement dans lequel nous nous sommes malheureusement renfermés, de le briser brique par brique. Je suis d'opinion que nous pourrons y arriver au moyen d'une meilleure orientation professionnelle, en réalisant l'absolue nécessité du bilinguisme, et finalement au moyen d'une meilleure compréhension de nos compatriotes de langue anglaise et en leur offrant une loyale collaboration."

C'est en ces termes que M. Edouard Simard, vice-président de Sorel Industries Ltd et président de Marine Industries terminait une magistrale causerie qu'il prononçait hier soir à Grand'Mère devant les membres de la Chambre de Commerce de Grand'Mère, réunis à l'Hôtel de la Salle à l'occasion de leur grand banquet annuel.

Un nombre considérable de membres de la Chambre de Commerce de Grand'Mère ainsi que de nombreux invités et délégués des chambres de Commerce de la région ont entendu M. Simard parler d'abondance de l'avenir commercial et industriel de la valle du St-Maurice qu'il a prédit comme devant être des plus brillants. M. Simard a de plus retracé les diverses étapes de sa carrière et fait part à ses auditeurs des constatations malheureuses qui lui ont dicté les conseils dont il leur a fait part. Il a préconisé une collaboration plus intime entre les éducateurs et les industriels "entre les fabricants et les consommateurs d'éducation". Il a ensuite insisté sur la nécessité d'une formation adéquate et bien dirigée chez les jeunes afin qu'ils soient préparés à accéder à des postes rémunérateurs dans l'industrie, "places qui nous reviennent de droit". Il se dit convaincu que la connaissance de l'anglais demeure absolument indispensable pour ce faire.

Le dîner d'hier soir était présidé par M. Edgar Genest, invité d'honneur, président de la Chambre de Commerce de la Province de Québec. M. Florido Matteau, président de la Chambre de Grand'Mère agissait comme cérémoniaire et présenta successivement Son Honneur le maire Elzéar Dallaire de Grand'Mère, M. Edgar Genest, M. le curé Donat Fréchette Me Auguste Désilets, Me August e guste Désilets, c.r. et M. Alphida Crête qui prirent la parole tour à tour.

M. Florido Matteau

M. Matteau rappela le travail fructueux accompli à la Chambre de Grand'Mère par les présidents qui le précédèrent: MM. Albert Thibeault, J. O. Pelletier, Elzéar Dallaire et Arthur Létourneau. Il salua la présence au nombre des convives de MM. les maires Adem Pellerin, de Ste-Flore et Albert Beaudoin de St-Georges; nota particulièrement la présence des chefs d'industrie grâce auxquels la ville connait une enviable prospérité. Il déclara envisager avec confiance la nouvelle ère de progrès industriel qui s'ouvre pour Grand'Mère et félicita de son succès M. Albé Matteau, animateur du Comité industriel, dont le travail a valu à Grand'Mère d'intéressants développements dans le domaine industriel. M. Matteau signala de plus la collaboration étroite qui existe entre la Chambre de Commerce et le Jeune Commerce de Grand'Mère. Il présenta aux convives les invités d'honneur dont nos lecteurs retrouveront les noms sous la photo publiée dans cette même page.

Le maire Dallaire

Le maire de Grand'Mère, au nom de la ville, souhaita la bienvenue aux convives et plus particulièrement au conférencier M. Simard en qui il s'est plu à reconnaitre un compatriote. Il rappela que M. Simard avait travaillé à la construction du barrage de la Laurentide au début de sa carrière. "Vous êtes un citoyen de Grand'Mère," dit-il, "et à ce titre, je vous salue". M. Dallaire invita ensuite M. Simard à établir une industrie à Grand'Mère et souligna la collaboration merveilleuse qui a toujours marqué les relations de la Corporation de Grand'Mère avec les industriels de la ville.

M. Edgar Genest

M. Genest, président de la Chambre de Commerce de la Province (fédération de toutes les Chambres de Commerce du Québec) rappela que le prochain congrès provincial se tiendrait dans la Mauricie. Il fit ensuite un vibrant éloge de M. Florido Matteau et déclara très heureux le choix de M. Matteau par les membres de la Chambre de Commerce de Grand'Mère comme président et rappela qu'il a su depuis les quelques dernières années susciter un intérêt et un enthousiasme très vifs dans le travail qui s'y accomplit.

M. Genest salua la présence des présidents des Chambres de Commerce du district, puis définit le rôle des chambres dans les diverses villes de notre province. Leur tâche primordiale consiste, dit-il, à développer leur ville. Montréal a un surplus de population et d'industrie et un programme de décentralisation s'impose. M. Genest établie une comparaison entre la province d'Ontario où sept villes au moins ont une population de plus de cent mille âmes et la province de Québec où les centres populeux font défaut. Il affirme que la ville de Grand'Mère peut connaitre un très bel essor industriel et que sa population peut fort bien doubler et même tripler en un temps relativement court si tous les membres de la Chambre de Commerce concourent à son développement.

M. le curé Fréchette

M. l'abbé Donat Fréchette, curé de la paroisse St-Paul de Grand'Mère, dans une courte allocution félicita M. Florido Matteau de la part qu'il a prise à l'établissement de nouvelles industries dans Grand'Mère ainsi qu'à l'impulsion qu'il a donnée à la Chambre de Commerce. Il termina en citant la belle "Spes in Labore" Nous avons foi dans la valeur du travail.

Me Auguste Désilets

Me Auguste Désilets, c.r., présenta ensuite le conférencier M. Edouard Simard. Il retraça les diverses étapes de sa carrière, cita les multiples entreprises auxquelles il a donné l'impulsion du succès et termina en déclarant qu'il a donné à àtoute la province un exemple de réussite obtenue à force d'énergie, de clirvoyance et de gentilhommerie.

M. Aipnida Crête

M. Crête fut le dernier à prendre la parole. Il remercia le conférencier en des termes chaleureux et fit grand état de l'esprit de détermination qui a toujours caractérisé les Simard. Il identifia ceux-ci à notre vie nationale. Il n'est pas un continent, dit-il, qui ne connaissent aujourd'hui les Simard comme des industriels qui se sont taillé un succès remarquable". En terminant M. Crête invita lui aussi M. Simard à songer à établir une industrie à Grand'Mère "où le développement est bien rythmé, sinon très accéléré".

M. EDOUARD SIMARD

Le conférencier retrace d'abord brièvement les premières étapes de sa vie et souligne les circonstances qui orientèrent définitivement sa carrière. Il rappelle qu'il est issu d'une lignée ininterrompue de marins, dont le chef en fait fut le premier marin du pays et épousa en 1648, la fille d'Abraham Martin propriétaire des plaines d'Abraham. La chaine de marins ne s'est jamais cassée, ajoute-t-il. Ce fut mon père qui changea le destin en se refusant à voir aucun de ses enfants embrasser la carrière qu'il avait lui-même suivie. M. Simard relata qu'il travailla deux ans dans un bureau et s'en trouva fort malheureux ayant cru d'abord qu'il n'était pas nécessaire de savoir l'anglais. "Le commerce de foins et grains dans lequel j'avais obtenu une position était hélas, comme presque toutes nos industries entre les mains de nos compatriotes anglo-canadiens. J'éprouvai beaucoup de difficultés et décidai dès lors de tenter ma chance ailleurs. Je pris des cours par correspondance sur la mécanique et l'électricité. J'étudiais le soir dictionnaire en mains afin de pouvoir troduire de l'anglais au français, mais après un an une lettre m'apprit que malheureusement ma connaissance insuffisante de l'anglais m'interdisait de suivre ces cours plus longtemps. Je décidai donc de tout abandonner et de quitter Sorel pour Grand'Mère où l'on entreprenait alors la construction du barrage de la Laurentide. Je m'engageai comme apprenti électricien.

"Ceci a changé ma vie. Quand je passe ici, je considère la ville de Grand'Mère comme un lieu de pèlerinage et de vénération. Je retournai à Sorel au bout d'un an et demi et travaillai comme électricien durant onze ans. Je ne donnerais pas l'expérience que j'ai acquise au contact de l'ouvrier. C'est à ma connaissance et à ma compréhension du travail de l'ouvrier que je dois le succès relatif auquel j'ai atteint.

Le conférencier aborde ensuite un autre sujet. "Je ne suis pas venu vous complimenter, dit-il. Les compliments ne sont pas habituellement ce dont nous avons le plus besoin. Je prendrai plutôt l'attitude du père de famille qui n'hésite pas à dire à ses enfants ses erreurs et ses défauts.

"Dans votre région, à Trois-Rivières, Shawinigan et Grand'Mère, particulièrement, la situation est très heureuse du point de vue industriel. Vous n'avez qu'à considérer ce qui s'est passé depuis les 25 ou 30 dernières années. Vous avez prospéré à pas de géant contrairement aux autres vieilles villes.

"Vous faites partie d'une région qui ne peut pas se soustraire au développement éventuel du Canada, parce que vous possédez deux éléments primordiaux pour tout progrès industriel: vos forces hydrauliques et vos forêts." M. Simard déclare ensuite que dans environ 5 ans le bois, matière première des plus abondantes dans notre district servirait à des utilinombreuses et qu'il entrerait notamment dans une proposition très sations très diversifiées et très forte dans la fabrication de toutes sortes de tissus. Il compléta ce tableau des avantages industriels de notre région en parlant des belles facilités de transport qu'on y trouve partout. "Quoique vous fassiez, ajouta-t-il, je suis convaincu que la région du nord un intense développement industriel dont vous bénéficierez dans une large mesure. C'est parce que nous devions à la population de Sorel une grosse dette de reconnaissance que nous avons voulu établir cette industrie chez elle. Avant l'intérêt matériel il nous fallait faire passer la question de sentiment. Mais tel n'est pas le cas des industries qui s'implanteront dans le Québec. Elles devront prendre le chemin logique: celui qui leur offre les avantages que je vous citais tantôt. L'avenir vous sourit ici sur la rive nord. Nos enfants verront probablement un progrès tel dans la Mauricie qu'il n'y aura plus qu'une avenue ininterrompue d'industries entre Trois-Rivières et Grand'Mère

"Il faut préparer la venue de ces industries, de dire ensuite M. Simard. Les Canadiens-français ont droit d'atteindre aux postes de commandes. Il est malheureux que notre enseignement n'ait tendu au cours des années passées qu'à former des gens pour les professions industrielles. Depuis vingt-cinq ans nous pensons à former des techniciens. Si nous les avions eu ces techniciens voici 50 ans, une grande partie de nos ressources naturelles serait restée aux mains des nôtres. Nous aurions au moins, à défaut du contrôle entier et du capital, obtenu une juste participation. Nous serions aujourd'hui des associés des participants et non des employés de nos compatriotes venus avec de l'argent et de la technique.

"Songeons à l'avenir. L'amour de son travail fait toute la différence dans la vie d'un homme".

M. Simard trace ici les lignes d'un projet qu'il suggère aux Chambres de Commerce d'adopter pour créer des compétences dans le domaine industriel. Il leur demande de s'organiser en vue de pouvoir détecter les compétences dès le bas âge en étudiant les tendances, les aptitudes des enfants au moyen de l'orientation professionnelle. Il souligne de plus l'importance qu'il y aurait pour la vie commerciale et la vie industrielle de notre province d'établir un joint, un point de contant entre les fabricnats et les consommateurs de l'éducation, c'-à-d. entre les éducateurs et les employeurs. "Il faut absolument faire disparaitre la cloison étanche qui à l'heure actuelle empêche les éducateurs de connaitre exactement les besoins nouveaux de l'industrie et ne peuvent former les jeunes de façon à leur permettre d'y faire face.

M. Simard touche ensuite un autre point de sa causerie en préconisant l'étude de l'Anglais. "Nous serons toujours en minorité sur le continent américain, déclara-t-il. Nous devrons toujours compter sur la qualité pour nous imposer et obtenir notre juste part de positions. Nous ferons montre de qualités supérieures au moyen d'études poussées. Dans cet ordre d'idées, le bilinguisme est très nécessaire."

Quatre-vingt-dix pour cent de l'industrie du Canada, qu'on le veuille ou non sont entre les mains de nos compatriotes d'une autre langue. Je ne dis pas celà pour que nous abandonnions nos droits, mais pour que nous soyions plus en mesure de les défendre en les faisant valoir. Nous constituons un groupe de 3 millions noyé au sein d'une population anglophone de 145 millions. Nos compatriotes anglais comprennent que nous avons droit à notre part, à condition toutefois que nous soyions qualifiés.

Lorsque nous aurons atteint ce point nécessaire de compétence, si nous ne reconquérons pas nos ressources naturelle, du moins nous atteindrons aux postes de commande auxquels nous avons droit dans le service civil ainsi que dans les compagnies indutrielles, commerciales et financières.

Même en France à l'heure actuelle on se rend compte qu'il faut que le Français soit un bilingue, à cause de l'influence américaine et anglaise; à plus forte raison chez nous, ce sentiment de conversation doit prévaloir.

"Je vous fais simplement part de mon expérience et de mes constatations et ne prétends aucunement prêcher pour vous faire partager mes idées. Afin d'atteindre au succès, le Canadien-français a besoin d'une orientation dirigée, du bilinguisme et d'une meilleure compréhension de ses compatriotes de langue anglaise, avec qui il est appelé à collaborer.

"Il est un autre point sur lequel je veux insister: celui de la conservation du commerce et de l'industrie par ceux qui les bâtissent, pour leurs enfants. Il nous faut créer un sentiment national de coopération, de support, d'entr'aide. Détruisons l'esprit de jalousie et de denigrement défaut qui nous vient de nos ancêtres."

M. Simard fait le tableau de l'esprit d'initiative et d'entreprise qui a toujours caractérisé le Canadien-français dans le passé et l'a poussé à bâtir l'indutrie de la chaussure et celle des moulins de bois qui connurent une belle prospérité. Mais la soif de lucre a poussé ces industriels à vendre ces indutries à leurs compatriotes d'autre langue. "On les a vendu, ajoute-til et aujourd'hui les enfants des bâtisseurs travaillent pour les nouveaux propriétaires. "On laisse quelque chose en mourant, lorsqu'on laisse une industrie. M. Simard, dans ce ordre d'idées suggère aux Chambre de Commerce d'appuyer un mouvement qui aurait pour mission d'insuffler aux nôtre la fierté nationale et ferait disparaitre leur complexe d'infériorité, les inciterait à sortir de leur isolement, créerait de l'enthousiasme.

Il résume en affirmant qu'il n'est pas du tout question de révolutionner mais bien plutôt de demander à chacun de collaborer à briser le mur d'isolement dont les Canadiens-français se sont volontairement entourés, de le briser brique par brique afin que dans trente ou quarante ans d'ici nous puissions reprendre la place qui nous appartient dans la vie commerciale, industrielle et financière du pays.

A l'issue de l'assemblée M. Matteau remercia MM. Jules Roy, président du comité d'organisation, M. André Roy, M. Larry Rousseau ainsi que M. Lionel Pellerin et le nouveau secrétaire de la Chambre de Commerce M. Martial Milette. Le président de la Chambre de Commerce de Grand'Mère remercia de plus publiquement les autorités de notre journal ainsi que l'Union Nationale pour la publicité accordée à cet organisme.

M. Edouard Simard à la Chambre de Commerce de Grand'Mère



On reconnaitra ci-haut les sommités du monde industriel et commercial de Grand'Mère, qui avaient pris place à la table d'honneur, lors du banquet annuel de la Chambre de Commerce de cette ville, à l'hôtel de la Salle, hier soir, de même que les invités d'honneur qui participèrent à cet important événement, et entendirent M. Edouard Simard, conférencier d'honneur, préconiser une plus grande participation des Canadiens-français à la vie économique du Canada. De gauche à droite: M. W. B. SCOTT, gérant de la division Laurentide de la Consolidated Paper Corporation; M. Léon TREPANIER, commissaire industriel de la ville des Trois-Rivières; M. Laurent PARADIS, nouveau président de la Chambre de Commerce des Trois-Rivières; M. J.-Alphida CRETE, de Grand'Mère, qui remercia le conférencier; M. l'abbé Donat FRECHETTE, curé de la paroisse Saint-Paul de Grand'Mère; M. Edouard SIMARD, vice-président de Sorel Industries et président de Marine Industries, conférencier d'honneur; M. Florido MATTEAU, président de la Chambre de Commerce de Grand'Mère; M. Edgar GENEST, président de la Chambre de Commerce de la province qui présidait le banquet d'hier soir; Son Honneur le maire de Grand'Mère, M. Elzéar DALLAIRE; Me Auguste DESILETS, c.r., qui présenta M. Simard; M. Paul TELMOSSE, président de la Chambre de Commerce de Shawinigan Falls; M. Jean-J. CRETE, de Saint-Jacques des Piles; M. Lucien MASSICOTTE, du Cap-de-la-Madeleine, qui représentaient M. Gustave Catellier, président de la Chambre de Commerce du Cap.

Funérailles de M. Joseph Blais

Shawinigan, 18, (D.N.C.) — D'imposantes funérailles ont été faites récemment, en l'église St-Marc, à M. Joseph Blais, décédé à l'âge de 63 ans. La levée du corps fut faite par le R. P. Larivée, s.s.s., qui chanta aussi le service, assisté de MM. les vicaires Omer Ferron et Gregoire Leblanc. Les porteurs furent MM. Harry Marchand, Joseph Larue, Alfred Lamy, Médéric Bonenfant, A St-Cyr et Félix Labbé. MM. H. Marchand et J. Larue firent la quête.

Le défunt laisse pour le pleurer, son épouse, née Georgine Grenier, quatre fils, Trefflé, Ovila, Emile, Cyprien, quatre filles, Mme Napoléon Jacques, née Simonne, Mme Patrick Bourassa, née Antoinette, Mme Edgar Lemire, née Sara, et Mlle Alice Blais; trois gendres: MM. Jacques Bourassa et Lemire; une belle-fille, Mme Ovila Blais, et 23 petits-enfants; ses frères, Napoléon et Louis Blais de St-Mathieu, ses soeurs, Mme Norée Petit, née Joséphine, Mme Alfred Grenier, née Anna, de Waterbury, ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. Norée Petit et Alfred Grenier, M. et Mme Lazare Grenier, M. et Mme William Hill, M. et Mme Edmond Grenier, M. et Mme Trefflé Grenier, de Shawanigan; M. Albert Vincent, de St-Gérard, M. et Mme Ernest Boisvert.

Outre les personnes déjà mentionnées, on remarquait aux funérailles M. et Mme Arthur Hill, MM. Martin Jacques, Paul-Emile Gélinas, Ephrem Lacerte, M. et Mme Emile Gélinas, M. et Mme Maurice Mongrain, M. et Mme Henri Desaulniers, M. et Mme Georges-Edouard Gélinas, M. et Mme Armand Gaudet, M. et Mme Ovila Garceau, M. et Mme Antonio Lacerte, M. et Mme Albert Grenier, M. et Mme Achille Brodeur M. et Mme Onésime Doucet, Mlles Cécile Houle, Thérèse Grenier, Georgette Grenier, Marie et Simonne Hill, Jeanne d'Arc Hill, Majella Davidson M. Ubald Hill, Mme Arthur Davidson, MM. Jean-Paul Davidson et Paul-Emile Veillette, M. et Mme Albert Brodeur, M. et Mme Arthur Vincent, M. et Mme Armand Côté, M. et Mme Omer Boucher, M. et Mme Emilien Marcotte, M. et Mme Henri Beaudoin, M. et Mme Adem Blais, M. et Mme Théophile Grenier, M. et Mme Armand Vincent, M. et Mme Lucien Blais, M. et Mme Adélard Vincent. Mmes Maxime Savard, Hector Gélinas, MM. J.-A. Desaulniers, Octave Hamel, J.-B. Trépanier, Henri St-Onge Maxime Savard, Alcide Grenier, Alfred Arsenault, M. et Mme Emile Renaud, Mmes Ephrem Flageole, Fernando Lemire, Eugène Nadeau, M. et Mme Wilfrid Laplante, M. et Mme Aldéo Fafard, M. et Mme Georges Julien, M. et Mme Willie Vézina, MM. Ls Julien, Eddie Diamond, Gédéon Desaulniers, Mme Philippe Lafrenière, M. et Mme Sévère Lafrenière, M. et Mme Ephrem Vincent, M. et Mme Wilfrid Abel, M. et Mme Lucien Isabelle; M. et Mme Clément Veillette, M. et Mme Louis Grenier, M. et Mme Walter Matteau, M. et Mme Ovila Vincent, M. Philippe Houde, Mlle Jeanne Bellerive, M. Timoléon Jacob, M. et Mme Léo Mélançon, M. H. Roch, M. et Mme Joseph Jacques, M. Omer Lefort, M. Lucien Deschênes, M. et Mme Wilfrid Blouin, M. et Mme Alfred Blouin, Mme Antoine Boulé, M. et Mme Victorin Marcotte, M. et Mme Arthur Houde, M. et Mme Antonio Grenier, M. et Mme Athanase Descoteaux, M. et Mme Gaston Marcotte, M. et Mme Victor Lavoie, M. et Mme Antonio Lacerte, M. et Mme Arthur Therrien, M. et Mme Oscar St-Ours, M. et Mme Albert Rivard, M. Ephrem Hamel, Mlle Rita Nadeau, Mme Gilbert Desaulniers, M. Alfred Hébert, MM. et Mme Adem Rivard, Joseph Moisan, Albert Lemire, Cyprien Grenier, Adolphe Marchand, Lionel Larivée, Louis-Georges Vincent, Yves Giroux, Gustave Déry, Joseph Dupont, Alfred Dupont, Achille Grenier, Viateur Lemire, Yvon L'Heureux, Roméo Hill, Alphonse Milot, Roland Grenier, Jules Veillette, Onias Carufel, M. Alfred Jacques, Mlle Monique Lafrenière, M. et Mme Johnny Hill, M. et Mme Joseph Dupont, M. et Mme Victor Gélinas, Mlles Mariette Côté, Monique Deschênes, Cécile et Yolande Gélinas, Jeannine Vincent, M. P.-E. Déziel, Mmes Maurice Trottier et Alcide Beaudet, Arthur Lafrenière, J.-B. Dupont, P.-E. Vézina, Hervé Mailhot, Ovide Villemure, Maxime Lemay, Mlles Marguerite Lafrenière, Brigitte Deschênes, Gertrude Fafard, Mireille Vincent, Yolande Vincent, MM. Alcide Bourassa, Georges Déziel, Roger Casabon, Léo-Paul Brodeur.

On remarquait également Mmes Donat Doré, Wilfrid Boisvert, Donat Milot, Mlle Gisèle Veillette, M. Babriel Renaud, M. et Mme Henri Deschênes, M. et Mme A. Bragagnolo, M. et Mme Charles-Edouard Veillette, M. et Mme Albert Brodeur, M. et Mme Henri Champagne, M. et Mme Elzéar Lacerte; M. et Mme Victor Lacerte, M. et Mme Robert Pronovost, M. et Mme Eugène Jacques, M. et Mme Arthur Gélinas, M. et Mme Honoré Petit, M. et Mme Lucien Blais, M. et Mme Louis Blais, M. Anatole Longval; M. Adélard Lafrenière, Mlles Henriette Paquin et Georgette Michaud, Mme Henri Grenier, Révérend Frère Paul Thibodeau, M. Patrick Doyle, Mme Denis Lafrenière, M. Hervé Villemure M. Thomas Deschênes; Mme Arclès Lafrenière, Aurèle Lemay, M. et Mme Dorla Grenier, M. et Mme Azarie Lacombe et plusieurs autres personnes dont les noms nous échappent.

A la famille en deuil, nous offrons ons sincères condoléances.

Les funérailles étaient sous la direction de la maison Oscar St-Ours.

Noces d'argent de M. et Mme M. Marineau

Shawinigan, 19, (D.N.C.)— M. et Mme Mathias Marineau, deux citoyens bien connus, ont célébré le 25e anniversaire de leur mariage

A cette occasion, l'église de la Baie Shawinigan fut la scène d'une grand'messe, suivie de la rénovation du serment nuptial. La cérémonie religieuse fut présidée par le cousin du jubilaire, M. le chanoine Henri-Paul Pellerin, chancelier du diocèse des Trois-Rivières, assisté de M. le curé Ernest Jacob et de M. le vicaire Paul Gaudet. La chorale sous la direction de M. Alfred Yelle, exécuta une jolie messe. Le soliste fut M. Henri-Paul Bigotaud. M. Papillon touchait l'orgue.

Après la cérémonie, un délicieux dîner fut servi à la demeure des jubilaires. Dans la soirée, à la salle paroissiale, un imposant groupe de parents et d'amis accueillit M. et Mme Mathias Marineau. Une bourse bien garnie fut offerte par une gentille fillette, Mireille Croisetière. Une autre nièce, Mlle Gisèle Gélinas, présenta aux jubilaires deux bagues d'argent. Une adresse de souvenir et de souhaits fut lue par Mlle Carmen Marineau, fille des jubilaires.

Parmi les invités on remarquait M. le chanoine Pellerin, M. le curé Jacob, M. le vicaire Gaudet, le révérend Père Paul Juneau M. Xavier Loranger, témoin de Mme Marineau, M. Arthur Marineau, Mme Arthur Marineau, Mme Joseph Gélinas, nièces des mariés, leurs frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, M. et Mme Damien Croisetière, M. et Mme Engelbert Plante, M. et Mme Donat Gélinas, M. et Mme Bruno Marchand, M. et Mme Armand Marineau, M. et Mme Arthur Rondeau, M. et Mme Isidore Grenier, Mlles Rose et Bernadette Marineau. Parmi les autres parents et amis, on remarquait l'honorable Dr Marc Trudel et son épouse, Mme Henri Pellerin, Mme Xavier Loranger, M. et Mme Phillias Vincent, M. et Mme Dosithée Lavergne, Mme Elzéar Lavergne, M. Edgar Hogue, M. et Mme A. Papillon, M. et Mme Paul Bigotaud, du Cap-de-la-Madeleine, M. et Mme Wilfrid Vincent M. et Mme Dominique Mercier, (maire de la Baie de Shawinigan), M. et Mme Eugène Gignac, M. et Mme Donat Gélinas, M. et Mme Delphis Thibodeau, M. et Mme Léo Carier, M. et Mme Maurice Lafrenière, M. et Mme Willie Trudel, M. et Mme Germain Vincent, M. et Mme J. B. Gélinas, M. et Mme Adem Grenier, M. et Mme Omer Bourassa, M. et Mme Paul Rivard, Mme Wilfrid Mercier, M. et Mme A. S. Martin, M. Armand Mélançon, M. Georges Gélinas, Mme Wellie St-Louis, M. et Mme Arthur Martin, Mme Donat Pratte, MM. Paul Milette, Amance Marceau, Bruno Gélinas, Martial Marineau, Bruno Croisetière, Roland Thibodeau, Fernand et Roch Croisetière, Etienne et Jacques Gélinas, Gérard Thibodeau, Gaston Marineau, Robert et Raymond Lavoie; Mlles Carmen Marineau, Aline Plante, Mariette et Mireille Croisetière, Denise Meunier, Violette, Jacqueline et Solange Gélinas, Rollande et Marielle Thibodeau, Yvette, Suzelle, Lucette Marineau, Lucie Rondeau, Gertrude Samson, Gisèle, Hélène et Colette Gélinas.

Le Révérend Père Juneau présenta des films sur sa captivité dans un camp d'internement nanazi en Autriche, au cours de la dernière guerre. Il y eut aussi de la musique et du chant. On entendit en particulier M. Edgar Hogue, ténor, M. Paul Bigotaud, ténor, M. A. Papillon, organiste. Les danses furent accompagnées par trois musiciens spécialisés MM. Charles Auger, Amédée Boucher, Réal Auger M. Damien Croisetière agissait comme organisateur et cérémoniaire de ces fêtes, qu'on n'oubliera pas de bientôt. Tous se sont unis pour offrir leurs hommages et leurs voeux de longue vie à M. et Mme Marineau, qui étaient fort émus et remercièrent en termes délicats tous ceux qui avaient organisé la fête ou y participèrent.

Mutations de propriété

Par l'entremise de Georges Dion, agent d'immeubles, 182, 4ième rue, angle avenue Des Cèdres, Shawinigan Falls, Monsieur Denis Aubichon a vendu sa maison située sur la 13e rue à Almaville à Monsieur Amédée Lasnier.

Par l'entremise du même bureau, Monsieur Alexandre Dusseault a vendu sa maison de Glenada à Monsieur Dominique Boisvert.

Par l'entremise du même bureau, Monsieur Amédée Lasnier a vendu sa maison située sur la 12e rue à Almaville à Monsieur Denis Aubichon.

Sympathies de l'Union Musicale à M. R. Juneau

Shawinigan, 19. — M. Roméo Juneau, vice-président de l'Union Musicale de Shawinigan, vient de neau, décédé dimanche à l'âge de perdre son père. M. Mathias Ju-07 ans. D'autres membres de cette fanfare, M. Maurice Coutu, secrétaire-trésorier, Rosario et Pierre Coutu, et M. A. Vanasse, avaient ausis perdu des parents chers au cours des quatre dernières semaines. MM. Coutu avaient perdu leur mère de même M. Vanasse.

Les musiciens ont appris avec tristesse ce nouveau décès, et ils ont adopté une résolution de sympathies à l'endroit de Roméo Juneau et de sa famille.

Une forte délégation de la fanfare assistera aussi aux funérailles, demain matin, mercredi, 20 février, à l'église St-Bernard à 8 heures demie.

Encouragement à la L. O. C.

Shawinigan, 19. (D.N.C.) — Le comité de propagande sociale régionale, à son assemblée du 15 février 1946, a proposé la résolution suivante à l'endroit de la Ligue Ouvrière Catholique:

"Souhaitons plein succès à la Ligue Ouvrière Catholique dans ses revendications pour un Crédit Ouvrier".

HOTEL ROYAL 1900
Cordiale invitation aux touristes aux voyageurs
35 chambres modernes
Cuisine canadienne
62, 4e Rue Shawinigan

Faites installer
LE FAMEUX BRULEUR A L'HUILE
"ALASKO"
Seul dépositaire pour Shawinigan à La Tuque
Téléphonez ou écrivez à
SHAWINIGAN CASH REGISTER
96, rue Champlain Tél. 573
Shawinigan Falls

Vente — Achat
Réparation — Echange
Caisse enregistreuses, dactylographes, additionneuses, coffre forts, accessoires et meubles de bureau, accessoires et machines de bouchers, hôtels, restaurants, institutions, etc.
VOYEZ OU ECRIVEZ A
SHAWINIGAN CASH REGISTER & SUPPLY
96, Rue Champlain SHAWINIGAN Tél.: 573

OFFRE D'EMPLOI
Deux vendeuses d'expériences demandées pour grand magasin de confections pour dames et messieurs. Inutile de se présenter sans expérience et très bonnes références.
Nous paierons un bon salaire et le garantirons par contrat si désiré. Chance d'avancement rapide suivant qualifications.
S'adresser en personne chez
Chez KASTNER Ltée
60, 5ième Rue Shawinigan Falls

M. Trépanier
OPTICIEN
Spécialiste de la vue
Bachelier en Optométrie de l'Université de Montréal
BUREAU: 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
sauf les lundis et mercredis soirs
Pharmacie TRÉPANIER
PRESCRIPTIONS
25, 5e rue Shawinigan Tél. 2797

COMMENCE À AGIR EN 2 SECONDES
ASPIRIN
SOULAGE LES DOULEURS CAUSÉES PAR LES RHUMES
NOUVEAUX BAS PRIX
12 comprimés 18c
24 comprimés 25c
100 comprimés 79c
LE VÉRITABLE "ASPIRIN" EST MARQUÉ DE CETTE FAÇON

LA NOUVELLE TEINTURE SUNSET POUR TOUS TISSUS
Teinte ou Teint le Nylon, la Celanese, les Tissus Mixtes!
Facile... Sûre... Rapide...
LA TEINTURE SUNSET pour tous tissus teinte sans bouillage—est sûre, rapide et facile à employer. Vous obtenez des couleurs plus riches—toujours semblables à celles des échantillons! Achetez-en aujourd'hui au magasin que vous préférez.
SUNSET DYES
TOUS TISSUS POUR TEINDRE OU TEINTER: COTON • TOILE • SOIE
IL EST ÉCONOMIQUE ET SAGE D'EMPLOYER LES TEINTURES SUNSET!

LE BREUVAGE CHAUD LE PLUS 'RÉCONFORTANT' AU CANADA
BOVRIL est SOUTENANT
DANS TOUTES LES ÉPICERIES ET PHARMACIES

Quatre blanchissages pour Durnan
Jack Stewart le vilain du clan

Montréal, 19. (P.C.)— Le Canadien de Montréal a remporté trois victoires en trois joutes la semaine dernière pour mettre ses joueurs en évidence. Toe Blake et Elmer Lach ont participé à six points chacun tandis que Maurice Richard un troisième membre des habitants participa à sept.

Max Bentley des Black Hawks de Chicago détient toujours la première place chez les compteurs de la ligue Nationale avec 16 buts et 24 assistances pour un total de 40 points. Bentley n'a participé à aucun point durant la semaine dernière.

Bill Durnan des habitants continue d'être le meilleur gardien de buts du circuit Dutton avec 70 buts comptés contre lui en 29 parties pour une moyenne de 2.214. Turk Broda du Toronto est deuxième avec une moyenne de 2.500, 10 buts contre lui en 4 parties.

Le Roi des blanchissages est Bill Durnan avec quatre tandis que Lumley, Bibeault et Brimsek en ont chacun deux.

Le Chicago est le club le plus puni de la ligue avec 274 minutes y compris deux punitions de mauvaise conduite. Le Canadien suit avec 260 minutes.

Jack Stewart du Détroit est toujours le vilain ayant passé 53 minutes au pénitencier.

Les Compteurs:

	B.	A.	T.	P.
M. Bentley, Chicago	30	22	52	4
Mosienko, Chicago	16	24	40	8
G. Stewart, Toronto	27	12	39	2
C. Smith, Chicago	19	20	39	2
Blake, Canadien	24	13	37	2
Lach, Canadien	9	28	37	228
Demarco, Rangers	18	18	36	8
Kaleta, Chicago	16	19	35	17
Richard, Canadiens	19	31	33	35
D. Bentley, Chicago	15	18	33	12
Gallinger, Boston	12	21	33	16
Hamill, Chicago	15	15	30	21
Taylor, Toronto	19	10	29	12
Horeck, Chicago	15	14	29	26
Warwick, Rangers	13	15	28	15
Laprade, Rangers	11	15	26	0
E. Bruneteau, Détroit	15	10	25	11
Cain, Boston	13	12	25	2
Carveth, Détroit	12	13	25	8
Dumart, Boston	17	7	24	2
Shill, Boston	15	9	24	10
A. Brown, étroit	15	9	24	25
Apps, Toronto	13	11	24	2
Schmidt, Boston	10	14	24	17
Bodnar, Toronto	8	16	24	10

GARDIEN DE BUTS

	JJ.	Bc	BL
Durnan, Canadiens	29	70	4
Bibeault, Canadiens	10	30	0
Canadiens Total	39	100	4
Lumley Détroit	38	110	2
Bibeault, Boston	16	45	2
Brimsek, Boston	24	73	2
Boston total	40	118	4
Stevenson, Chicago	2	12	0
Karakas, Chicago	38	119	1
Chicago total	40	131	1
Bastien, Toronto	5	20	0
Bell, Toronto	8	31	0
McCool, Toronto	22	81	0
Broda, Toronto	4	18	0
Toronto total	39	142	0
Henry, Rangers	10	42	1
Rayner, Rangers	30	112	1
Rangers total	40	154	2

PUNITIONS PAR CLUB

Toronto	199	
Boston	207	
Rangers	229	(1 mauv. conduite)
Détroit	233	
Canadiens	260	(1 mauv. conduite)
Chicago	274	(2 mauv. conduite)

POSITION DES CLUBS

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Tot
Canadiens	39	23	133	3	132	100	49
Chicago	40	20	14	6	164	131	46
Boston	40	19	13	8	129	118	46
Détroit	38	15	15	8	102	110	38
Toronto	39	13	20	6	118	142	32
Rangers	40	9	24	7	110	154	25

Dur coup pour Valleyfield

Montréal, 19 (P.C.))— Après avoir été continuellement dans la course pour la quatrième position dans la ligue du Groupe Sénior, les Braves de Valleyfield viennent de recevoir un dur choc en subissant deux défaites consécutives aux mains des Volants de Hull pour être pratiquement éliminés.

Les Cataracts et les As sont dans les positions favorites pour rencontrer le Royal de Montréal et les détenteurs de la deuxième position les Sénateurs d'Ottawa dans les prochaines éliminatoires pour le championnat du Groupe Sénior.

Les As de Québec qui détiennent encore la Coupe Allan qu'ils ont gagné il y a deux ans furent atteint fortement lorsqu'ils perdirent les services de Lionel Bouvrette leur gardien de buts étoilé.

L'accident qui mit hors de combat Bouvrette, peut être pour de bon, vient de donner une opportunité au Jeune Jean Marois, un gars de Québec et une étoile du Collège St-Michael de Toronto a déjà joué quelques parties pour les Maples Leafs de Toronto.

Si les As demeurent en quatrième position d'ici la fin de la cédule, ils rencontreront le Royal tandis que le Shawinigan serait opposé aux Sénateurs d'Ottawa.

Incidemment, voilà une étrange chose de voir les Braves de Valleyfield devenir une des deux équipes à rester en rehors du détail car plusieurs de ses joueurs ont été les meilleurs compteurs du Groupe Sénior.

Les Volants de Hull se réorganisent pour l'an prochain avec l'acquisition d'Allie Garland comme nouvel entraineur. Garland était avec l'Université d'Ottawa et remplacera Bob Guertin qui s'occupera maintenant de la finance seulement.

71 points pour Leslie Douglas

New Haven, Conn., (P.C.) — Les Douglas des Capitals d'Indianapolis est en tête des compteurs de la ligue Américaine avec une avance de trois points sur son co-équipier Pete Leswick.

Douglas a compté 36 buts et fournit 35 assistances pour un total de 71 points. Leswick vient ensuite avec 25 buts et 43 assistances pour un total de 68 points.

Pete Bessone du Cleveland, Charles Scherza du Providence et Andy Branigan du Indianapolis ont occupé la boîte du pénitencier pendant 72, 71 et 67 minutes pour mener le bal chez les vilains.

Les compteurs

	B.	A.	Tot.
Douglas, Indianapolis	36	35	71
Leswick, Indianapolis	25	43	68
Wilson, Pittsburg	32	32	64
Burlington, Cleveland	28	33	61
Trudel, Cleveland	25	35	60
Gagné, Providence	24	35	59
Rimstad, St-Louis	27	32	59
Rozzini, Hershey	26	33	59
Cunningham, Clevaland	27	31	58
Larson, Hershey	23	35	58

Dan Gardella ira jouer au Mexique

Miamo, 19 (P.A.) — Danny Gardella congédié ces jours derniers par les Giants de New-York, pour avoir engueulé le secrétaire du club Eddie Brannick, et à qui Mel Ott, a refusé le droit de s'entraîner, a dit hier qu'il avait signé un contrat de cinq ans avec un club du Mexique.

Robert Jamis, représentant de la ligue du Mexique ici, a offert $7,500 à Dick Bartell, mais celui-ci l'a refusée parce qu'il est actuellement sous contrat avec les Giants.

Fameux pur-sang mort à Beverley

Beverly Hills, Calif., (P.C.) — Style Prince, gagnant de la bourse Haggin au pare d'Hollywood l'an dernier et reconnu comme l'un des meilleurs pur-sang des Etats-Unis chez les chevaux de deux ans, vient de mourir hier soir des suites d'une crise cardiaque.

Biographies de Marois et Mailley

Voici des notes biographies sur Jean Marois et Frank Mailley des As de Québec.

Age: 21 ans. Grandeur: 5.9. Pesanteur: 155.

Jean a commencé son hockey au collège St-Michael de Toronto en 1938-39 alors qu'il joua juvénile.

Il demeura avec l'équipe juvénile l'année suivante.

En 1940-41-42-43-44, il joua junior pour le Collège St-Michael et termina toutes ces saisons avec les Generals d'Oshawa.

En 1944-45, travaillant à Victoriaville il garda les buts pour cette équipe dans la ligue Provinciale.

Jean est reconnu pour sa très grande rapidité et une bonne paire de mains.

En plus de jouer au hockey, Jean est un excellent joueur de tennis ayant remporté le championnat de la ville et du district de Québec. Il [illegible] vice-président du club de ten-club de Ski Quebec.

Frank Mailley, est né à Lachine P.Q. âgé de 27 ans, il pèse 186 lbs et mesure 5.9.

Il débuta dans le hockey à Lachine, P.Q. pour le Lachine Intermédiaire en 36-37.

En 1937-38 il joua pour le Miami picale.

Beach dans la ligue de hockey Trodans la ligue de hockey Tro-

En 1938-39, il s'aligna avec le St-Lambert intermédiaire.

En 1939-40, il était avec les Frères Lemay pour les Gaulois de St-Hyacinthe de la ligue Provinciale.

En 1940-41, il joua pour les Washington Eagles de la ligue de l'est des Etats-Unis. Il jouait avec Norm Burns 1er scoreur de la ligue.

En 1941-42, il s'aligna avec les Washington Lions de la Ligue Américaine et joua à l'aile gauche. Il récolta 6 buts, 20 assistances et il eut 5 punitions mineures et 1 majeure.

En 1942-43 Avec le même club il réussi 4 buts, 14 assistances et 15 punitions min.

De 1943 jusqu'à présent il était dans l'armée.

En plus de jouer au hockey c'est un professeur de Natation et un joueur de Golf.

DERNIERE RONDE...

par Albert Gaucher

ARTICLE 39.
Chronométreur des punitions

(a) Le chronométreur des punitions devra prendre note de toutes les punitions infligées par les préposés.

(b) Le chronométreur des punitions tiendra compte du temps que les joueurs passent en punition.

(c) Il remettra son rapport à l'arbitre à la fin de chaque partie.

ARTICLE 40. **Marqueur des points.**

(a) Le marqueur officiel des points aura pour devoir de dresser un compte-rendu des points, assistances, punitions ou infractions de chaque partie de ligne qui sera jouée dans la ville.

(b) Ce compte-rendu sera remis à l'arbitre à la fin de chaque partie.

(c) Un point sera bonifié dans le registre des points au joueur qui aura fait entrer la rondelle dans le but de l'adversaire.

(d) Lorsqu'un joueur compte un point, une assistance sera bonifiée à tout joueur prenant part au jeu et ayant contribué au point enregistré. Pas plus de deux assistances ne seront comptés sur le même jeu.

(e) Une "assistance" sera accordée sur un rebond d'un gardien de buts, mais seulement au joueur dont le lancer résulte dans ce rebond.

ARTICLE 41.
Chronométreur de joute.

(a) Le chronométreur de joute tiendra compte de l'heure du commencement et de la fin de la partie, ainsi que du temps de jeu continu durant la partie.

(b) Il devra signaler à l'arbitre le commencement de la joute et celui de la deuxième et troisième reprise après les intermissions de dix minutes et l'arbitres fera commencer ou continuer la joute. Il signalera aussi, au moyen d'un gong ou d'un sifflet la fin de chaque période supplémentaire et celles de la partie si la patinoire n'est pas pourvue d'un avertisseur automatique ou que celui-ci vienne à manquer.

SECTION SIX — **règles du jeu.**

ARTICLE 42. **Abuser des préposés.**

(a) Une punition de dix minutes sera imposée à tout joueur qui emploie un langage grossier ou injurieux à l'égard des officiers durant le cours d'une partie, et les détails seront rapportés au Président pour autres mesures. Dans un tel cas il est permis de remplacer le joueur ainsi puni par un substitut.

(b) Si un gérant, un instructeur ou un moniteur se rend coupable de telles offenses, il devra quitter le banc des joueurs sur l'ordre de l'arbitre et son cas sera rapporté au Président pour autres mesures.

(c) Si un gérant ou instructeur est envoyé du banc par l'arbitre, il ne davra pas se tenir près du banc de son club ni diriger, ni essayer de diriger le jeu de son club.

ARTICLE 49.

Adversaire blessé délibérément.

(a) Tout joueur qui, délibérément blesse un adversaire, sera exclus pour le reste de la joute.

(b) Tout joueur qui blesse gravement un adversaire, de manière que ce dernier ne puisse plus prendre part à la joute, soit en le lançant dans le filet sur le chassis ou tout autre partie du filet, soit par charge, croc-en-jambe, se verra infliger une punition extrême.

(c) En plus de cette punition, l'arbitre imposera une amende de cent dollars ($100.00) à tout joueur qui blesse délibérément un adversaire avec son gouret.

(d) Aucun substitut ne pourra remplacer le joueur puni avant vingt minutes actuelles de jeu à compter du moment de l'imposition de la punition.

la rondelle hors de la patinoire.

(a) Une punition mineure sera imposée à tout joueur qui délibérément retarde la partie en lançant la rondelle hors de la patinoire.

(b) Une punition mineure sera imposée si le gardien de buts délibérément lance la rondelle ou la frappe avec son bâton jusque parmi les spectateurs.

ARTICLE 51. **Frapper du coude.**

Une punition mineure sera imposée à tout joueur qui donne du coude à un adversaire de telle façon à entraver son jeu.

ARTICLE 52. **La mise au jeu.**

(a) La rondelle sera mise au jeu par l'arbitre ou un juge des lignes en la laissant tomber sur la glace entre les deux joueurs qui engagent le jeu. Aucune intervention ne sera tolérée avant que la rondelle soit sur la glace. Les joueurs engageant le jeu se placeront bien en face des buts adversaires et le bâton de chaque joueur opposé devra être placé sur la glace et du même côté de l'endroit où tombera la rondelle que ses propres buts. Aucun autre joueur ne devra s'approcher à moins de dix pieds des joueurs engageant le jeu et ils devront se tenir sur leur côté à chaque mise au jeu.

(b) Si ce règlement est violé, l'arbitre ou le juge des lignes devra faire une autre mise au jeu.

(c) Une deuxième violation du règlement à la même mise au jeu par des joueurs de la même équipe entrainera une punition mineure au joueur en faute.

(d) Si à cause d'une violation des règlements par l'équipe à l'attaque dans leur zone d'attaque, le jeu est arrêté, la rondelle devra être remise dans la zone neutre au point de mise au jeu le plus rapproché de l'endroit où le jeu fut interrompu.

(e) Si une infraction grave se produit à l'arrière des buts, la rondelle devra être remise du côté où l'infraction a eu lieu.

(f) Aucune mise-au-jeu ne se fera à moins de quinze pieds de l'avant du côté ou de l'arrière des buts.

(g) Quand la partie est arrêtée pour toute autre raison que les règlements ne prévoient pas, la rondelle sera remise au jeu à l'endoit même où elle se trouvait avant l'infraction.

LE CENTRE LE PLUS COMMODE À Montréal
AVEC UN CLUB-RESTAURANT DE RENOMMÉE INTERNATIONALE
HOTEL de LA SALLE

Joe Louis et Billy Conn



Joe Louis, champion du monde de la boxe, catégorie des poids-lourds cause amicalement avec Billy Conn dans une salle d'hôtel de Pittsburgh. Louis et Conn doivent se rencontrer dans un combat qui sera disputé à New-York le 18 juin. Le principal point de la discussion entre les deux hommes fut celui des lourdes taxes qui seront déduites de la somme de $3,000,000 qu'ils auront à partager.

Le champion de la ligue Rurale connu ce soir au rond Guilmour

C'est ce soir à la patinoire Guilmour que sera proclamé le champion de la ligue rurale de hockey. La troisième partie de cette série finale de deux ans trois sera disputée en l'occurence et l'on s'attend à ce qu'une couple de milliers de personnes envahissent la "Commune" pour voir les membres du cirque Kid Martel et Cie.



M. AURELE LEROUX

Charlie Levesque, président du club Guilmour et peintre en bâtiment — Hitler le fut aussi — fera les choses en grand pour la circonstance. Il a invité les raquetteurs avec leur fanfare pour donner du relief à la partie et rehausser l'éclat du programme. La rondelle sera mise au jeu par M. Aurèle Leroux, président des raquetteurs, accompagné de l'abbé Laval Villemure, le dévoué vicaire à St-Philippe et l'échevin Arthur Guilmont, le Mathusalem de l'arène municipale.

Ce n'est pas tout. Il faut de la protection pour les joueurs. A cet effet, le président Kid Martel, immensément réjoui de la façon que sa ligue opère, demandera de l'aide au chef Bellemare. "Ca prendrait nous disait Kid hier, un cordon de polices pour assurer la sécurité des joueurs. J'espère que tout se passera dans l'ordre."

Les deux coaches en présence, Adélard Dugré et Léo Poitras, n'osent pas trop se prononcer sur l'issue de cette joute, mais ils prétendent que la chance leur sourit réciproquement. "Nous allons essayer de faire une pierre, deux coups. Nous avons gagné le championnat de la ligue rurale au baseball et je n'ai pas d'objection à voir gagner mon équipe au hockey" d'affirmer Adélard Dugré. Quant au Gilmour, les commentaires vont bon train. Léo Poitras affirmait hier que son club n'a pas de raison de perdre cette série. Nous avons une meilleure équipe que les gars de la Pointe et ce serait un déshonneur que de perdre cette joute.

Le président Martel, anxieux de clôturer sa saison régulière pour voir ses gars en éliminatoires contre le champion de la rive-sud, a délégué les arbitres Emile Pellerin et François Gagné pour cette importante joute. Ces deux joueurs du club Canada Iron, bien en forme et bien entrainés, sauront bien mâtés les indisciplinés.

Le public est invité à coopérer avec le bon sens et la logique. Le trophée Lorenzo Bélanger sera présenté au club vainqueur pour la circonstance.

Technique et Cap passent en finale dans la ligue Junior

La Ligue Junior a causé de grandes surprises, hier, à l'issue des joutes de la semi-finale. Technique a éliminé Kimball, au score total de 6 à 5, puisque, hier soir, les Techniciens ont gagné, 3 à 1, avec un jeune cerbère de 14 ans dans les filets, Perreault. Le Cap, battu par les Cadets dans la première, 5 à 4, a remporté la joute 4 à 2, hier soir, et la série par le score total de 8 à 7.

Technique avait perdu la première, 4 à 3, contre Kimball, mais, hier soir, les Techniciens l'emportèrent, 3 à 1, à la grande surprise de tous.

Les arbitres ont été de nouveau la cible des jeunes, hier soir, et, dans la joute initiale, le joueur Lahaye, des Cadets, a frappé l'arbitre Chamberland et recevra la punition imposée aux autres joueurs de cette ligue, suspendus samedi soir par la Q.A.H.A..

Wimbledon porte les stigmates de la récente guerre

Londres, 19. (Reuters) — Wimbledon, le fameux centre de tennis portera encore les marques de la guerre lorsque les championnats de l'Angleterre au tennis seront disputés à la fin de juin.

Une partie du centre du jeu de tennis devra être refaite à cause d'un cratère fait par une bombe. Il y a aussi des morceaux de verres, de la brique et des sacs de sable répandus partout et malgré les efforts que l'on fait actuellement les évidences de la guerre resteront pour le Tournoi.

RAQUETTEURS

Les Raquetteurs du club Le Lavioletta, sortiront ce soir en parade pour aller assister à la finale de la ligue de Hockey Rurale à la patinoire Guilmour.

Les raquetteurs se réuniront d'abord chez M. Arthur Guimont au coin des rues Gervais et St-Denis à 7.45 hrs.

La fanfare sous la direction de M. Conrad Lamy dirigera les raquetteurs à la patinoire Guilmour et interprètera plusieurs beaux morceaux dans les entractes de la partie.

Managoff vs Robert demain au Forum

Montréal, 19. — Demain soir, au Forum, Yvon Robert tentera de reconquérir son titre contre Bobby Managoff, dans la rencontre principale au programme. Les autres aligneront les lutteurs John Katan contre Al Gorman, George Linnehan contre Pat Flanagan.

QUILLES

CLASSE "A"

Résultats des parties de quilles jouées à la salle Notre-Dame.

J. M. Martin: — A. St-Aubin, 393; R. Barrette, 383; A. Mélançon, 368; M. Gauthier, 381; A. Blanchette, 385. — Total: 1910.

Salle Notre-Dame: — L. Leclerc, 378; C. Paquin, 418; L. Bellefeuille, 432; J. P. Mailhot, 348; L. Cossette, 437. — Total: 2013.

St-Regis: — A. St-Pierre, 387; M. Girard, 295; H. P. Ricard, 294; O. Légaré, 432; P. Boisvert, 360. — Total: 1768.

C. P. R.: — R. Bouchard, 386; A. Valois, 337; N. Comtois, 370; G. Jacques, 481; L. G. Lamy, 403. — Total: 1977.

Aux vétérans désireux de jouer aux quilles

Tous les vétérans qui désirent faire partie de la ligue de petites quilles de la Légion Canadienne sont priés de s'adresser au club de la Légion, au No. 1455 Notre-Dame. La ligue est censée faire ses débuts jeudi soir prochain, à la salle Notre-Dame.

Joute décisive pour Penn-Mass ce soir à Nicolet

Dans la ligue de la Rive-Sud ce soir le Penn-Mass de Trois-Rivières rencontrera le Castor à Nicolet à 8 heures dans la seconde joute de la finale du 2 dans 3 pour le championnat du circuit Bornais.

Dimanche soir dernier le Castor sortit vainqueur du Penn-Mass par le compte de 7 à 5 dans une joute intéressante et dénuée de rudesse mais ce soir les gars de Verreault prétendent sortir victorieux et égaliser ainsi la série pour ensuite gagner la partie décisive.

L'on sait que le gagnant de cette finale sera opposé au champion de la ligue Rurale de hockey dans les éliminatoires pour le championnat du district dans la Q.A.H.A. dans le groupe intermédiaire "B".

Que l'on assiste à cette rencontre ce soir à Nicolet et les amateurs du hockey seront tous contents car le calibre du jeu fourni dans la ligue de la Rive-Sud est de première force.

Lajoie gagne la série contre Agha

Jules Lajoie de Louiseville a vaincu Eddy Agha de Montréal dans un tournoi de pool par un total de cinq points sur les résultats des quatre parties jouées entre ces deux hommes.

Première partie:

Agha 300 — Lajoie 248

Deuxième partie:

Agha 196 — Lajoie 300

Troisième partie:

Agha 260 — Lajoie 300

Quatrième partie:

Agha 360 — Lajoie 300

Total Agha 1056 — Lajoie 1061

Lajoie gagne la série par 5 points.

Les première et troisième joutes furent jouées à la salle Chez Henri aux Trois-Rivières tandis que les deuxième et quatrième joutes à la salle Bellemare à Louiseville.

Le tournoi a été très intéressant et les deux joueurs ont joué brillamment pour mériter des félicitations de la part des amateurs de pool qui assistaient nombreux aux quatre joutes de la série.

-a. Aifp's- Lqê

RADISSON

Dans nos chroniques, que nous essaierons de faire hebdomadaires, nous vous parlerons d'abord des activités du club, puis nous voudrions aussi, espérant que cela intéressera les membres, revenir sur des faits passés du Club de Canotage Radisson.

Cette semaine après avoir de nouveau rappelé aux membres que la nouvelle carte sera exigible à partir de samedi prochain, le 23 février; leur avoir aussi rappelé qu'il y aura une grande fête de famille de 5 mars à laquelle seul seront admis ceux qui seront en possession de la carte d'admission de 1946, nous dirons pour le bénéfice des nouveaux membres pourquoi notre club a choisi le nom de "Radisson". Cependant avant de le faire nous reviendrons sur la soirée du Mardi-Gras pour avertir les membres qu'il y a certaines conditions à remplir. Notre Vice-Commodore les donnera à ceux qui seront au chalet samedi prochain. Que tous se donnent donc le mot pour être au chalet samedi et surtout le 5 mars. Le programme sera des plus variés et amusant. Il débuttra à 8 heures 30 pour se terminer à 11 heures 59 précises.

Maintenant disons pourquoi l'on a choisi le nom de Pierre Esprit RADISSON au lieu d'un nom plus moderne?

Le comité des membres fondateurs aurait pu le faire. Mais cédant aux bonnes recommandations de l'abbé Albert Tessier et voulant aussi coopérer avec le Comité du Troisième Centenaire, car comme tous le savent le Radisson est né en cette année du Tricentenaire des Trois-Rivières, il a voulu prendre le nom du plus grand coureur des bois trifluvien. Un bon nombre d'écrivains, surtout ces dernières années, ont sorti de l'ombre celui qui fut en compagnie d'associés, l'un des fondateurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et l'un des pionniers du canotage et de la traite des fourrures aux Trois-Rivières. Les membres fondateurs ont cru accepter cette suggestion afin de faire leur part eux aussi pour perpétuer la mémoire de ce héros de la petite histoire.

N'y avait-il pas de plus bel hommage à rendre à ce valeureux ancêtre?

Nous ne pouvons que féliciter ces mêmes fondateurs pour leur choix judicieux en prenant un nom historique et trifluvien. La jeunesse trifluvienne l'aimera sûrement, et nul doute que la génération qui grandit au Radisson saura toujours lui faire honneur tout comme les pionniers ont toujours essayé de le faire. Ces jeunes ont déjà remporté de beaux succès dans la C.C.A. et nous lui souhaitons de continuer afin de toujours faire connaître et admirer d'avantage leur club qui demeure toujours un club de jeunes et de vrais fervents des sports nautiques aux Trois-Rivières.

A la semaine prochaine, donc, alors que nous reviendrons sur d'autres faits des débuts du club.

"Si la guigne peut nous lâcher nous allons gagner" — M. Boisvert

"Le championnat n'est pas encore gagné par Canada Iron. Si la guigne qui s'acharne à nous depuis l'ouverture de la finale peut nous lâcher, nous allons démontrer que Canada Iron n'est pas tout seul sur la patinoire de l'arena" de déclarer Marcel Boisvert hier soir à l'arena au représentant de notre journal.

Il est vrai d'affirmer que le Cap n'a pas été chanceux et que Canada Iron a mangé les plus beaux fruits de Dame Victoire depuis le commencement des hostilités. Canada Iron a donné du plus beau jeu et méritait la victoire par son esprit combattif, ses jeux mieux calculés et la protection affichée sur la défensive.

Néanmoins, la série finale est loin d'être terminée. Les résultats ont été jusqu'ici très corsés. Le spectacle de demain soir promet d'être vivant et animé.

Il a été mentionné hier que le Cap protestait la deuxième partie et ceci pour deux raisons. La première, c'est le lancer de punition refusé au Cap lorsque Horne a fait tomber et empêcher de lancer Vincent devant la cage du Canada Iron. La seconde c'est le point refusé par les arbitres lorsque Grenier encagea la rondelle vers la fin de la première période.

On se demande où Boisvert veut en venir avec ce tralala. Il compte bien obtenir gain de cause en l'occurence, mais Boisvert aura certainement du fil à retorde dans le plaidoyer de cette cause.

Champlain égale les chances hier

Champlain, 19 (Spécial) — Le club Champlain a vaincu Batiscan au score de 6-4 hier soir pour égaler les chances dans la série finale de trois dans cinq pour le championnat du circuit Bailly. La troisième partie sera disputée ce soir à Batiscan.

Yvon Vézina a été la grande étoile du club Champlain en réussissant le tour du chapeau avec trois buts et obtint une assistance. G. Leblanc, V. Chartier et Ben Marchand ont compté les autres buts du club local.

Pour Batiscan, Fugère, St-Arnaud, Lehouiller et Pépin ont compté les points. Les arbitres étaient Richard et Dumont.

Alors ce soir, à Batiscan, la troisième joute de la finale.

Festival sportif à St-Narcisse

St-Nacisse, 19.— C'est dimanche le 24 février qu'aura lieu le festival sportif organisé sous les auspices du conseil 2892 des Chevaliers de Colomb de St-Narcisse. Pour la circonstance, le comité des jeux sous la présidence de l'intendant, M. Clément Jacob a organisé plusieurs numéros intéressants.

Le clou de cette journée sportive sera la joute de hockey disputée entre le club St-Stanislas et le club local.

Cette fête sera couronnée par une grande Mascarade, le soir. Toutes les personnes de St-Narcisse où des paroisses environnantes qui désirent participer à cette Mascarade seront les bienvenues et pourront concourir pour les nombreux prix distribués aux gagnants. Les intéressés devront se rendre à la salle paroissiale pour 7.30 hres précises afin de s'enregistrer.

Voici mainenant le programme:—

2 hres:—Joute de hockey St-Stanislas-St-Narcisse.

4 hres:—Exhibition de hockey, les vieux contre les jeunes.

4.30 hres:—Partie de ballon avec balais.

5 hres:—Courses variées.

8 hres:—Mascarade.

9 hres:—Distribution des prix et programme d'amateur.

HOCKEY

Hier soir

Trifluvienne Jr.
Cap 4, Cadets 2.
Cadets éliminés.
Technique 3, Kimball 1.
Kimball éliminé.

Ce soir

Nationale
Aucune joute cédulée.
Américaine
Hershey à St-Louis.
Groupe Sénior
Aucune joute cédulée.
Provinciale
Victoriaville à Sherbrooke.
Rurale
Pointe-du-Lac à Guilmour.
(Troisième joute de la finale du 2 dans 3. Chaque club a gagné une joute à date.)
Rive-Sud
Castor à Penn-Mass
(Castor mène 1 à 0 dans la finale d'un 2 dans 3.)

Le hockey en Angleterre et le Canada

Londres, 19. (P.C.) — Le Canada est la seule ressource pour fournir des joueurs de calibre supérieur afin de faire revivre en Grande-Bretagne le hockey d'après-guerre. Frank Gentles, un membre de la British Ice Hockey Association dit qu'il va voir à se les procurer.

Le gérant-général de la Greyhound Racing Association dit qu'il est convaincu que le pays est preparé pour une ligue de hockey Sénior. "Nous remplissions les stadiums avant la guerre et nous pouvons encore le faire".

Récemment il était au Canada et eut un entretient avec Mervyn (Red) Dutton président de la ligue Nationale. Il rencontra aussi les membres de la C.A.H.A. et croit que la B.I.H.A. sera capable d'importer environ 50 joueurs sans déranger le calibre des équipes des ligues du Canada.

Il a l'ambition d'implanter une ligue à six clubs et une série d'éliminatoires à la fin de saison entre deux clubs de la Grande-Bretagne, du Canada et des Etats-Unis. Les équipes américaines diraient que la ligue de hockey de l'Est des Etats-Unis.

Il reviendra au Canada prochainement comme membre de l'exécutif de la B.I.H.A. et non pas comme un "promoteur privé".

Les joueurs importés seront en Grande-Bretagne six mois par année et le voyage aller-retour sera payé et aussi les dépenses alors qu'ils seront en Angleterre.

BOXE

Boston, 19 (P.C.) — Jack (Spider) Armstrong 128½, Toronto, défait Timothy (Buldy) Hayes 127½, Boston, en dix rondes.

Holyoke, Mass. — Mark Lockman (Kid Chicken), 158½, Pittsburgh, défait Jerry Fiorello, 160, Brooklyn en dix rondes.

Providence.— Ralph Zannelli, 144 Providence, défait Maxie Berger, Berger, 147½, Montréal, en dix rondes.

New-Haven, Conn, Nathan Mann, 190, Hamden, Conn. défait Freddie Schott, 212, Paterson, N. J. en dix rondes.

Baltimore.—Freddie Russo, 133¾, Rahway, N.J. défait Frankie Carle, 134¼, Philadelphie en deux rondes.

Montréal. — Ralph Walton, 137, Montréal, défait Chico Berrado, 135, Mexico, en dix rondes.

Pratique du Cap

Le Cap, de la ligue Industrielle aura une importante pratique, ce soir, entre 7 et 8 heures, à l'arena Laviolette.

Tous les joueurs sont priés d'assister à cette pratique, qui sera la dernière avant la joute de demain contre le Canada Iron.

SA RÉSISTANCE SURPREND TOUT LE MONDE...



Avec un bon appétit, des muscles bien développés, des nerfs solides, un homme peut fournir le maximum d'efforts sans beaucoup de fatigue.

N'arrivez pas au travail avec une mine fourbue, ne laissez pas voir votre fatigue et votre manque d'endurance; l'impression que vous créeriez ne serait pas à votre avantage.

Il est nécessaire de prendre un tonique de temps à autre pour refaire la réserve de force qui s'épuise à la longue. Tous les hommes fatigués se trouvent bien d'un traitement aux PILULES MORO, traitement facile et toujours efficace dans les cas de: manque de force, perte d'appétit, fatigue habituelle, douleurs de dos ou de reins conséquentes à l'épuisement. Par la poste: 50c la boite ou 3, $1.25.

PILULES MORO

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal, 18.

DE RETOUR!

Le gros paquet économique

ÉPARGNEZ 16%
En vous rasant vite, aisément avec
La LAME MINORA



●Épargnez de nouveau avec la lame économique préférée du Canada. Les marchands ont en vedette le paquet économique, 12 lames 25c. Les LAMES MINORA rasent vite, aisément et durent plus longtemps que les lames ordinaires.

Les Lames Minora se vendent aussi 4 pour 10¢

MANDRAKE, LE MAGICIEN — Par Lee Falk et Phil. Davis





Cette photographie présentée comme preuve au procès de Nuremberg nous fait voir Adolph Hitler dans un rôle qu'il a rarement joué en public, celui de taquiner une jeune fille qui est la petite-fille de Richard Vagner et qui semble toute heureuse de l'attitude du Fuhrer.



Cinq membres de l'aviation canadienne ont eu la vie sauve grâce à la rapidité de pensée et d'action d'un jeune homme de 16 ans, Russell Price, qui signala le pilote au cours d'une forte tempête de neige en utilisant un projecteur électrique à main comme point de repère.

On demande la collaboration des cultivateurs

L'un des problèmes que le sélectionneur de plantes est appelé à résoudre est de déterminer la valeur exacte d'une nouvelle variété dans les conditions ordinaires de la ferme, après que son mérite a été reconnu dans de petites parcelles d'essai à la Ferme expérimentale.

L'essai de nouvelles variétés dans différentes conditions de sol et de climat pour déterminer leur adaptation générale est une pratique dont la valeur est bien reconnue, mais les essais de ce genre ne peuvent réussir qu'avec la collaboration des cultivateurs intéressés, dit M. R.A. Derick, Division des céréales, Ferme exprimentale centrale, Ottawa.

Un genre d'essai qui est pratiqué depuis bien des années est celui que l'on appelle ordinairement l'essai "en rangées d'une perche". Les variétés sont cultivées en petites parcelles de 3 à 5 rangées chacune et chaque rangée a une perche de longueur. On cultive généralement plusieurs parcelles d'une même variété dans l'essai. Les semailles et le moissonnage de ces petites parcelles se font à la main, afin de supprimer autant que possible toutes les causes d'erreur dans les résultats. Lorsque ces essais sont conduits par les Fermes expérimentales et les Collèges d'agriculture, on établit souvent les parcelles à des points choisis à la campagne. On apprend ainsi à connaître les mérites relatifs des variétés nouvellement développées lorsque l'offre des semences est encore limitée.

Un autre genre d'essai qui se prête à l'appréciation des variétés tout spécialement sur la base des observations en grande culture, est ce que l'on appelle l'essai en "largeur de semoir". Ici le cultivateur sème la semence et se charge d'apprécier la production des variétés qu'il emploie. On considère que son appréciation au sujet de la valeur d'une nouvelle variété dans les conditions de sa ferme offre une importance toute spéciale.

Pour cet essai en largeur de semoir, la Ferme expérimentale fournit la semence de 3 à 5 variétés. Chaque espèce de semence est semée avec le semoir en ligne ou en une bande principale de la ferme est cultivée. Dans les essais de ce genre, il faut naturellement nettoyer le semoir avant de changer de variété, pour prévenir les mélanges. On laisse l'espace d'un semoir (environ 14 pouces) entre les différentes variétés. Dans ces essais le cultivateur sème la largeur d'un semoir de sa propre variété à côté des autres, à moins que cette variété ne fasse déjà partie de l'essai.

Autant que possible ces parcelles sont examinées pendant la saison par un représentant de la ferme expérimentale la plus proche, qui discute les mérites apparents d'une variété avec le cultivateur. On recommande au cultivateur de récolter toute la bande de chaque variété et de noter le poids du grain au battage. Lorsqu'il y a une combine sur la ferme (moissonneuse-batteuse) ceci n'exige pas beaucoup de surcroit de travail. Il peut être possible dans certains cas de couper de petits blocs de chaque bande à la main, de les mettre en sacs et de les porter à la Ferme expérimentale pour le battage et le pesage. Les résultats obtenus de cette façon ne sont peut-être pas aussi exacts, mais ils ont de la valeur cependant. Ce genre d'essai fournit l'occasion d'étudier certains caractères, par exemple la force de la paille, la résistance à la rouille et les rendements probables, dans les conditions de grande culture.

Les résultats donnés en 1945 par ces essais en largeur de semoir ont été très satisfaisants. Non seulement les renseignements obtenus avaient une grande valeur, mais ils ont fourni la preuve que les cultivateurs sont très désireux de collaborer pour connaître la meilleure variété pour leurs conditions particulières. Le nombre d'essais de ce genre que l'on peut exécuter est souvent limité par la provision de semence dont on dispose, mais on espère pouvoir en entreprendre un nombre suffisant en 1946 pour confirmer les résultats d'essais semblables conduits en 1945.

De retour



Le capitaine R. K. Chang, du Service des signaleurs canadien, de Lillooet et Vencouver, Canaden de descendance chinoise, est récemment rentre au pays à la suite d'une mission spéciale dans le Pacifique. Après avoir subi un entrainement spécial de commando et de guérilla, il rejoignit un contingent composé de Canadiens, de Britanniques et d'Australiens et chargé de faire la guérilla aux Japonais qui infestaient les jungles de Bornéo. Parachuté dans les régions désertes de cette île de l'archipel indo-malais, il participa en compagnie de ces troupes spéciales et d'indigènes aux opérations qui eurent pour résultat d'infliger de lourdes pertes parmi les Japonais. Ces guérilleros dirigeaient surtout leurs efforts à rompre les communications de transport, forçant ainsi l'ennemi à maintenir une vigilance constante. Bachelier en génie de l'université McGill, le capitaine Chang faisait partie du Service des communications électriques, quartier général de la Défense nationale, avant d'être affecté à sa mission spéciale dans le Pacifique.

(Photo Armée canadienne)

La musique, médium de compréhension entre les peuples

Les divergences d'opinions entre les représentants des grandes puissances, au sujet de l'Iran, de la Grèce, des Indes Néerlandaises, nous démontrent un peu plus chaque jour l'importance qu'il y a de développer un meilleur esprit de compréhension entre les différents peuples de l'univers. Il ne s'agit pas seulement de s'entendre sur tel et tel point, d'en arriver à un compromis à peu près acceptable, de créer une espèce de modus vivendi, une réédition de ce qui s'est fait à Genève, après la première grande guerre. Il faut plus que cela! Beaucoup plus que cela. Il faut que les peuples finissent par se comprendre les uns les autres. La paix du monde en dépend!

Evidemment, reste-t-il beaucoup de chemin à parcourir en ce sens.

Nous sommes encore loin de vivre dans le meilleur des mondes, à l'abri de la crainte et de la menace. Mais il n'en reste pas moins vrai que de jour en jour s'affirment des raisons d'espérer...

Cet esprit de compréhension, nécessaire à la paix du monde, ce n'est pas autour des tables de conférences, ou dans les rencontres officielles de diplomates qu'il va s'établir. Ces parties d'échecs trop compliquées échappent dans la plupart des cas à l'entendement de l'homme de la rue. Le meilleur moyen d'éviter la guerre entre les peuples est de permettre à ceux-ci de se mieux comprendre. Quand chacun saura ce que son voisin pense de l'autre côté de la frontière, peut-être sera-t-il beaucoup moins enclin à le détester, plus prêt à lui tendre la main. Cherchons donc à découvrir des dénominateurs communs qui puissent nous permettre d'en arriver là.

Car il en existe!

Ainsi les arts: la musique, par exemple.

Celle-ci ne connait ni frontières, ni patrie. Les soldats de la huitième armée britannique chantaient cours de leurs plus florieuses campagnes une mélodie allemande dont la nostalgie faisait aussi bien rêver les uns et les autres; alors, que les premiers accords de la cinquième symphonie de Beethoven étaient devenus un thème de la victoire alliée...

Ce que l'on ne peut faire comprendre par de longues explications, s'exprime souvent par un chant. La musique est vraiment internationale. Les vieilles mélodies françaises, le folklore russe, les complaintes gaéliques, ne s'adressent pas qu'à des oreilles françaises, russes ou irlandaises. Elles parlent un langage que tout le monde comprend, que tout le monde aime à entendre...

La musique, médium de compréhension entre les peuples! Voilà une vérité plus profonde qu'elle ne semble au premier abord. Aussi, est-ce dans cet esprit que l'Office National du Film, dont le rôle est de faire mieux connaître notre pays par le cinéma, a réalisé plusieurs productions musicales, telle la série des Chants Populaires du Québec, qui compte déjà cinq numéros, plus deux autres en préparation. Voulant ajouter une nouvelle réalisation à celles déjà parues, l'ONF présente, ce mois-ci, un documentaire intitulé: Une Ville Chante, (série En Avant Canada) où l'auditeur assiste au festival de musique du Manitoba, tenu le printemps dernier à Winnipeg. Les oeuvres de Beethoven, de Bach, et sur un autre plan, celles de Gilbert et Sullivan, interprétées par ces artistes de l'Ouest, prouvent une fois de plus que la musique ne connait pas de frontières. Ainsi pourrons nous apprendre à nous mieux comprendre d'un pays à l'autre...

sociations aux origines étrangères.

A bon entendeur, salut.

C. Viviers,
Publiciste du Syndicat Wayagamack.

TRIBUNE LIBRE

LE SYNDICAT PROFESSIONNEL

Cette rubrique vous causera quelque étonnement. La question, direz-vous, ne ressort pas de ma compétence. Et cependant, si vous saviez quel rôle vous pourriez jouer dans la solution du problème syndical, et de quelle importance serait votre intervention, vous diriez "Oui" de tout votre zèle! Nous allons essayer de vous le démontrer.

L'heure n'est plus de discuter si le Syndicat sera ou ne sera pas: Il est. Son existence est celle d'un organisme social devenu nécessaire à la stabilité et au bon ordre dans la société professionnelle et là où il n'existe pas encore, la société professionnelle est inachevée et, comme telle, livrée aux brusques assauts de mouvements désordonnés et irréfléchis.

Répondant naturellement à la réunion dans un même lieu d'un certain nombre d'individus appartenant à la même profession, on peut dire du Syndicat qu'il est le complément de la grande industrie: le machinisme, après avoir guidé vers une agglomération les membres d'une profession dégrouper pour l'étude et la défense terminée, les appelle ensuite à se de leurs intérêts communs: Associant leur faiblesse ils deviennent une force.

L'apparition du Syndicat est dans lordre, son existence, son épanouissement contribuent à la stabilité des rapports professionnels et au développement de l'industrie par la conclusion de contrats collectifs. Il en est ainsi en France et en Belgique où l'idée syndicale, arrivée à maturité, a fait du syndicat l'organe pondéré et respecté de chacun des facteurs de la production.

La plupart des associations professionnelles oublieuses de leur but et de leur rôle, se sont plu à semer la haine et le désordre, à émietter les forces ouvrières elles-mêmes, à les perdre dans un rêve d'égalité à outrance par le coup de baguette magique d'une grève générale suivie d'un grand soir, dont elles ne disent pas quel serait le lendemain.

Le Syndicat professionnel, le vrai, celui qui a pour objectif et pour seul objectif l'étude et la défense des intérêts des ouvriers catholiques et Canadiens français, celui-là existe dans les Syndicats Nationaux Catholiques, mais ils doivent se perfectionner. La tâche est immense, elle réclame d'abord des jeunes hommes d'élite à l'âme fortement trempée, nourri d'idées hautes et généreuses, dans les yeux desquels brille la flamme d'un dévouement qu'ils soient à même de communiquer.

Cette élite, où la prendrons-nous, si ce n'est dans nos mouvements d'action catholique, où nous trouverons des éléments de premier ordre. A nous de les instruire, à nous de faire leur éducation sociale. Il est grand temps que nous sortions d'une indifférente inertie pour éclairer le sens social de nos jeunes gens, apprentis d'aujourd'hui, ouvriers de demain. Il est grand temps que nous leur parlions syndicat et organisation sociales, si nous ne voulons pas avoir à nous reprocher un jour notre coupable négligence.

Où vont-ils, nos jeunes gens? Ils passent bien souvent aux sociétés neutres et étrangères, où ils espèrent trouver la solution de leurs préoccupations, dont nous n'avons pas su comprendre l'importance: ou encore, victimes de la grève ou d'un "Lock-Out" qui les jette à la rue, ils vont chercher protection chez les étrangers anticléricaux.

Pour remédier à cette situation, pour régénérer le syndicalisme catholique, ce ne sera pas trop de l'inlassable dévouement des chefs de nos mouvements ouvriers tel le "Syndicat National Catholique."

Chaque époque comporte ses difficultés dans la lutte entreprise pour sauver notre race. Chaque époque comporte aussi la mise en action de nouvelles méthodes d'action.

Tous donc, nous les ouvriers, aidons, appuyons, appartenons à nos propres mouvements, fait pour nous français catholiques, avant d'aider et d'appartenir à des as-

POUR
TOUX OU RHUME-
RIEN NE VAUT
BUCKLEY'S MIXTURE
ATTENTION AUX IMITATIONS
Non authentique si non fait par
W. K. BUCKLEY LIMITEE
TORONTO

"Grâce à vous, Grand-père Kruschen . . .



Mon mal de reins disparut petit à petit"

Est-il une femme qui pourrait être plus heureuse que celle-ci de s'être débarrassée du mal de reins:

"Il y a environ 6 semaines, je commençai à ressentir des douleurs terribles dans les reins. Parfois, je ne pouvais pas me redresser, et je me sentais déprimée et usée. Je pouvais à peine faire mon ménage et tout était négligé. C'est alors que je vis une annonce de Kruschen et que je décidai d'essayer ces sels. Je commençai par en prendre régulièrement une petite cuillerée à thé dans de l'eau chaude tous les matins et, au bout de trois semaines — quelle différence! Les douleurs disparurent graduellement et, bien que j'aie maintenant 46 ans, je me sens vraiment beaucoup plus jeune."

—Mme H.M.

Le mal de reins a toujours une cause et, dans beaucoup de cas, il provient des toxines qui restent dans l'organisme au lieu d'en être évacuées. Et c'est alors que le traitement salin Kruschen peut vraiment vous faire du bien. Kruschen est un mélange équilibré de sels minéraux . . . et son but est d'aider vos organes éliminatoires. En prenant Kruschen régulièrement pendant quelques semaines . . . comme l'a fait Mme H.M. . . . beaucoup de gens ont été soulagés des maux de reins et des douleurs rhumatismales. Le traitement salin Kruschen coûte si peu . . . Essayez-le dans votre cas. Kruschen a fait du bien à d'autres. Pourquoi ne vous en ferait-il pas? Tous les pharmaciens vendent Kruschen à 25c. et 75c.

Une céréale CHAUDE pas besoin de la cuire!



QUEL AVANTAGE pour ceux qui sont pressés au déjeuner! Mettez le Nabisco Shredded Wheat dans une passoire — versez de l'eau bouillante dessus. Egouttez, salez au goût, servez avec du sucre et de la crème, et vous avez un déjeuner copieux. Ce déjeuner CHAUD, préparé en 10 secondes, est aussi nourrissant qu'une céréale "cuite" parce que le Nabisco Shredded Wheat est du blé complet pur, cuit à la vapeur, déchiqueté et cuit au four. Pour avoir le produit original de Niagara Falls, demandez le Nabisco Shredded Wheat.



SW-149F

Le Nickel Canadien



apporte le Sucre à votre Table

DES MILLIERS de Canadiens gagnent leur vie en produisant du Nickel. Des milliers d'Antillais gagnent leur vie en produisant du sucre. Moins d'un pour cent du Nickel qui est produit au Canada est employé au Canada.

Une faible partie seulement du sucre produit aux Antilles est consommé dans ce pays. Donc, nous vendons du Nickel Canadien aux Antilles; les Antilles vendent du sucre au Canada. Chacun de ces produits aide à payer l'autre. Les exportations de Nickel Canadien signifient que des milliers d'employés dans l'industrie du Nickel Canadien auront du travail. Elles signifient également que des milliers d'autres Canadiens auront du travail: ceux qui produisent le bois, l'énergie électrique, l'acier, les explosifs, les machines, l'outillage et les fournitures qu'il faut à l'industrie du Nickel Canadien.

Le Canada ne peut continuer à importer des autres pays, à moins de continuer à exporter des produits canadiens.

En s'efforçant continuellement d'accroitre l'usage du Nickel au Canada et à l'étranger, l'industrie du Nickel Canadien contribue à assurer de nouveaux avantages au Canada et aux Canadiens.



The Romance of Nickel, (en anglais seulement) un livret de 60 pages avec nombreuses illustrations, sera envoyé gratis, sur demande, à toute personne intéressée.

INCO

THE INTERNATIONAL NICKEL COMPANY OF CANADA, LIMITED, 25 KING ST. WEST, TORONTO

Les indigènes de Bornéo sont de braves guerriers

Ottawa, 19 — Les indigènes de Bornéo sont peut-être des hommes de petite taille, mais leur courage et leur initiative sont comparables à ceux des meilleurs guerriers du monde. C'est du moins ce que prétend le capitaine R. K. Chang, de Lillooet et Vancouver, qui, en qualité de membre du Corps des signaleurs royal canadien, était en mission spéciale dans le sud du Pacifique. Il passa cinq mois à faire la guérilla dans les jungles de cette île tropicale infestée de Japonais.

Animés du désir de se venger des cruautés barbares que leur avaient fait subir les troupes japonaises, les indigènes étaient avides de se joindre aux forces canadiennes, britanniques et australiennes envoyées dans ces zones pour harasser l'envahisseur. Le capitaine Chang n'a pas donné de chiffres précis quant au nombre de Japonais "qui subirent le sort qu'ils méritaient" au cours de ces chasses à l'homme jaune, mais il a déclaré qu'il y en avait un "bon nombre". Non seulement ces guérilleros infligèrent de lourdes pertes aux Japonais mais ils s'acharnèrent sur tout à rompre les communications, les privant ainsi de ravitaillement et les forçant à maintenir une vigilance constante.

Diplômé en génie de l'université McGill de Montréal, le capitaine Chang faisait depuis deux ans partie du personnel du Service des communications électriques à Ottawa, lorsqu'il reçut l'ordre de suivre un cours de commando et de guérilla en vue de sa mission spéciale en Extrême-Orient.

En compagnie de quatre autres Canadiens, le SMC James Shiu, de Vancouver et San Francisco, le sergent Roy Chan, de Victoria les sergents Louis King et Norman Low, de Vancouver, et d'un groupe d'officiers et hommes de troupes australiennes et britanniques, le capitaine Chang fut parachuté dans les régions isolées de cette île de l'archipel indo-malais.

On avait auparavant fait la liaison avec le chef des tribus indigènes et les habitants avaient reçu la promesse de recevoir nourriture, vêtements, approvisionnements médicaux, armes et munitions, à la condition de se joindre aux troupes de guérilleros. Inutile de dire que les tribus acceptèrent avec empressement car leurs provisions avaient été liquidées par l'envahisseur japonais et par-dessus tout, ils voyaient une magnifique occasion de se venger de l'ennemi.

Les Japonais craignaient, et avec raison, la vindicte des habitants de l'île sachant bien qu'un jour ou l'autre leurs têtes pouvaient devenir un trophée de guerre, 'car déclara le capitaine Chang, c'est la façon locale de régler les comptes."

Entraîner les "Dyaks" — c'est ainsi qu'on appelle ces indigènes — au maniement des armes constituait une lourde tâche mais ils révélèrent rapidement d'excellents tireurs surtout lorsque la cible était une tête de Japonais, si bien camouflée fut-elle dans ces brousses tropicales.

En retour cependant les troupes alliées apprirent des indigènes comment manoeuvrer dans la brousse et surtout comment manier le "parang", terrible coutelas que portent les guerriers "Dyaks". Ces derniers savent d'ailleurs décocher avec un art consommé le dard empoisonné.

"Je n'ai jamais trouvé de traces de cannibalisme parmi ces coupeurs de tête, expliqua le capitaine Chang, mais j'ai assisté à leurs cérémonies religieuses, au cours desquelles ils versent du vin dans la bouche d'une tête coupée pour ensuite, après que cette boisson eut passé par la gorge pour tomber dans un récipient, boire cette liqueur dans l'espoir d'en retirer quelque chose du courage de la victime."

La collection des têtes est d'ailleurs nécessaire aux jeunes indigènes qui veulent se qualifier au point de vue militaire. C'est en quelque sorte un moyen d'obtenir son brevet d'officier ,fait observer le capitaine, et plus le guerrier possède de têtes dans sa hutte plus son prestige est grand parmi ses compatriotes.

Il va sans dire que l'abord de ces hommes exigea autant de tact que de courage ,et le capitaine Chang a fait remarquer que les officiers et hommes de troupe de cette mission spéciale ont fait à un haut degré de l'un et de l'autre.

"De simples soldats et des sous-officiers partaient parfois avec une patrouille composée d'une douzaine d'indigènes pour aller vivre au loin pendant quelques jours", raconta-t-il. "Ils ont fait preuve d'une bravoure et d'une endurance exceptionnelle et leur faculté d'adaptation à cette étrange vie de guérilla fut simplement merveilleuse." Pour l'indigène le chef était surnommé "Tuan Besar", ce qui signifie "chef blanc" en langue malaise.

Le "perahu", sorte de canot utilisé par les indigènes et taillé à même un tronc d'arbre, constituait le meilleur moyen de transport mais aussi le plus dangereux; cependant, la plupart du temps, les patrouilles voyageaient par voie de terre.

"Les forces ennemies nous étaient supérieures de 50 à 1 lorsque nous arrivâmes dans ces régions," déclara le capitaine, mais au jour V-J nous avions réduit de beaucoup cette disproportion."

Les patrouilles ne frappaient jamais sans être assurées d'avance d'au moins 90 pour cent de victimes. "Nous faisions toujours en sorte d'avoir l'avantage," expliqua-t-il "et les résultats ont récompensé notre prudence."

Les membres de cette mission spéciale ont eu à subir un grand nombre de privations, dont la pire était la pénurie de tabac. Si le soldat avait toujours une "rouleuse" à la main il se comportait avec plus d'ardeur et d'enthousiasme. La chair des animaux sauvages de l'endroit était ajoutée aux rations, distribuées par avion avec la régularité du laitier. Le courrier aérien en provenance du Canada parvenait aux hommes de ces avant-postes à peine trois semaines après avoir été jeté à la poste.

On maintenait des relations régulières avec le quartier général divisionnaire de Labuan, à Bornéo, et c'est grâce à ces communications que les membres de cette mission apprirent la capitulation des Japonais.

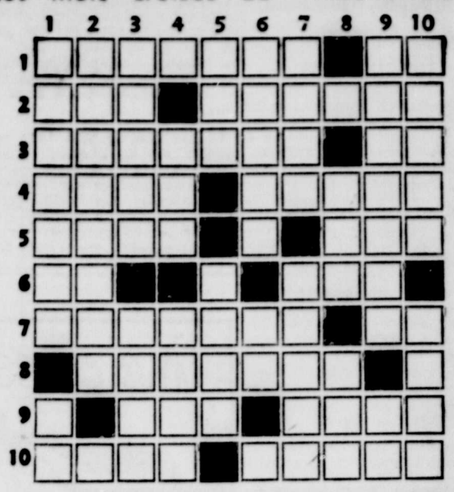
Les Canadiens furent ramenés à Bornéo à bord d'un avion Catalina, baptisé du nom de "David Hornell" en souvenir de cet aviateur canadien qui fut décoré de la Croix Victoria pour ses exploits au-dessus de l'Atlantique.

Le capitaine Chang, actuellement à Ottawa ,est rentré au pays le 5 janvier 1946.



Asta Loa Olafson vient d'un pays nordique éloigné, l'Islande, mais elle est tout de même agréable avec la gerbe de roses qu'elle tient dans ses bras. Elle poursuit ses études dans un collège féminin de la Floride.

Les mots croisés du "Nouvelliste"



HORIZONTALEMENT

1—Mésintelligence. — Temps du verbe rire.
2—Colère. — Rigide, difficile à piller.
3—Faute dans un volume. — Tellement.
4—Obstiné, opiniâtre. — Ville d'Algérie.
5—Orateur grec. — Tirée une chose de la place où elle est.
6—Lac d'Afrique. — Camp, armée.
7—Milieu favori au naturel. — Terminaison.
8—Service que rend une personne ou un objet.
9—Roi de Juda. — En outre, de plus.
10—Avec qui on est liée d'une affection réciproque. — Genre de gadacées grimpantes des régions tropicales.

VERTICALEMENT

1—Diète particulière à une province. — Article simple.
2—Qui n'a pas reçu de solution.
3—Enchâssement des pierres fines. — Gros cordage qui sert à soutenir le mât d'un navire.
4—Célèbre minnesinger allemand. — Ce qu'on expose au jeu.
5—Brut. — Géographe latin du premier siècle.
6—Voie de terre pratiquée pour aller d'un lieu à un autre. — Conjonction.
7—Dixième partie des récoltes qu'on payait à l'Eglise. — Sculpteur français.
8—Adjectif possessif. — Saison.
9—Petit ris agréable. — Conjonction.
10—Se dit de ce qui a les couleurs de l'arc-en-ciel. — Capitale de l'Italie.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	M	A	Z	E	A	G	E	■	U	S
2	A	D	O	N	I	E	N	■	L	I
3	I	N	O	■	G	O	S	I	E	R
4	R	E	G	A	R	D	■	A	M	E
5	E	■	L	I	E	■	M	A	■	■
6	■	B	E	N	■	■	M	B	■	A
7	T	R	E	S	O	R	■	E	O	N
8	R	A	■	I	R	A	N	■	R	S
9	O	I	L	■	E	T	I	M	G	E
10	Y	E	U	S	E	■	L	I	E	■

Buvez

OXO

Restez en Forme

NÉCROLOGE

Aux Trois-Rivieres, le 18 février 1946, est décédé à l'âge de 48 ans et six mois, M. Roméo Côté, époux de Gracia Boisvert. Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, ses fils: Marcel, Claude et Charles-André; une fille: Mariette; ses frères: Wilfrid, Faida et Hervé, des Trois-Rivières, Fernando, de Montréal; ses soeurs: Mme Wilbrod Bibeau et Mme Emile Létourneau.

La dépouille mortelle est exposée aux Salons Mortuaires Rousseau et Frère Ltée, 460, rue Des Forges.

Le soin des végétaux

Sans la vigilance constante exercée par la Division de la protection des végétaux du Ministère fédéral de l'Agriculture, le Canada serait sans doute le terrain de prédilection d'un grand nombre d'espèces d'insectes nuisibles et de maladies qui s'en prennent aux végétaux. Ces insectes et ces maladies menacent d'envahir le Canada de toutes parts, par les routes, les voies ferrées, la mer et l'air.

Cette protection des végétaux exige de la part de la Division toute une série d'opérations, dont chacune constitue une entreprise importante. Il y a par exemple l'application des règlements établis sous la loi des insectes et des fléaux destructeurs, l'inspection des végétaux et des produits végétaux importés et exports pour voir s'ils contiennent des insectes et des maladies nuisibles à la végétation; le traitement des expéditions affectées, dont l'entrée ou la sortie du pays peut être interdite; le fonctionnement des stations de fumigation et les recherches sur la fumigation; le maintien de quarantaines domestiques; la poursuite d'enquêtes sur la propagation, le traitement ou l'extirpation de nouveaux fléaux; la délivrance de nouveaux certificats sanitaires couvrant l'exportation de matières végétales conformément aux prescriptions des pays importateurs; l'établissement de types- modèles touchant la production des pommes de terre de semence, la surveillance de leur production et de leur expédition par l'inspection des récoltes dans le champ, en entrepôt et aux points d'expédition, ce ne sont là que quelques-uns des travaux principaux de la Division.

Il y a des inspecteurs postés à tous les points principaux d'entrée et de sortie du Canada. Le dernier rapport du Ministre fédéral de l'Agriculture nous apprend qu'il s'est inspecté pendant l'année en revue 15,468,879 végétaux, en dépit des conditions de guerre. Ces végétaux se trouvaient dans 19.355 contenants, venant de cinq pays différents, importés sous 1,970 permis réguliers et 197 permis d'urgence, exigeant 6,049 inspections séparées. 805 des inspections portaient sur des importations en colis postaux, couvrant 33,896 végétaux dans 850 contenants. Quinze importations ont été rejettées parce qu'elles enfreignaient les règlements établis en application de la Loi des insectes et des fléaux destructeurs.

Les inspecteurs de la Division ont visité 1,970 navires pour examiner les matières végétales arrivant dans le bagage des passagers. Neuf passagers ont été trouvés en possession illégale de plants. A la tête de pont de Niagara Falls, 288 végétaux et 210 épis de maïs ont été saisis et détruit pour violation des règlements. Le nombre d'insectes et de maladies interceptés sur les végétaux importés pendant l'année a été de 200.

Il s'est fait 4,038 inspections de produits végétaux venant de 24 pays couvrant 1,541,534 contenants et 71 charges de wagons. Quinze expéditions interdites par les règlements ont été rejetées; 14 envois ont été détruits et un a été renvoyé à l'expéditeur.

En ce qui concerne l'exportation des végétaux et des produits végétaux, 2,305,52 végétaux ont été inspectés et certifiés pour l'exportation.

Au cours de l'année 445 navires océaniques ont été examinés avant d'être chargés de produits alimentaires et il a fallu nettoyer ou traiter 89 de ces navires pour supprimer les insectes qui s'y trouvaient On a inspecté également 172 navires sur les lacs, dont 118 ont dû être nettoyés, et il s'est fait 101 inspections différentes d'élévateurs, de meuneries et d'entrepôts pour protéger les vivres.

Il s'est fait également des inspections d'usines de déshydratation; des fumigations de produits végétaux infestés dans un millier de wagons de chemin de fer et de nombreuses tentatives pour maîtriser et supprimer des maladies et des insectes nuisibles comme la maladie hollandaise de l'orme, la bête du Japon et le psylle du poirier.

L'influence du guidisme sur la société

Le guidisme catholique par sa méthode d'éducation, de formation et d'apostolat, par sa manière de vivre son idéal de service joyeux du prochain, par sa conception de l'Evangile, prépare de précieux sujets tant à l'Eglise qu'à la société.

Dès son entrée dans le Mouvement, la petite jeannette aborde l'étape de la socialisation en trouvant son bonheur à vivre avec d'autres compagnes de son âge, tout en partageant leurs activités. La franche camaraderie, les bons exemples, l'émulation au bien en commun; le désir, selon sa promesse, de faire chaque jour un plaisir à quelqu'un, soit en rendant service ou en offrant un sourire, sont autant de moyens adaptés à combattre l'égoïsme tout en préparant l'enfant au don de soi.

A l'âge de douze ans, la fillette monte à la compagnie et traverse le stage de l'individualisation. Là, elle prend conscience d'elle-même, développe ses aptitudes physiques, intellectuelles et morales, accepte ses responsabilités, perfectionne ses moyens de réaliser sa devise: toujours prête.

Sa B.A. (bonne action) quotidienne l'oriente vers le service d'autrui. Désirant porter les fruits caractéristiques des vertus guides: franchise, dévouement, pureté, et tenir ses engagements: à servir de son mieux, Dieu, l'Eglise, le Roi et le Canada, à aider son prochain en toutes circonstances, et à observer la loi guide, elle travaille sans relâche à sa formation afin d'obtenir le maximum de moyens pour réaliser sa promesse.

Les cadres normaux où évoluent la jeannette et la guide sont l'école et le foyer. L'action éducative reçus au local, au camp, ne fait que renforcer et compléter l'éducation déjà commencée dans la famille. Aussi la collaboration entre parents et chefs guides est-elle très importante pour mener à bien l'oeuvre entreprise.

Plus tard, à dix-huit ans ou plus, la guide franchit l'étape de la personnalisation. Sa vie est réglée par sa discipline personnelle et sa subordination spontanée aux ordres reçus ou donnés.

Sa santé physique, solidement charpentée par la vie de camp, la vie en plein air au milieu de la belle nature du bon Dieu, les exercices de gymnastique, les jeux et les excursions, est un précieux facteur pour une collaboration plus soutenue là où elle doit vivre sa vie.

N'oublions par sa formation intellectuelle développée par la technique en général, les lectures, les jeux d'observation, les discussions. Et sa formation morale dont les idées forces découlant de la mystique guide: fraternité, joie, esprit de service, l'enrichit d'un caractère très sociable et apostolique.

Tout comme la jeannette et la cadette, c'est dans la famille que se poursuivent les activités de la guide ainée. La famille, cellule de la société, est sans cesse renouvelée par une des plus sublimes missions de la femme: la maternité. Donner la vie, la santé, perpétuer la race, maintenir les traditions et les croyances, transmettre un patrimoine agrandi, n'est-ce pas là une des plus magnifiques réalisations du service?

Et si Dieu l'appelle à un plus grand service, de par sa préparation, la guide demeure un précieux sujet pour la communauté qui en héritera.

Dans le domaine apostolique, par sa compréhension du prochain, son désir et ses moyens de l'aider, la guide est prête à seconder ou diriger les oeuvres tant paroissiales que sociales. Les guides conduisent les colonies de vacances, organisent les enfants aux terrains de jeux, orientent avec grand succès des groupes demandant une discipline éprouvée.

Le type guide catholique est absolument nécessaire à la société et à la jeunesse actuelle dont les multiples problèmes de réadaptation s'imposent.

Pour résumer, la guide catholique est une femme de caractère, une femme d'action, une femme convaincue du Christ et de son Eglise, une femme toujours prête à aider et sauver son prochain, une femme orientée vers le mieux. Consciente de ses responsabilités devant Dieu et devant les hommes, "la guide est fière de sa foi et lui soumet toute sa vie."

Oui, elle aime sa religion, la propage par ses exemples et ses paroles et peut la défendre si on l'attaque. Cela demande une connaissance approfondie des grandes vérités du catholicisme. Sans honte ni respect humain, la guide idéale marche droit son chemin, convaincue, joyeuse et sereine.

Le sens de la fraternité chez elle est très développé. "Bonne pour tous et la soeur de toute autre guide". Que d'occasions s'offrent à sa générosité pour suivre cette loi!

La jeunesse actuelle s'étourdit, perd le goût de l'effort et de l'étude par l'attrait du gain, du luxe et du plaisir. La jeunesse moderne complique sa vie par le recours à tous ces artifices au service de la coquetterie; la guide prêche la simplicité. Elle aime la vie sans complication, la vie en plein air dans l'admiration de la Création. "La guide voit l'oeuvre de Dieu dans la nature, elle aime les plantes et les animaux."

La jeunesse possède encore le goût des grandes choses et désire accomplir des fais remarquables; la guide aspire à suivre la route sûre et droite conduisant aux clairs sommets. Route du devoir et de l'honneur, route de l'exemple entraînant de la charité conquérante, route si bien tracée par nos aïeules et glorieuses devancières!

"Guide catholique, va poursuis ton chemin,
Ame apostolique au pays canadien,
Va, sois toujours prête à tous les dévouements.
Jamais, ne t'arrête, donne-toi constamment."

Berthe A. Philie,
Cre Prov.

Funérailles de M. Honorat Lamy

St-Barnabé (D.N.C.)— Dernièrement en notre eglise paroissiale avait lieu le service de M. Honorat Lamy, époux de feu Léa Blais, décédé à l'âge de 75 ans et 9 mois.

Il laisse dans le deuil un fils M. Ovila Lamy, et une fille Mme Antonio Lafrance, née Isola, une belle-fille, Mme Honorat Lamy et un gendre M. Antonio Lafrance, huit petits enfants: Marcel, Salvator, Fernande, Ange-Albert, Gertrude, Claude, Gilles et Marie-Marthe Lafrance, ses soeurs: Mme Omer Bourassa, de St-Barnabé, Mme Alphonse Pellerin, des Trois-Rivières; son frère, M. Ovila J. Lamy, de St-Barnabé, ses beaux-frères et belles-soeurs, Mme Ovila J. Lamy, M. Omer Bourassa, M. Alphonse Pellerin, M. Edmond Bourassa, M. et Mme Freddy Bastien, de Shawinigan, M. et Mme Adélard Blais, M. et Mme Clément Lacerte, de St-Paulin, M. Hector Desaulniers, M. et Mme Origène Bourassa, Mme Sévère Lamy, Mme Adam Blais ses neveux et nièces, M. et Mme Ernest Cournoyer, Mlle Claire Arvisais de Grand'Mère, M. et Mme Hervé Rivard, M. Alide Desaulniers, M. Wilfrid Desaulniers, M. Emile Desaulniers, M. et Mme Gérard A. Gélinas, Mme Omer A. Gélinas, M. Onil Bourassa, M. Louis Bourassa, M. Bruno Bourassa, Mlle Thérèse Bourassa, M. Jos. Lafrance, M. et Mme Alide Boulanger, M. Arthur Gélinas, M. et Mme Eugène Gélinas, M. Armand Gélinas, Mlle Juliette Gélinas, Mlle H. Desaulniers, M. Arthur Desaulniers, M. Joseph Desaulniers, M. et Mme Edgar Desaulniers, M. et Mme Léo Desaulniers, M. Adélard Desaulniers M. et Mme Wilfrid A. Desaulniers, M. Ovide Bourassa, M. Freddy Gélinas M. H. Grenier, M. Léo Boisvert, M. et Mme Philippe Rivard, M. Ubald Rivard de Charette, M. Wilfrid Grenier des Trois-Rivières, M. E. Bournival, M. Maxime Ricard, M. et Mme Walter Isabelle, M. Gédéon Melançon, Mme Adam Milette, M. Josaphat Bellemare, Mme Albert Lemay, Mlle Gaby Lemay, Mme S. Melançon, M. et Mme Ls-Georges Milot, Mlle Simonne Milot, Mlle Thérèse Lamy, Mlle Madeleine Bellemare, Mlle Euchariste Lavergne, Mlle Florence Desaulniers, M. Onil Bellemare, M. Eugène Gélinas, M. Jos. M. Gélinas, Mme Jos Duhaime M. Théode Milot, Mme A. Pellerin, M. Armand Gélinas, M. Philias Gélinas, M. Nazarie Héroux, M. Josée Isabelle, M. Onil Bourassa, M. Eugène Dupont, M. Freddy Carbonneau, M. Thomas Bellemare, M. Sévère Lemay, Mlle Marie-Paule Carbonneau, Mlle Jeanne Lamy, M. et Mme Albert Bournival, M. et Mme Théode Gélinas, M. Rosaire Melançon, M. et Mme Omer Lavergne, M. et Mme Antonio Gélinas, M. Donat Giguère Eugène Bournival, Jacques Bourassa, Mme Théode Diammond Mlle Georgette Belliveau, M. Ovide Lemay, M. Roméo Boucher, M. Evariste Matteau, Mme Gérard Melançon, M. et Mme Adam Grenier, Réal Bourassa, M. et Mme J. Gélinas, Mme A. Desaulniers, M. et Mme Henri Ferron, Jacques Diamond, Annette Gélinas, Mme Eugène Bellemare, M. Albert Bourassa, M. Rosaire Gélinas, M. et Mme M. Bournival, M. Armand Giguère, Georges Boucher, Alfred Mélançon, P. Gélinas, Rosia Gélinas, M. Freddy Gélinas, M. Jean-Paul Bourassa, M. et Mme Le Bellemare, M. Philias Lavergne, Mme Arthur Luc Gélinas, M. Léo Gélinas, Léger Milot, G. Boisvert, Emile Gélinas, Emile Boisvert, A. Lacerte, Mlle Jeannine Bellemare M. Robert Diamond, M. Oscar Lemay, M. Aimé Descôteaux M. Nathias Boulanger etc. etc.

Mlle Laura Ferron, touchait l'orgue.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Sévère A. Gélinas, E. P. F. de St-Barnabé.

A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

Aux Rendez-Vous Artistiques



Mlle Irène Allard-Moquin, artiste trifluvienne, dont la réputation a débordé depuis longtemps déjà les limites de notre ville et de notre région, sera l'artiste invitée, demain soir, lors de la réunion régulière des Rendez-Vous Artistiques à l'Auditorium de la Salle.

Mlle Irène Allard-Moquin a déjà eu une carrière artistique bien remplie et dont elle peut être fière. Après de longues études en Italie, sous la direction des maîtres de ce pays, elle partit pour le Canada la veille même de l'entrée de pays en guerre, en 1940. A son retour en Amérique, elle poursuivit ses études à New-York.

Depuis Mlle Irène Allard-Moquin a donné des concerts dans les diverses villes de la province et dans plusieurs centres importants de l'Ontario. Elle a participé au gala des artistes canadiens au théâtre St-Denis, à Montréal, gala que dirigeait Wilfrid Pelletier, directeur du conservatoire, au festival annuel de musique de Montréal au collège t-Laurent. Elle a chanté en concert à Montréal, à Québec, à Shawinigan, dans la région du Lac Saint-Jean et partout la critique fut très élogieuse. Les Trifluviens ont eu l'avantage de l'entendre à plusieurs reprises, mais seront tout particulièrement heureux de la voir figurer dans la liste des artistes invités aux Rendez-Vous Artistiques, qui méritent des félicitations.

Mlle Allard-Moquin est bien connue des radiophiles trifluviens qui ont eu le plaisir de l'entendre à plusieurs reprises dans le passé. Elle chantera, demain soir, en récital conjoint avec Mlle Suzette Forgues, violoncelliste de Montréal.

SOULAGEZ VOTRE RHUME
AUGMENTEZ VOTRE RÉSISTANCE



Les rhumes sont dangereux parce qu'ils sapent la résistance et exposent ainsi aux atteintes des maladies plus graves. Au premier symptôme d'un rhume, empressez-vous de prendre Father John's Medicine—un remède qui remplit deux fonctions: il apaise l'irritation de la gorge et reconstitue les forces physiques. Father John's Medicine, le remède favori des familles depuis plus de 90 ans, est riche en vitamines A et D.

Il ne contient ni alcool ni drogues nuisibles. Achetez-en une bouteille aujourd'hui même.

Father John's Medicine

FABRICATION CANADIENNE



VOUS,
VOTRE MAMAN,
VOTRE FILLE,
VOTRE VOISINE...

POURQUOI ne faites-vous pas un traitement aux bonnes PILULES ROUGES?

Vous êtes maigre, chétive, nerveuse, portée à la tristesse? Vous vous fatiguez pour un rien, vous êtes faible, pâle, vous souffrez de manque d'appétit, de douleurs de dos, de reins, de périodes douloureuses ou irrégulières, de troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE). Il vous sera impossible de vous débarrasser de ces troubles aussi longtemps que persistera la cause de vos malaises. Vous aurez beau manger, les aliments ne vous profiteront pas; vous aurez beau dormir, le sommeil ne vous reposera pas entièrement, vous aurez beau vous reposer, votre fatigue persistera. Pourquoi? Votre sang manque d'un élément essentiel et pour le lui rendre il vous faut avoir recours à un tonique tel que les bonnes PILULES ROUGES. Dans tous vos organes, ce nouveau sang riche portera la vigueur, favorisera l'appétit et ramènera votre santé. C'est une vie nouvelle qui commencera pour vous.

Depuis près de 50 ans, les bonnes PILULES ROUGES ont aidé des milliers de jeunes filles et de femmes; pourquoi ne vous aideraient-elles pas vous aussi? Commencez votre traitement aujourd'hui même et économisez en achetant trois boîtes à la fois.

"Quand j'ai commencé à prendre les PILULES ROUGES, j'étais dans un état de faiblesse presque décourageant, j'étais toujours étourdie, je ne pouvais pas sortir faire une marche sans être accompagnée, j'avais des douleurs un peu partout . . . Après avoir essayé les PILULES ROUGES durant quelque temps, j'ai commencé à m'apercevoir que j'allais mieux en général. J'ai persévéré et c'est avec ce tonique que je me suis remise sur pied . . ."

(Signé) — Mme E. DUCHESNE
2, Robitaille, Québec, P. Q.
Témoin (Signé) — Y. P.

Pilules Rouges par la poste: 50c la boîte ou 3, $1.25.

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal. 18.

LE SURHOMME

Des ennuis.



KING DE LA GENDARMERIE ROYALE



Cinq coupes décernées à la Canada Iron



L'Association de Québec pour la prévention des accidents du travail, dont le gérant-général est le lieutenant-colonel Arthur Gaboury, a présenté, hier soir, cinq coupes à la Canada Iron Foundries, à l'occasion du dix-neuvième dîner annuel de sécurité de cette compagnie locale. L'usine trifluvienne a mérité le trophé de sécurité de 1945 offert par la compagnie à celle de ses quatre usines qui a compté le moins d'accidents dans l'année. Avec ces photos, nous assistons à la distribution des coupes qui a suivi la présentation du trophée. Photo du haut, à gauche, Me Rodolphe DE BLOIS, c.r., président de la Commission des accidents du travail de la province de Québec, présente à M. W. C. PERROT, surintendant de l'usine locale de la Canada Iron, la coupe de l'Association pour la prévention des accidents du travail. Photo du haut, à droite: Des coupes sont remises à deux services de la Canada Iron par la même association: M. J.-P. PERREAULT, président de la Ligue de sécurité de la province de Québec, les remet à MM. Arthur BOURASSA, surintendant de la fonderie, et Josaphat LETARTE, celui-ci représentant M. Livernoche, contremaître du service de nettoyage. Photo du bas, à gauche: l'honorable C.-J. ARCAND, ancien ministre du Travail et assistant du gérant-général de l'Association, remet deux autres coupes à MM. E. FROST, contremaître de l'usine de tuyaux, et H.-P. PERUSSE, qui représente M. C. SCOTT, du service des noyaux. Photo du bas, à droite: Comme il se devait, un prix de consolation a été décerné; le surintendant de l'usine de la Canada Iron Foundries à St. Thomas, Ont., M. C. S. GILBERT, a mérité ce prix,— une coupe diminutive — que lui présente, sur la photographie, M. T. M. HUTCHISON, directeur de la Canada Iron.

Une année

(Suite de la page 3)

cier le personnel de la Canada Iron dont les produits sont réputés dans tout le pays.

Ses remerciements, il les a adressés en particulier au local 101 des unionistes de la Canada Iron pour leur bon travail d'organisation.

LA REMISE DES COUPES

Me De Blois a remis à M. Perrot le trophée de sécurité de la compagnie. Il en a profité pour dire quelques mots: la Commission des accidents du travail veille d'abord à éviter les accidents; il vaut mieux prévenir que de guérir. Quand l'accident se produit, elle déploie tous ses efforts pour aider l'accidenté et sa famille.

Le colonel Gaboury a ensuite fait présenter, au nom de l'Association pour la prévention des accidents du travail, des coupes de sécurité à MM. C. Scott, contremaître de l'usine de tuyaux, E. Frost, contremaître du service des noyaux, Arthur Bourassa, surintendant de la fonderie, et J. Livernoche, contremaître du service de nettoyage. Une coupe de consolation de la même association a été présentée à M. Gilbert, surintendant de l'usine de St-Thomas.

Quatre prix de présence ont été tirés au sort. Ils avaient été donnés par M. Hutchison, directeur de la Canada Iron.

PENSEES A RETENIR

Outre ceux déjà mentionnés, plusieurs orateurs ont prononcé de brèves allocutions. L'honorable Arcand a évoqué le problème crucial de la reconstruction a déclaré que d'après ce qu'il voyait des relations ouvrières à la Canada Iron, M. Langston et ses employés adoptaient le meilleur moyen d'éviter le marasme et les théories subversives de l'après-guerre.

M. H.-N. Molesworth, gérant local de la Canada Iron, a rappelé les antécédents historiques de cette compagnie, qui a pour ancêtre les Forges Saint-Maurice fondées par Louis XIV en 1663, exploitées successivement par les gouvernements français et anglais pour passer enfin aux mains de l'entreprise privée.



Pour la première fois les opératrices de téléphone ont fait la grève aux Etats-Unis. A Washington seulement plus de 3,000 jeunes filles ont assisté à une réunion tenue dans une salle de l'endroit.

Pourquoi les oeufs sont bons

Il y a au Canada 1,665 postes enregistrés de classement d'oeufs les règlements prescrivent que chaque poste doit employer des classificateurs compétents, se servir d'appareils approuvés pour le classement et maintenir une température et des conditions générales bonnes pour les oeufs. Tous ces postes sont répartis comme suit, par province: Col. Britannique, 90; Alberta, 188; Sask. 325; Manitoba, 126; Ontario, 590; Québec, 234; Nouveau-Brunswick, 171; Nouvelle-Ecosse, 28 et Ile du Prince-Edouard 67.

Les règlements fédéraux, appuyés par une législation provinciale pour couvrir les domaines de juridiction purement provinciale prescrivent que tous les oeufs achetés et vendus au Canada doivent l'être sur la base de catégorie. Le classement se fait d'après les types modèle canadiens pour les oeufs, et seulement dans les poste enregitrés; la seule exception est qu'un producteur peut classer ses propres oeufs pour la vente. Le Service d'inspection des produits de la basse-cour, du Ministère fédéral de l'Agriculture se charge de surveiller les postes de clasement et les rapports faits par ces postes aux producteurs, de vérifier le classement des oeufs vendus dans les voies du gros et du classement et lesrapports faits par des certificats de catégories pour les oeufs transportés en charges de wagons entre les provinces ou aux marchés d'exportation. La détail, et d'inspecter et de délivrer coup augmenté en ces dernières années. Par exemple, en 1939, la quantité d'oeufs inspectés a beaulesquels des certificats de catégorie ont été délivrés était de 387,818 caisses. En 1944 elle se chiffrait par 3,231,443 caisses, de 30 douzaines chacunes. En cette dernière année, en plus des inspections, le service a fait 15,555 visites aux établissements de gros et de détail pour vérifier le classement de oeufs offerts en vente.

Le choix entre une famille et un logement

"En sommes-nous rendus à un point où nous devons limiter nos familles à la mesure des logements, ou aurons-nous des maisons à la mesure de nos familles?" déclarait M. Jean-Marie Provencher, propagandiste fédéral du mouvement de la L.O.C., dans une deuxième causerie à CHLN, samedi soir dernier.

La situation actuelle du logement dans Montréal et dans Trois-Rivières, a été révélée par des chiffres et des statistiques, qui nous ont démontré l'urgence de ce grand problème de l'habitation ouvrière. A droite et à gauche on étudie le problème et la chose en reste toujours là. Toutes les classes de la société en souffrent.

Comme preuve à l'appui des statistiques et des chiffres donnés, M. Provencher a cité des cas vraiment pénibles de familles réduites à vivre dans des habitations "souvent beaucoup plus sales et beaucoup moins spacieuses que certaines des écuries

La L.O.C., corps représentatif de de nos fermes expérimentales!" la famille ouvrière, après avoir plongé son regard dans tous les milieux, a vu que c'était surtout la masse ouvrière qui souffrait le plus de cet état de chose. En effet l'an dernier, les dirigeants et les militants jocistes ont étudié dans leurs cercles d'études bi-mensuelles, la fameuse

La L.O.C. a découvert que les pèquestion du logement.

res et les mères de famille ouvrière sont fatigués de vivre dans des taudis ou dans des logements trop étroits. Ils en ont assez de payer les loyers qui ne leur appartiendront jamais.

"Notre enquête nous a démontré qu'on manque de logements pour les familles nombreuses, et... les propriétaires de logements assez grands pour les familles nombreuses ne veulent plus recevoir ces familles... La L.O.C. admet que, dans bien des cas, certains propriétaires ont raison de refuser, parce que certaines familles nombreuses ont déjà ravagé la propriété. Mais nous en sommes certains, ce n'est pas le cas de toute notre masse ouvrière...

"L'ouvrier a à choisir entre une famille et un logement... Il est temps de mettre fin à cet affreux scandale dans une province catholique comme la nôtre et que nos pères ont bâtie sur le culte du bien familial.

"Au nom des enfants pâles de nos taudis ou de nos logements trop petits, au nom des mères ouvrières qui veulent un espace minimum pour loger les enfants qu'elles mettent au monde, au nom de la justice sociale, la L.O.C. demande un crédit ouvrier...

"Tout ce que la L.O.C. demande, c'est la mise en pratique du plan suggéré en 1944 par le Conseil Supérieur de la Coopération, c'est-à-dire:

"1) Garantie de 100 p.c. sur l'emprunt que fera l'ouvrier ou le père de famille pour se construire une maison à lui.

"2) Paiement par le gouvernement provincial de la moitié de l'intérêt sur cet emprunt."

M. Provencher lance en terminant un appel à tous les pères et mères de familles ouvrières, pour premier ministre de la province pour que dès ce soir, ils écrivent à l'hon. premier ministre de la province pour lui demander de nous donner une loi du crédit ouvrier, dès la présente session.

Les causeries à CHLN se continueront le jeudi et le samedi soir, durant toute la campagne.

DE PACHINO A ORTONA

Le régiment des Trois-Rivières s'illustra en Sicile et sur les champs de bataille d'Italie

Le régiment des Trois-Rivières s'est acquis une réputation enviable au cours de la guerre sur les champs de bataille de Sicile, d'Italie et du nord-ouest de l'Europe. Il fut, au dire de plusieurs membres des autres régiments qui le virent à l'oeuvre le meilleur régiment de blindés des forces britanniques.

Cette réputation n'est pas surfaite et nous n'en voulons pour preuve que les rapides allusions qu'on en fait dans le volume "De Pachino à Ortona" le deuxième d'une série publiée sous le titre général de "L'armée canadienne en guerre".

"L'armée canadienne en guerre" publiée par le ministère de la Défense Nationale a pour but de fournir aux Canadiens plus de renseignements que ceux déjà connus du grand public sur les opérations de leur armée au cours de la guerre qui prenait fin au mois de mai dernier.

Il est fait mention pour la première fois du régiment des Trois-Rivières au moment de son débarquement sur les rivages siciliens.

Environ deux jours plus tard, le régiment des Trois-Rivières participait à la prise de la ville de Modica. A cet endroit, deux sous-officiers découvrirent dans une bâtisse le commandant de la 206ième division côtière italienne, cette formation qui n'avait pas réussi à empêcher le débarquement des troupes canadiennes en Sicile. Le général était bien prêt à se rendre, pourvu qu'il put le faire à un officier d'une grade égal au sien. On eut beaucoup de difficulté à arranger les choses, mais après quelque délai le commandant du Régiment des Trois-Rivières (il n'est pas nommé) l'escorta lui-même au quartier-général du général Simonds, qui eut le plaisir d'accepter la reddition du premier général canadien fait prisonnier par des troupes canadiennes au cours de cette guerre.

Dans la nuit du 28 juillet, on retrouve le régiment des Trois-Rivières, prêtant son appui au 48ième régiment de Highlanders et au Hastings. Pendant la nuit on attaqua les hauteurs au snd-ouest et au sud-est d'Assoro, avec l'aide d'un escadron du régiment des Trois-Rivières, cette opération démontra que le Sherman utilisé par les Trifluviens offrait des possibilités illimitées pour la guerre de montagnes. L'ennemi devait se retirer d'Assoro dès le lendemain midi et "l'un des épisodes les plus dramatiques de cette campagne était couronné d'une fin victorieuse".

Le 25 juillet, le Régiment des Trois-Rivières livra une dure bataille dans les banlieues d'Agira. "Il réussit à se frayer un chemin jusqu'à des positions anti-tanks puissantes et s'il réussit à en détruire plusieurs, dix de ses tanks furent cependant mis hors de combat temporairement."

Le 30 juillet le Régiment des Trois-Rivières prêtait main forte à l'infanterei britannique dans le voisinage de Regalbuto où se livrait une furieuse bataille.

Ce fut ensuite la bataille d'Adernò dans les premiers jours d'août. A cet endroit, pour nettoyer les terrains situés en avant des troupes canadiennes, la division canadienne fut organisée comme une force d'attaque mobile, sius la direction du lieutenant-colonel E.-L. Booth, commandant du Régiment des Trois-Rivières. Cette colonne devait consister de sa propre unité de chars d'assaut et d'un bataillon d'infanterie, (Le Seaforth) en plus d'une batterie auto-propulsion, d'une escadron de reconnaissance et de quelques canons anti-tanks. Dès les premières heures du 5 août il tenait une conférence avec le lt-colonel Hoffmeister "Les plans furent préparés et les ordres donnés dans une ferme déserte... sous le feu sporadique des mortiers et les éclairs des fusées".

"Les plans ainsi élaborés furent exécutés avec beaucoup de succès pendant la journée. Les tanks et les forces qui leur fournirent leur appui traversèrent le pont situé au nord de Regalbuto pou faire leur liaison avec le Seaforth à la croisée de la rivière Troina où les ingénieurs accomplirent une tâche merveilleuse en déblayant de mines l'endroit où devait se faire la traversée de la rivière. Les forces alliées poussèrent vers l'est où elles rencontrèrent l'ennemi, des paratroupiers bien établis dans les nids de roc sur les terrains élevés entre la Troina et la Simeto. La stratégie employée fut de bombarder avec les canons de 75 millimètres tous les endroits suspects. Les paratroupiers opposèrent une violente résistance comme toujours, mais ils ne pouvaient compter sur l'aide de batteries anti-tanks, car ils n'avaient pas, semble-t-il, prévu que les tanks pouvaient traverser la rivière en utilisant le pont du chemin de fer. Les pertes ennemies en morts, furent très élevées. Ce fut une opération modèle et le lt-colonel Booth reçut la D.O.S. pour l'audace et la détermination avec laquelle il exécuta les plans."

Nous retrouvons ensuite le régiment des Trois-Rivières, en Italie, où il devait au début d'octobre prendre part à la bataille de Termoli.

"Le 5 octobre, la 16ème division de Panzer lança une contre attaque audacieuse et déterminée, mais le régiment des Trois-Rivières qui, parti de Foggia, avait voyagé par voie de terre, arriva sur les lieux à temps pour faire entrer ses escadrons dans la bataille et donner son appui aux brigades d'infanterie. Sur la plaine ondulée à l'ouest de Termoli se déroula une bataille de tanks au milieu des oliveraies pendant la journée du 6 octobre. Les tanks Sherman, plus rapides, eurent finalement les dessus, et pendant des semaines les restes calcinés des tanks allemands Mark IV restèrent sur les lieux pour attester la furie du combat. Après la bataille, le brigadier Russell, commandant la brigade irlandaise, parla en termes élogieux aux officiers et aux hommes de l'escadron qui l'avaient supporté de la part jouée par les tanks canadiens. C'était la première fois que cette unité de la brigade blindée pouvait y livrer bataille sur un terrain se prêtant à des manoeuvres rapides et à un combat de tanks. La même opportunité devait se faire attendre pendant plusieurs mois.

Après la bataille de Caca Berardi au mois de décembre où le 22e devait se couvrir de gloire et où le major Paul Triquet devenait le premier Canadien à gagner la Croix Victoria en Italie, le combat le plus important fut celui d'Ortona où le régiment des Trois-Rivières gagna de nouveaux lauriers.

"Dans les premiers stages du combat,lit-on, les tanks et l'infanterie furent capables de travailler de concert pour un excellent but. La méthode favorite pour vider les maisons, pour les tanks, était d'abord de percer les murs en lançant un obus très puissant et de suivre de plusieurs volées d'obus à déflagration pour le bénéfice de ceux qui y cherchaient refuge à l'intérieur. L'usage audacieux fait de ses tanks par le régiment des Trois-Rivières, dans des circonstances jugées absolument désavantageuses par les experts de la guerre de tank, fut en grande partie responsable du fait que l'infanterie put atteindre la Place Municipale et changer le lieu choisi par l'ennemi pour décimer les troupes alliées en un champ de bataille favorable. Tirant au dessus des têtes de l'infanterie, les tanks frent capables de déloger les paratroupiers des étages supérieurs des bâtisses et de donner partout un excellent tir de couverture à l'infanterie. Les pertes en chars d'assaut furent très légères seulement trois mis totalement hors de combat pendant la bataille.

Ce sont là les principaux exploits du régiment des Trois-Rivieres dans cette période de six mois qui s'écoula entre le débarquement en Sicile, en juillet 1943 et la prise d'Ortona en décembre de la même année. Nul doute que les nôtres furent souvent mêlés à des actions



Toujours rafraîchissant!

THÉ "SALADA"

12,000 MILLES DE FILS TÉLÉGRAPHIQUES

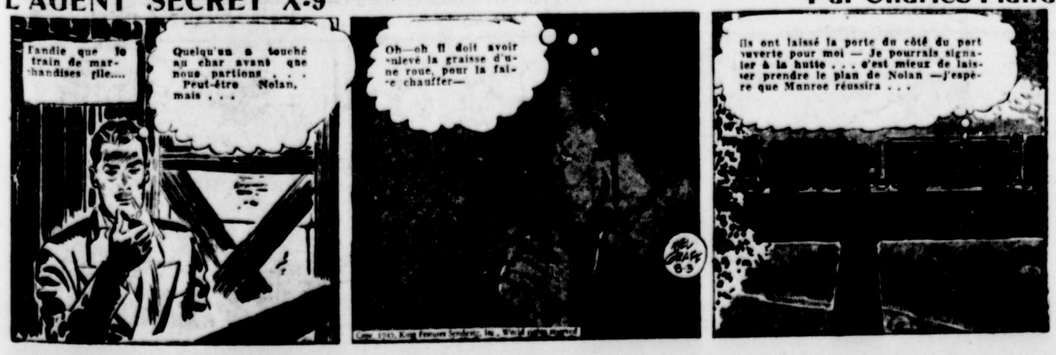


L'Europe entre dans des années de changement, peut-être des années de révolution, de famine et de violence qui forceront des gouvernements et des formes de gouvernement à mourir; de grandes populations à émigrer; des frontières à se déplacer et de loyaux sujets à changer d'allegeance. Ou bien des années d'occupation qui verront se rétablir le commerce, se nettoyer les débris de la guerre et s'établir de solides fondations de paix. Ross Munro, l'un des correspondants de guerre les mieux connus de la Presse Canadienne, a choisi ce territoire turbulent pour en faire sa "ronde" et il a établi son quartier général à Paris. C'est de là qu'au jour le jour ses yeux vifs et sa plume alerte tiendront les Canadiens au courant de la grande histoire de la renaissance de l'Europe.

=(PC)=

TRANSMETTENT CINQ MILLIONS DE MOTS PAR JOUR

L'AGENT SECRET X-9 — Par Charles Flanders



LA VOIX DE LA MAURICIE CHLN

Tous les matins, réveil en galeté à CHLN . . .

Il est 8 hrs., Monsieur

potins
communiqués
musique.

★★★★

9.30 à 10.30

La banque féminine

Prenez part au concours et gagnez de magnifiques prix sans débourser un sou: 1er prix: réfrigérateur Westinghouse; 2e prix: lessiveuse Westinghouse; 3e prix: bague à diamant Blue Steel; 4e prix: radio Westinghouse.

Demain aux écoutes pour entendre Margot.

★★★★

Les plus belles voix

L'émission de ceux qui aiment la belle musique vocale. C'est la parade des chanteurs que le public a portés au pinacle.

★★★★

2 h. à 3 h.

Les Demandes Spéciales

Si vous désirez faire plaisir à un ami ou à un parent, faites-lui dédier une jolie pièce musicale, au cours de cette émission. Vous n'avez qu'à adresser vos lettres à: Demandes Spéciales, Poste CHLN, Trois-Rivières.

★★★★

3.00 à 4.00

La caisse de vacance

C'est aujourd'hui que recommence sous le vocable "LA CAISSE DE VACANCE", le programme féminin de l'après-midi.
1er prix: Mobilier de chambre $250.
1 Coutellerie en argent $100.
1 Bicyclette pour homme ou dame.
Nouveau concours facile pour toutes les dames et demoiselles de la ville et de la région.

★★★★

4.30 à 5.00

Le dilettante

chaque après-midi à 4.30 p.m., le dilettante vous fait part des trésors de sa discothèque.

★★★★

Bonsoir cinéphiles . . .

Cine-Revue

Un service quotidien offert à tous les amateurs du film américain et français.

6.15 p.m.

★★★★

8h. à 8 h. 15

Nouvelle de France

Chaque mardi à 8 hres, pour être parfaitement au courant des plus récents évènements survenus dans la France, de la politique, de l'industrie, du commerce, des arts.

★★★★

9 h. à 9 h. 30

Pour le passant inattentif, le paysage est une toile sans vie. Mais le promeneur qui sait voir en découvrant la beauté découvre en même temps le sens mystérieux de la vie.

Paysage

SYNTONISEZ 1450 KILOCYCLES

Non-responsabilité

PAQUET. — A partir de cette date, je ne me tiendrai nullement responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit à moins d'un écrit de ma main.
Signé: Robert Paquet,
1094, rue Ste-Angèle,
Trois-Rivières.

CE SOIR UNE OU DEUX ROBOL POUR LA Constipation RESULTAT DEMAIN MATIN 25¢ LA BOITE

Aujourd'hui

12.55—Bulletin d'information.
1.00—**La Part de la Terre.** A ses bienveillants auditeurs, la Part de la Terre présente, aujourd'hui une causerie de son directeur, Roger Ellyson, intitulée "La paroisse agricole" ainsi qu'un programme de chants canadiens.
1.30—Réveries musicales.
1.45—Les plus belles voix du monde.
2.00—Les demandes spéciales.
2.30—**Les demandes spéciales "Mozart".**
3.00—**La Caisse de vacances.**
4.00—Mélodies du souvenir.
4.30—**Le Dilettante.**
5.00—Le quart d'heure anglais.
5.15—**Coquetel.**
5.45—**Radio-journal III.**
6.00—Bloc-note CHLN.
6.15—**Ciné-Revue.**
6.30—Musique du souper.
7.00—Mosaïque.
7.15—La prière.
7.30—Les Jeunes Naturalistes de la Troupe Jacques-Buteux.
7.45—Le chant des cordes.
8.00—Nouvelles de France.
8.15—**Mélodies et chansons.**
8.30—La Mine d'Or.
9.00—**Paysages.**
9.30—Un quart d'heure avec...
9.45—**Radio-journal IV.**
10.00—Ici l'on danse.
11.00—O Canada. Fin des émissions.

Bourse de Montréal

25	Acme Gloves W.	16½	16½	16½
75	Agnew-Surpass	30	30	30
300	Algoma Steel	24	24	24
10	Aluminium Ltd	160	160	160
275	Asbestos Corp.	32¾	32½	32½
2110	Argus	10¾	10½	10¾
250	Bathurst Pow.	20½	20¾	20¼
302	Bell Telephone	191	189	191
1463	Brazilian	29	28¼	28¾
130	Brit. Col. Pow.	31	31	31
350	Building Prod.	30¾	30½	30½
760	Can. Cement	17¾	17½	17½
120	Can. Iron Fd.	20	20	220
750	Do Priv.	14	14	14
125	Can. Steamship	22	21½	21½
75	do Pfd 5 p.c.	51	51	51
3602	Can. Brew. Ltd.	24	23½	23¾
50	Cdn Bronze	51½	51½	51½
1543	do rts	60	50	50
395	Cdn Car et F.	19¼	19	19
52	Cdn Celanese Ltd	67	67	67
485	Cdn Ind. Alcohol	19¾	19	19
75	do Class B	15½	15½	15½
75	Cdn Locomotive	36	36	36
1820	Cdn Pacific R.	24¾	24	24¼
75	Cockshutt Plow	18¼	18¼	18¼
135	Con. Minning	90	89½	89½
175	Consumers Glass	43½	43	43½
50	Crown Cork	50	50	50
20	Distlers Corp.	102	102	102
15	Dom. Dalries	10½	10½	10½
1225	Dom. Bridge	42½	42	42
210	Dom Coal	14¾	14¾	14¾
1475	Dom. Steel et C.	16¾	16	16
396	Dom. Glass	180	179	180
1725	Dom. Tar et Ch.	25	25	25
65	Dom Textile	95½	95½	95½
150	Dryden Paper	15¼	15	15¼
75	Electrolux C.	18½	18½	18½
100	Foundation Co.	32½	32½	32½
100	Gatineau Power	16¼	16	16
310	General Steel	20	20	20
25	Gurd, Charles	9¼	9¼	9¼
275	Gypsum Lime A.	16½	16¼	16¼
663	Hamilton Bridge	11¾	10¾	10¾
150	Howard Smith	32½	32	32¼
200	Hudson Bay M.	43½	43½	43½
3545	Imperial Oil	16¾	16½	16½
850	Imperial Tobac.	15½	15½	15½
150	Ind. Acceptance	37¼	37	37
30	Int. Bronze	22¾	22¾	22¾
350	Int. Nickel	46	45½	45½
790	Int. Paper	50	48½	49¼
1620	Int. Petroleum	24	23¾	24
115	Int. Power	50	50	50
520	Int. Utilities	43	43	43
175	Lake of the W.	31½	31	31
100	Lang et Sons,	22	22	22
10	Laura Secord	22½	22½	22½
5	Lindsay C.W.	10	10	10
185	Molsons	30	30	30
1183	Massey-Harris	19	18¼	18¾
200	McColl-Fron.	19	19	19
215	Mitchell Rober	30	30	30
2380	Mont L. H. et P.	25¾	24½	24¾
100	Mont. Tramways	50	49¾	50
552	Nat. Breweries	46	45½	46
50	Nat. Brew. Ld. P.	46	45¾	46
865	Nat. Steel	29	28¾	29
50	Niagara Wire	28½	28½	28½
181	Noranda Mines	70	69½	69½
405	Oglivie Flour	33	32½	33
200	Ottawa Car.	8	8	8
25	Ottawa L.H. P.	17½	17½	17½
200	Powell River	32½	32½	32½
25	Penmans Ltd.	70	70	70
1000	Placer Develop.	22	22	22
370	Power Corp.	16¼	15¼	15¼
845	Price Bros	59¼	58½	59
10	Price Bros	101	101	101
85	Quebec Power	20½	20½	20½
1095	Std Chemical	13¾	13¼	13¼
1250	St-Law. Corp.	9½	9½	9½
745	St-Law. Flour M.	88½	88	88
680	Shaw. W et P.	23¾	23¾	23¾
51	Southern Can.	16	15¾	15¾
75	Steel Co. of C.	83¾	83¼	83¾
51	Southern Can.	16	15¾	15¾
75	Steel Co. of Can.	83¾	83¾	83¾
1685	Std Chemical	145	135	135
3780	United Steel	13¼	12¾	12¾
10	Wabasso Cotton	76¼	76	76¼
25	Wilsil Ltd ½-D.	25½	25½	25½
40	Winnipeg Elec.	15¾	15¾	15¾
50	Winnipeg E. Pr.	99	99	99
	BANQUES			
210	Canadienne	21½	20¼	20½

Demain

7.50—Ouverture. Bulletin de nouvelles.
8.00—Il est 8 h. Monsieur...
8.01—La prière du matin.
8.15—Réveille-matin musical.
8.30—En déjeunant.
9.00—**Radio-journal I.**
9.15—Nouveautés.
9.30—**La banque féminine.**
10.30—Le club des échanges.
11.00—Musique militaire.
11.15—La métairie Rancourt.
11.30—**Sur deux notes.**
12.00—Musique du diner.
11.45—**Radio-journal II.**
12.30—**Siesta.**
12.55—Bulletin d'information.
1.00—**La Part de la Terre.**
1.30—Réveries musicales.
1.45—Les plus belles voix du monde.
2.00—Les demandes spéciales.
2.30—Les demandes spéciales "Mozart".
3.00—**La Caisse des vacances.**
4.00—Mélodies du souvenir.
4.30—**Le Dilettante.**
5.00—Le quart d'heure anglais.
5.15—**Coquetel.**
5.30—**The Blue Room**, un programme commandité par le magasin J.-C. Blouin.
5.45—**Radio-journal III.**
6.00—Bloc-note CHLN.
6.30—Musique du souper.
7.00—Chant des cordes.
7.15—La prière.
7.30—**Radio-Lacordaire présente son 7e épisode de Frères Etrangers.**
7.45—**Rythme.**
8.00—Radiodiffusion de la partie de hockey.
10.00—**Radio-journa IV.**
10.15—Ici l'on danse.
11.00—O Canada. Fin des émissions.

Curb de Montréal

925	Abitibi Pow	8¾	8¾	8¾
375	do 6 Pfd	99¾	99	99½
517	Bathurst P. et S.	7	7	7
75	Brandram. H.	14½	14½	14½
50	Brew et Dis.	14½	14½	14½
345	British Am. Oil	27½	27¼	27½
972	Brown Co.	7¼	7	7
55	Brown Pr.	95½	95	95
180	Canada Dom. S.	27¾	27½	27¾
100	Can. Packers	21	21	21
1700	Cdn West Lumb.	355	350	350
200	Cdn Gen. Invest.	17¼	16¼	16¼
24	Cdn Int. Invst T.	7	7	7
100	Cdn Marconi	4¾	4¾	4¾
100	Cassidy's Ltd	14	14	14
100	Catelli Food Pd	16	16	16
200	Chateau-Gai Win	13¼	12¼	12½
1300	Claude Neon	65	60	60
125	Com. Alcohols	5¾	5¾	5¾
3080	Cons. Paper Sorp.	18¼	17¾	17¾
40	Cosmos Imper.	32	32	32
200	Cub Aircraft	2¾	2¼	2¼
75	Dom. Eng. Works	50	50	50
160	Dom. Oilcloth	41	40¾	41
315	Dom. Woollens	17½	17¾	17¾
15	Dom. Square	26	26	26
850	Donnacona Pap.	18¼	18	18
130	Fairchild Air.	4¾	4¾	4¾
265	Fleet Aircraft	6¾	6½	6½
335	Ford Motor Co.	31¼	30¾	31¼
250	Foreign Pr Sec.	100	100	100
309	Fraser Co's Ltd	56	55½	55½
25	Great Lakes	32¼	32¼	32¼
1300	Hydro-Elect.	7¾	7¾	7¾
25	Int Paints	12½	12½	12½
100	Lambert	11¾	11½	11½
25	Lake St-John	60	60	60
125	Lowneys	14½	14	14½
100	Maclaren Pow.	30	40	40
410	Maple Leaf	16¼	16¼	16¼
475	Massey Harris	29¾	29¾	29¾
155	Melchers Dist.	16	15¾	15¾
1535	Minnesota et On.	21¾	21¼	21¼
100	Mtl Ref. et St.	30	30	30
25	Unted Corp B	27½	27½	27½
660	Southmount In.	28	28	28
	LES MINES			
50	West Steel P.	27½	27½	27½
9500	Arno Mines Ltd	10	09½	10
2500	Bonvill	26	26	26
1500	Beattie Gold M.	28	27	28
500	Beaucourt G. M.	45	43	45
4000	Bouscadillac	15	15	15
3200	Macdonald	605	585	6600
3500	Sullivan Cons.	300	300	300
500	Standard Gold	33	33	33
	STOCKS D'HUILE			
29	Home Oil Co.	325	325	325
2000	Homestead Oil	09	08½	08½
260	Commerce	22	21¾	21¾
200	Dominion	26	26	26
275	Montréal	25½	25	25
10	Nova Scotia	34¾	34¾	34¾
425	Royal	24	24¼	24¼

Actions Industrielles 78,200
Actions Minières 280,900

FAIT DE LA CUISSON OXO UN JEU D'ENFANT

ELLES SE RESSEMBLENT MAIS...



L'AMPOULE GENERAL ELECTRIC

GE conserve sa clarté plus longtemps

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LTD.

Ce soir à l'Auditorium De La Salle



C'est ce soir, à l'Auditorium De La Salle, qu'aura lieu le grand Débat Mixte pour savoir définitivement quel est le plus méritant: Lui ou Elle?

M. Omer-Jules Desaulniers, inspecteur général des écoles primaires de la Province de Québec, a accepté de présider la soirée en compagnie de Madame Desaulniers. Les billets sont en vente à la Pharmacie Normand, et à la porte d'entrée.

L'enregistrement des animaux de race pure

L'enregistrement des animaux de race pure au Canada est régi par la Loi des généalogies du bétail, qui est appliquée sous l'autorité du Ministre de l'Agriculture. Les Sociétés d'élevage et les livres nationaux canadiens des bestiaux sont organisés sous la loi, la constitution, les statuts et les règlements doivent être approuvés par le Ministre. La valeur des certificats d'enregistrement pour les animaux de race pure est maintenue avec l'aide et sous la surveillance du Ministère fédéral de l'Agriculture, et qui exerce une surveillance pour prévenir les pratiques et les abus.

Toutes les demandes d'enregistrement par les membres et non membres des sociétés d'élevage relevant du Bureau national d'enregistrement, sont vérifiées par le Chef du bureau qui signe les certificats et appose le sceau du Bureau. On aide à établir des moyens exacts d'identification pour tous les animaux enregistrés, à promouvoir le classement par type de race, et à entourer de garanties adéquates les pratiques de reproduction et les enregistrements à la Constitution et aux Règlements des sociétés d'élevage doivent être approuvés par le Ministre. Pendant l'année finissant le 31 mars 1945 le nombre de certificats d'enregistrement approuvés a été le suivant: chevaux, 1,964; bovins, 60,338; moutons, 20,702; porcs 16,758; renards, 4,445; chines, 10,921; chèvres 166. Le nombre d'animaux pur sang exportés a été de 9,537, et le nombre importé de 648.

Quand vous avez la TÊTE LOURDE et êtes déprimée



—quand vous n'avez pas envie de travailler ni de vous amuser—il se peut que vos reins soient détraqués. Des reins en mauvais état peuvent causer des maux de tête, maux de reins, douleurs rhumatismales, sommeil agité. Pour aider à rétablir le bon fonctionnement de vos reins, prenez des Pilules Dodd's pour les Reins. Dès qu'ils fonctionnent mieux, les reins débarrassent l'organisme des toxines et de l'excès d'acidité. Vous vous sentez bientôt mieux—et travaillez mieux. Achetez des Pilules Dodd's pour les Reins et prenez-en dès aujourd'hui. 146-F

ECOUTEZ LE PROGRAMME
La Banque Féminine
Tous les jours, 9h. 30 à 10h. 30

Prenez part au concours et gagnez de magnifiques prix sans débourser un sou: 1er prix: réfrigérateur Westinghouse; 2e prix: lessiveuse Westinghouse; 3e prix: bague à diamant Blue Steel; 4e prix: radio Westinghouse.

Larivée & Delorme
Marchand de Meubles
484, Des Forges Tél. 2538

Exposé de M. A. W. D. Butler

Parmi les facteurs qui aident le plus à la production de bonne semence, il y a le climat, le choix et le maintien de bons stocks de semence, la multiplication de ces stocks de façon à conserver leur pureté et l'emploi des meilleurs moyens de production. Ces faits et beaucoup d'autres au sujet de la production de semence pour l'industrie de la préparation des aliments ont été exposés par A. W. D. Butler de la division des produits végétaux du Ministère fédéral de l'Agriculture, à la Convention annuelle de fabricants-conserveurs, tenue dernièrement à Toronto.

En ce qui concerne le climat, le conférencier a déclaré que l'Ontario peut produire de la graine de la plupart des espèces et variétés de légumes, mais il ne s'ensuit pas que cette production puisse se faire économiquement pour toutes les espèces dans la province ou même au Canada ni que l'on peut produire de la graine de bonne qualité même dans ces régions ou toutes les récoltes viennent à graine. Il y a généralement de bonnes raisons qui expliquent pourquoi la semence de profit et même presque toute plusieurs milliers de milles de celui où elle doit être employée.

Prenons par exemple les régions ou l'on produit des pois de semence au Canada. La vallée du Fraser en Colombie-Britannique a longtemps été un gros producteur de graine de pois. Aujourd'hui cette industrie y est presque abandonnée à cause des ravages de la teigne de pois, qui a supprimé tout espoir de profit et même presque touts possibilité de culture.

Jusqu'à ces derniers temps le Sud de l'Ontario produisait à peu près tous les pois dont il avait besoin pour les semailles. Il en produit encore beaucoup mais depuis 1934, cette culture a fait de grands progrès dans l'Ouest du Canada, et particulièrement en Alberta et dans l'intérieur de la Colombie- Britannique. L'augmentation de la production des pois dans les terres irriguées de l'Alberta et de la Colombie-Britannique a été très forte, non pas qe le climat lui soit spécialement favorable mais parce que l'absence de pluie dans ces régions facilite la production de semence relativement saine, sans maladie. Pour bien réussir cette culture, il faut planter les pois de bonne heure et rentrer la récolte avant la période de chaleur ininterrompue, de jour et de nuit.

Dans le sud de l'Alberta, la plupart des pois sont cultivés sur terre qui a été trois ou quatre ans en luzerne. La fertilité que la luzerne laisse dans le sol et l'absence du charençon de pois, permettent d'obtenir d'abondantes récoltes. Les producteurs experts de cette région tiennent compte également de l'adaptation de variétés à certains sols. Tout dernièrement la production de pois a fait des progrès en Saskatchewan, mais l'avenir seul nous dira si elle peut s'y maintenir.

Les produits de l'érable doivent être classés

Une loi du gouvernement provincial oblige les producteurs de sucre et de sirop d'érable à classer leurs produits. Cette mesure a été passée dans le but de protéger à la fois les producteurs et les consommateurs. Les premiers obtiennent de produits classés une rémunération conforme à l'application constante apportée à l'amélioration de la qualit, tandis que les consommateurs, d'autre part, obtiennent une valeur correspondante à l'argent qu'ils déboursent.

Dans le but de permettre au producteur de classer lui-même le sirop d'érable selon les standards de qualité établis, le Ministère de l'Agriculture de Québec a préparé un appareil dit colorimètre au moyen duquel le fabricant peut facilement déterminer la qualité de sirop selon sa couleur. Le colorimètre est expédié sur réception de 25 sous aux producteurs du Québec, lorsqu'il se vend $1.00 aux acheteurs d'en dehors de la province.

On nous fait observer que le colorimètre peut servir deux saisons consécutives; après cette durée les couleurs changent et s'éloignent par conséquent des standards établis. Sauf donc, ceux qui se sont procuré de ces classeurs pour la saison 1945, tous les autres producteurs sont tenus de remplacer les anciens colorimètres cette année. Et pour être sûrs de s'en procurer, les intéressé sont instamment priés de faire parvenir leurs commandes avant le 25 février au Ministère de l'Agriculture de Québec, Division de l'Industrie sucrière.

CE SOIR, à 8.15 hres
AUDITORIUM DE LA SALLE
Grand débat mixte
"Le plus méritant" Lui ou Elle ?
Sous les auspices du Cercle De La Salle
Sièges réservés: 50c et 75c (taxes comprises)
Billets en vente à la Pharmacie Normand

Actionnaires de la
OBALSKI MINING CORPORATION
Vos certificats ont de la valeur

Les certificats d'actions qui ne sont pas enregistrés en votre propre nom, si perdus ou détruits, ne pourront être remplacés qu'au prix de grands inconvénients et dépenses.
Les actionnaires ou les personnes qui ont acheté des actions de cette compagnie et qui possèdent des certificats enregistrés au nom d'autres personnes, sont avisées de faire enregistrer ces actions **en leur propre nom**, afin de recevoir les rapports à jour qui ne sont expédiés qu'aux actionnaires enregistrés et aussi afin de recevoir la protection de surcroit accordée aux actionnaires au cas où leurs certificats seraient volés ou détruits.
Les actionnaires enregistrés qui ont changé d'adresse, sont priés d'aviser la **Eastern Trust Company** de leur changement de domicile.
Les certificats peuvent être envoyés à la EASTERN TRUST COMPANY, agents de transfert, 134, ouest, rue St-Jacques, ou à la

OBALSKI MINING CORPORATION
411, Edifice Canada Cement, Montréal
Les actionnaires enregistrés qui ont changé d'adresse sont priés d'aviser la Eastern Trust Company ou la Obalski Mining Corporation de leur nouvelle adresse.

IMPERIAL
DERNIER JOUR
Bathing Beauty
IN TECHNICOLOR
Starring RED SKELTON with ESTHER WILLIAMS



Deuxième film:
"THE CROSS OF LORRAINE"
avec
JEAN PIERRE AUMONT

CINÉMA de PARIS
jusqu'à vendredi



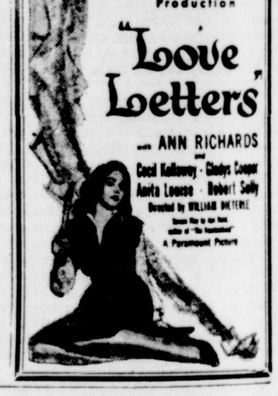


RIALTO
DERNIER JOUR



2ième Grande Vue
Une superbe comédie
avec
LEON ERROL
dans
"Riverboat Rhythm"

CAPITOL
DERNIER JOUR



N ON
$5,000,000
Crédit Foncier Franco-Ca[illegible]ien
Obligations échéant en séries
datées du 1er mars 1946

$1,000,000 à 2%, 2¼%, 2½%, et 2¾%, échéant les lers mars de 1947 à 1951
(non remboursables par anticipation)
$4,000,000 à 3%, 3¼%, et 3½%, échéant les lers mars de 1952 à 1966

Prix: au marché

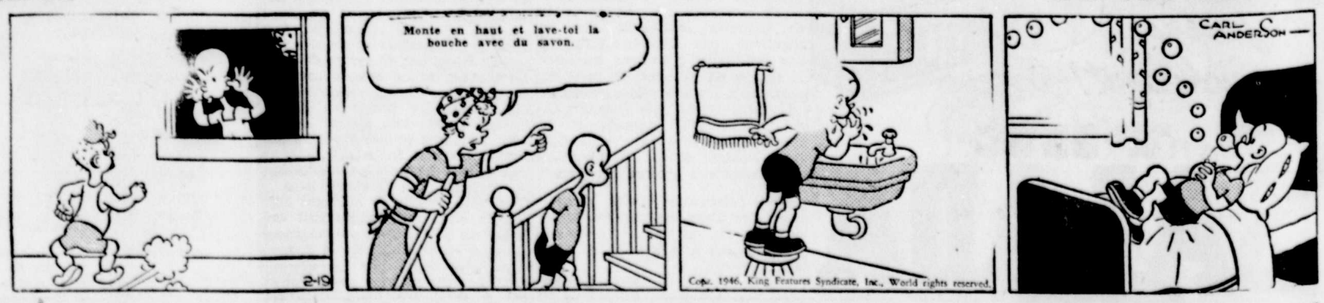
Constitué en corporation, en 1880, le Crédit Foncier Franco-Canadien est l'une des plus importantes sociétés hypothécaires du Canada. Ses prêts sur immeubles sont toujours garantis par première hypothèque.

Grâce à ses progrès constants, la Société jouit d'une grande solidité financière. Le paiement de dividendes sur ses actions fut inauguré en 1882 et s'effectue régulièrement depuis cette date, c'est-à-dire durant une période ininterrompue de 64 ans.

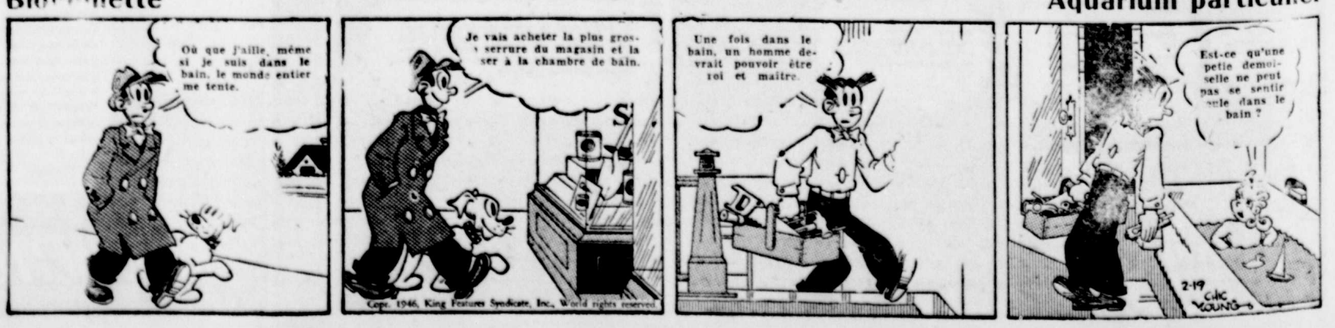
Prospectus sur demande

L. G. Beaubien & Cie, Limitée
143, RUE RADISSON
TROIS-RIVIÈRES
MONTRÉAL - QUÉBEC - OTTAWA - PARIS - BRUXELLES
SHERBROOKE - ST-HYACINTHE - SHAWINIGAN FALLS

HENRI — Par Carl Anderson



Blondinette — Aquarium particulier



Vous voulez un emploi? lisez les annonces. Des positions avantageuses s'offrent chaque jour

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

No de mots	1 fois	3 fois	6 fois	12 fois	un mois
20	40	1.00	1.80	3.00	5.00
21	42	1.05	1.89	3.15	5.25
22	44	1.10	1.98	3.30	5.50
23	46	1.15	2.07	3.45	5.75
24	48	1.20	2.16	3.60	6.00
25	50	1.25	2.25	3.75	6.25
26	52	1.30	2.34	3.90	6.50
27	54	1.35	2.43	4.05	6.75
28	56	1.40	2.52	4.20	7.00
29	58	[illegible]	31	4.35	7.25
30	60	1.50	2.70	4.50	7.50
31	62	1.55	2.79	4.65	7.75
32	64	1.60	2.88	4.80	8.00
33	66	1.65	2.97	4.95	8.25
34	68	1.70	3.06	5.10	8.50
35	70	1.75	3.15	5.25	8.75
36	72	1.80	3.24	5.40	9.00
37	74	1.85	3.33	5.55	9.25
38	76	1.90	3.42	5.70	9.50
39	78	1.95	3.51	5.85	9.75
40	80	2.00	3.60	6.00	10.00
41	82	2.05	3.69	6.15	10.25
42	84	2.10	3.75	6.30	10.50
43	86	2.15	3.87	6.45	10.75
44	88	2.20	3.96	6.60	11.00
45	90	2.25	4.05	6.75	11.25
46	92	2.30	4.14	6.90	11.50
47	94	2.35	4.23	7.05	11.75
48	96	2.40	4.32	7.20	12.00
49	98	2.45	4.41	7.35	12.25
50	1.00	2.50	4.50	7.50	12.50

— REGLEMENTS —

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles, mariage, décès par téléphone. Il en est de même pour les avis de non-responsabilités. Telles annonces doivent être apportées à nos bureaux.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables à l'avance. Les prix mentionnés ci-dessus sont pour insertions consécutives. Pour loyer d'un casier, ajouter dix sous chaque commande.

Les erreurs sont promptement rectifiées. On doit, cependant, les signaler, avant la seconde insertion autrement, nous ne saurions accorder de remise, ni une nouvelle insertion gratuite. Nous ne pouvons garantir la publication d'une annonce à une date spécifiée. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

Tous les jours, de 8 h. 30 a. m. à 5 h. 30 p. m. et le samedi, jusqu'à midi. Téléphone: 5000 ET NOUS FERONS LE RESTE

1 Propriété à vendre

ALPHONSE COSSETTE, agent d'immeubles. Propriétés toutes sortes aux Trois-Rivières. Terre en culture. Maisons campagne hiver et [illegible]. Chalets d'été. Gros coffre-fort 6 pi. haut, 2 portes, à vendre. 218 Des Forges. Tél. 3522. Fév.

A VENDRE: la propriété suivante No 1038 rue St-Maurice, Trois-Rivières, à des conditions faciles de paiement. S'adresser: CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN 72 Côte de la Montagne, Québec. Fév.

A VENDRE OU ECHANGER: Solide propriété avec maison de chambres. Grand logement libre et magasin libre. R. RIVARD. 939 Ste-Cécile. Tél. 2649-R. 74-79

BEAU BUNGALOW de 7 pièces à vendre. Chauffage eau chaude. S'adresser: 402, route Shawinigan. Tél. 3659-J. 90-92

MAISON BRIQUE 735 St-Maurice, 3 logements. Autre maison bois et brique à 1135 Ste-Ursule, à vendre. S'adresser: GEORGES THIBEAULT, 735 St-Maurice. Tél. 4902-J. 92-94

POUR ACHETER OU VENDRE propriétés, terres, terrains. Aussi administration de propriétés consultez: AGENCE D'IMMEUBLES CARILLON 1154 rue St-Olivier. Trois-Rivières. Tél. 2997-W. Fév

2 Propriétés demandées

ACHETERAIS bonnes propriétés de 1, 2 ou 3 logements comme placements. Ecrire Casier 1201, Le Nouvelliste, Trois-Rivières. 89-94

3 Terres à vendre

TERRE PRIMEE dans concours de ferme avec ou sans roulant, située à St-Sylvère. Sucrerie 1,000 vaisseaux. Renseignements: Laurent Genest, gérant Coopérative. Ste-Marie Blandford, Nicolet. 85-96

TERRE à vendre, 5½ milles de la ville, 1 mille long x 1½ arpent large. En partie bois commerce et chauffage. Electricité dans le rang. S'adresser à HORMISDAS DUFOUR, rang 2, St-Michel-des-Forges. 92

16 Logis à louer

ECHANGERAIS LOGEMENT de 5 pièces contre 4 de 6 ou 5 dans paroisse Cathédrale. Ecrire: Boite Postale 187, Trois-Rivières. 92

17 Logis demandé

DEMOISELLE SEULE désire logement chauffé ou non, 3 pièces, le plus tôt possible. Ecrire à Casier postal 653, Bureau Poste, Trois-Rivières. 90-95

LOGEMENT 4 ou 5 pièces, chauffé ou non, demandé pour couple sans enfant. Paierait l'année comptant si désiré. 765 Ste-Angèle. tél. 4375-W. 75-100

LOGEMENT DEMANDE pour couple sans enfant, 3, 4 ou 5 pièces dans la ville. Possession en mai ou juillet. Bonne position. Références. Paiera d'avance si désiré. Téléphoner à 2451-J. 92-94

ON DEMANDE logement de quatre ou cinq pièces pour deux personnes âgés (pas d'enfant). Téléphoner à 2930-M. 92

PERSONNE SEULE demande 1, 2 ou 3 pièces non meublées. S'adresser par téléphone à 4853-J. 92

27 A vendre divers

A VENDRE: AGREMENT COMPLET de sucrerie, modèle Champion avec chaudières. S'adresser: 569 rue Gingras. Tél. 2865. 92-94

ATTENTION: BRULEURS à l'huile Silent Glow, "J.M.C." et "A.B.C." etc. Gros et détail ainsi que toutes pièces de rechange, telles que carburateurs, mèches, drums pour l'huile, chantepleures, etc... P.-H. POLIQUIN, 1123, rue Ste-Angèle. Tél. 2347-W. 89-114

ATTENTION! Fèves au lard cuites au four. Pots individuels. Livraison assurée si commandées avant jeudi. Livrons samedi pour dimanche. L.-P. LAVENTURE 573 St-Georges. Tél. 1586. 73-98

BOUCHERS: comptoirs réfrigérateurs spécialement pour vous. Compresseurs et serpentins. Moulins à viande Trancheurs. Voyez: ALPHONSE ROUSSEAU, 695 Bonaventure, Trois-Rivières. Tél. 2197. Fév.

INCUBATEURS capacité 600 oeufs, $30, chacun. Un autre 200 oeufs. Jument $30. Foin lousse $10. Chien policier $6. Tél. 1205-J. 92-94

SHOW-CASE en bon ordre à vendre. S'adresser à 1726 rue Notre-Dame. 91-93

REFRIGERATEURS, BALANCES TOLEDO. Tranche-jambon Berkel. Caisse enregistreuse système McCaskey. Hache-viande "Entreprise" Peleuse de patates. Coupe-patates. P.-H. GAUTHIER, 1038 St-Maurice. Trois-Rivières. Tél. 731. Fév.

TRES BEAU VIOLON fait à la main, à vendre à prix modéré. S'adresser à 640, Des Commissaires Trois-Rivières. 89-J.N.O.

29 On demande à acheter

POEMES et MELODIES demandés. Les Editions B.C.D. Enrg., case 95 rue St-Roch, Québec. 75-100

37 Plomberie-Chauffage

A VENDRE: Poêles neufs avec têtes. Avons maintenant poêles avec haut réchaud ou tablette et poêles usagés en ordre. LA FONDERIE L'ISLET LTEE, 1692 St-Philippe. Trois-Rivières. Tél. 2907. 68-93

40 Articles de ménage

AU MAGASIN DE L'ECONOMIE, 1525 Laviolette, économisez en choisissant dès aujourd'hui vos meubles du printemps. Assortiment complet de chesterfields, divans, mobiliers de chambre, cuisine. Mobiliers chromés. Poêles. Tout pour bien meubler votre foyer. SATISFACTION GARANTIE. François Turcotte, marchand de meubles, Tél. 769-J. 76-101

BEAU CHOIX de meubles modernes, poêles, chesterfield, Mobiliers de cuisine, Mobiliers de chambre. Carosses. Bassinnettes. Lampes, etc. GEORGES LAFLEUR, Marchand de meubles, 1127, Ste-Angèle, Trois-Rivières. Tél. 4858-w. 67-92

J.-A. ALAIN, 1251, Laviolette, Trois-Rivières, a tous les meubles à votre usage: poêles, chesterfields, studios, mobiliers à déjeuner, mobiliers chambre à coucher, lits, sommiers, matelas, tapis, prélarts. Morceaux pour tous genres poêles. Appelez 544. Vous aurez service courtois. 73-98

LAVEUSE ELEOTRIQUE marque P.T. Légaré, en très bon ordre. S'adresser: 752 Ste-Angèle entre 1 et 5 heures p.m. 92-94

LAVABO blanc en fonte à vendre avec accessoires. S'adresser au SALON A.B., 623 Laviolette. 92

MACHINE à coudre Singer à vendre. S'adresser par téléphone à 3542-W. 92-94

41 Chambre à louer

CHAMBRE à 1 mille de la ville pour couple sans enfant, dame ou fille seule. Usage téléphone, eau chaude, cuisine, ustensiles. Tél. 3632-W-1. 91-93

CHAMBRE à louer pour couple sans enfant. Usage téléphone, eau chaude, poêle à gaz. S'adresser à 1380 Denoue. Tél. 2072-J. 92-94

CHAMBRE meublée, chauffée, usage eau chaude et téléphone, dans centre de la ville. S'adresser: 1588 Royale. Tél. 4571. 92-94

CHAMBRE en avant, à louer. A VENDRE, Carrosse chromé presque neuf pour bébé. S'adresser: 307 Des Forges. 92

CHAMBRE à louer. Pas de cuisine. Aussi fixture électriques à vendre. S'adresser à 657 Des Volontaires. 92

GRANDE CHAMBRE en avant, meublée, chauffée, éclairée, à louer. Permis de la cuisine. S'adresser: 1488 Laviolette. 91-93

46 Radio et accessoires

ACHETERAIS RADIO combiné ainsi que Réfrigérateur dernier modèle. S'adresser à 1880 rue Notre-Dame. Tél. 5091. 91-93

REPARATION DE RADIOS faite par 2 **EXPERTS** sur instruments des plus modernes. Ouvrage garanti 30 jours. Tél. 578. **GERARD FORTIER**. 1373 rue Hart, Trois-Rivières. 80-103

RADIO "Rogers" cabinet, 12 lampes à vendre ainsi que skis pour dames et messieurs. S'adresser: 1111, rue St-Martin, apt. 12. Tél. 21. 90-92

RADIO sur table, en bonne condition, à vendre pour $30. Tél. 1494-J. 92

50 Timbres

COLLECTIONNEURS DE TIMBRES, pour recevoir un choix de timbres en approbation, envoyez votre nom et adresse à Mount Royal Stamp Co., 1473 McGill College Ave, Montréal 2, Canada. 88-113

51 Horlogers

BAGUES de fiançailles, JONCS de mariage, **DIAMANTS** toutes sortes. Choix varié de montres. Spécialité: réparation garantie montres américaines et suisses, horloges, bijoux. ACHETONS vieil or, payons plus haut prix. J. A. PROULX, Edifice Cordonnerie Lacombe, 346 Radisson, tél. 4697. 82-107

CONFIEZ REPARATION montres, horloges à un bijoutier de 35 années d'expérience. Ouvrage fait avec précision. Chez ALBERIC GARCEAU, 1062 St-Prosper. Tél. 3019-W. Fév.

53 Service domestique

BONNE DEMANDEE pour ouvrage de maison à MONTREAL. Famille 3 personnes. Position avantageuse. S'adresser: 1303, Blvd St-Louis, Trois-Rivières. 90-92

SERVANTE demandée. Position à l'année. Références exigées. Soirées libres. Bon chez-soi pour personne compétente. S'adresser: 393, Laviolette. 87-J.N.O.

SERVANTE DEMANDEE dans maison privée de 4 pièces, 2 personnes. Lavage en dehors. Couchera à la maison. 1096, St-Thomas. 90-92

SERVANTE DEMANDEE dans petite famille. Pas de lavage. 3 pièces seulement. S'adresser: 828 rue St-Jacques, Trois-Rivières. 92-93

CLUB CHASSE ET PECHE, grande renommée, demande une servante pour ouvrage général. Personnes faisant application, devront présenter excellentes références. Ecrire Casier 1203, Le Nouvelliste, Trois-Rivières. 92

SSERVANTE DEMANDEE pour ouvrage général dans famille 1 enfant. S'adresser à 449 Notre-Dame, Cap-Madeleine. Tél. 4707-W. Cap-92-97

[illegible]s demandées

CLUB DE CHASSE ET PECHE, grande renommée, demande chauffeur mécanicien, connaissant bien l'opération et réparation des moteurs Johnson. Inutile d'appliquer si l'on n'a pas de bonnes recommandations. Ecrire Casier 1203 Le Nouvelliste, Trois-Rivières. 92

COUPEURS DE GANTS de cuir fin à la table, expérimentés demandés. Emploi régulier. UNIQUE GLOVE Co., (Canada) Limited, Cap-Madeleine. P.Q. 92-97

ON DEMANDE JEUNE HOMME de 15 ans comme commissionnaire. S'adresser à GEORGES DUFRESNE Enrg., 1218 St-Maurice. Tél. 152. 92-93

MECANICIEN de 1ère classe avec expérience pour automobiles et camions, demandé immédiatement. Inutile de se présenter sans être qualifié et posséder coffre d'outils convenable. Inutile de se présenter si vous êtes déjà employé dans un atelier de réparations aux Trois-Rivières. S'adresser à OLIVA GUENETTE, Gérant de service Three Rivers Chevrolet Motor Sales Ltd., 755 rue Champflour, Trois-Rivières. 83-94

55 Femmes demandées

DESIRERAIS couple 40 à 60 ans qui louerait chambre meublée, lit double, jusqu'au mois d'avril. Après chambre GRATIS à condition de prendre soin des enfants quand je sortirais ou serais malade. S'adresser: 111 Ste-Julie. Tél. 4309-R. 92-97

61 Positions offertes

CLUB CHASSE ET PECHE, grande renommée, demande une cuisinière d'expérience. Devra aider à l'ouvrage général durant moments libres. Célibataire ou veuve de 30 à 45 ans préférée. Références exigées. Ecrire Casier 1293, Le Nouvelliste, Trois-Rivières. 92

62 Elèves demandés

ENSEIGNEMENT guitare espagnole, mandoline Méthode moderne. Résultat garanti. Réparation tous genres d'instruments de musique à corde. Travail soigné. S'adresser: 1058 rue Bédard, Trois-Rivières, Tél. 2891-M. 73-98

63 Cours privés

ATTENTION: Les personnes désirant apprendre l'anglais peuvent appeler Mlle ROBINSON, Tél. 4464-J. pour appointement. 92

NOUVELLE METHODE. Anglais par correspondance, garantie par écrit en deux mois. Réduction pour temps limité $3.00 pour le cours complet. Adressez votre contribution immédiatement à S. A. F. FORTIER, St-Ubald, Co. Portneuf. 78-106

64 Salons de coiffure

M. LAFRANCE de retour d'un voyage d'études à New-York. Spécialiste diplômé en coupe de cheveux Pitterburg ou Hollywood pour hommes, garçons et coiffure. Nouveaux messages à l'huile. Dernières nouveautés de permanentes. 1009 St-Maurice. Tél.: 1119. 82-107

71 Médicaments

MAUX DE GORGE. — Le "BAUME NOL" est le vrai remède de famille donnant toujours de bons résultats contre les maux de gorge et rhumes. Prix 75 cts. Pharmacie HEBERT. 665 Bonaventure. 84-109

72 Machines à coudre

VENTE ET REPARATION machines à coudre SINGER et autres marques. Remettons à neuf toutes marques de machines. Avons pièces de rechange et aiguilles. Tél. 4774, WALTER BIBEAU prop., importateur, 1556 rue Royale, Trois-Rivières. Fév.

74 Autos à vendre

PLYMOUTH 7 passagers 1939 à vendre ou à échanger. S'adresser à 1746 rue Baptist. Tél. 4164. 91-93

TELEPHONE 1272. RECONSTRUCTION de tous moteurs électriques, 550 volts et moins. **MAGNETOS**, carburateurs, ignition, batteries radiateurs. **SOUDURE** électrique et acétylène. Service de livraison. **LALANCETTE ELECTRIC REPAIR & ACCESSORIES**, 209 rue St-Roch, aux Trois-Rivières. 85-110

78 Autos réparés

VITRERIE TROIS-RIVIERES, Enrg. Vitres de tous genres. SPECIALITE: vitres d'autos. Service rapide. 546, Benjamin-Suite. Tél. 1893-J. 79-104

89 Oeufs et Volailles

AUCUN REACTEUR. SERVICE ET QUALITE. Poussins et poulettes d'un jour et poulettes de 4 à 6 semaines: Plymouth, Rock, Barré, Leghorn, Croisement (Hybrides) N.H. et P.R.B. Spécialités: cochets d'un jour P.R.B. et Hybrides, 05 cents chacun. Demandez notre liste de prix et commandez dès maintenant au COUVOIR COOPERATIF CERTIFIE, Société Coopérative Agricole de St-Raymond, Co. Portneuf, B.P. 246. 86-98

COCHETS pouvant approvisionner les bons marchés à bonne heure. Les cochets de février vous assureront ceux-ci. Le Couvoir BRAY a des races pessantes. Prompte livraison. Aussi poussins de 1 jour, en croissance. Ne retardez pas commandez maintenant. Agents: J.-A. Goulet, marché des Trois-Rivières. Rolland Robert, St-Sévère. 92

NOUS OFFRONS des poussins, cochets et poulettes de tous les âges. Races Plymouth, Rock Barrées, aussi des Hybrides, provenant de poules grises, avec des cogs rouges New-Hempshire. Réacteur 0 pour cent. Prix sur demande. LE COUVOIR COOPERATIF de ST-MICHEL, Cté Bellechasse, M. J.-Charles GAGNON, sec. gérant. 91-104

91 Objets perdus

MONTRE BRACELET pour dame, perdue vendredi p.m. sur rues St-Maurice, Des Forges. Récompense si rapportée à 770 St-François-Xavier. Mlle GISELE CHATEAUNEUF. 92-93

Silhouettes par Ken Reynolds



"Oui, je me souviens d'avoir conseillé de nous trouver une servante par l'entremise des annonces classées du Nouvelliste, mais pour ma femme, cela devient une affaire de lutte ou de travail."

PERDU VENDREDI p.m., porte-monnaie contenant somme d'argent, partir marché à 276, St-Antoine. Récompense si rapporté: 276, St-Antoine. Tél. 4396-J. 90-92

PERDU SAMEDI après-midi, 1 boucle d'oreille en argent avec pierre verte. Rapportée à 219 Ste-Angèle. Tél. 2635-M. Récompense. 92

PAIRE LUNETTES tour bleu, dans étui brun, perdue en ville mercredi dernier. Si trouvée, signalez tél. 1987-J. 90-92

VESTON perdu partir 929 Ste-Geneviève au coin Laviolette où à la porte tailleur G. St-Pierre, 535 St-Georges. Morceau ne pouvant être utile à personne autre, qu'au propriétaire. Remise à l'une ou l'autre adresse, serait considérée. 92

96 Rembourrage

REMBOURRAGE. Ne jetez pas vos vieux chesterfields, divans, chaises, fauteuils et matelas. Spécialité: réparation de matelas à ressorts. Armand Proulx, 1109, St-Prosper, Trois-Rivières. Tél. 2495-W. 73-98

A. LEMAY, 896 Ste-Marguerite. Tél. 2658-W, désire vous rappeler qu'il peut rembourer vos vieux chesterfields, divans, fauteuils. AU PLUS BAS PRIX en ville. Satisfaction garantie. 75-100

98 Reparations générales

BALAYEUSE électrique. Louage, réparations. Echange. Service. Fourniture. Cristaux. Désinfectant de toutes sortes. Nettoyeur pour tapis, etc. Arthur Fournier, 1204, rue Ste-Marie. Tél. 3763. 73-98

MATELAS REPARES par ouvriers experts. SPECIALITE: Réparations de matelas à ressorts ainsi que tous genres. TROIS-RIVIERES MATELAS. Enr. 2 Notre-Dame, Cap-Madeleine. Tél. 2597 ou résidence 557 Des Forges. Tél. 1299. 89-114

REPARATION DE LAVEUSES: Service "Beatty" autorisé. Réparations de laveuses, repasseuses, balayeuses de toutes marques. SATISFACTION GARANTIE. E. Hudon, 1522 Notre-Dame, Trois-Rivières. Tél. 1316. 73-98

REPARATION MOTEURS tous genres. Démarreurs. Générateurs. Transformateurs. Armatures de balayeuses. 10 années d'expérience. GEORGES SAVARD, 564 Ste-Julie, coin Ste-Geneviève. Tél. 244. 83-108

REPARATIONS MECANIQUES. Tournage. Soudure. S'adresser: L. Blais, 984, rue Champflour. Tél. 4822-J. 86-111

SERVICE DE REPARATIONS de laveuses électriques de toutes marques. Spécialités: parties d'Eureka aussi moteurs électriques. Antonio Boleux, 185 Bellefeuille. Tél. 2545-J. 73-98

100 Machinerie à vendre

LAURENT DUPUIS LTEE. — Eleveuses à poulets au charbon et électriques. Pompes électriques. Trayeuses mécaniques. Centrifuges à lait. Certisseuses automatiques 'Madelon'. Poêle émaillé blanc. 1623 rue St-Philippe. Tél. 3246. 83-109

TRACTEUR (Cockshut) modèle 1945 ainsi que Herse à disques et charrue double, à vendre. S'adresser: R. LAFLAMME, 333 St-Antoine. 92

104 Ouvrags de fantaisie

ARTICLES CUIR REPOUSSE. — Bourses, Porte-monnaie et Malles de voyage, etc, cousus et repoussées à la main. Initiales gratis si commandés à l'avance. Prix spéciaux. Escompte 10% pour Pâques. Tél. 1291-J. 636 Gingras. 92-94

105 Fourrures - Réparation

REDUCTION MANTEAUX mouton de Perse sur mesure, Hudson Seal, Rat musqué, chat sauvage. Collets renard argenté, beige, blanc. Garniture vison. Manteau d'enfant. ACHETONS fourrures brutes, 1521, Notre-Dame. Nap.-Adam GELINAS. 82-107

107 PLACAGE

GALVANOPLASTIE, PLACAGE DES METAUX: Dépôt métallique qui donne un fini brillant. Ceux qui ont des objets métalliques à plaquer au cuivre, au nickel, au chrome, ou à l'argent, veuillez vous adresser à PAUL JACQUES, Ouvrier métallurgiste, 456 Niverville. Tél. 4922. 85-110

120 Coupons - Tissus

MME E. ROUETTE, 1557 St-Olivier. Tél. 3011-J. Vous trouverez beau choix de serge cheviot, Jersey, Suède, couleurs assorties. Frippé imprimé. Cotonnades de toutes sortes, etc., etc. 68-93

MLLE GUIMOND, déménagée à 1552 Royale, possède beau choix marchandises sèches à la verge. Aussi comptoir des FERMIERES. Bienvenue à tous. Tél. 4157-w 67-92

NOUVEAU MAGASIN à 1726 Notre-Dame. Matériel en coupons pour manteaux et pantalons pour enfants. Coton à draps "Wabasso". Coton pour lingerie. Autres articles. Tél. 2633-J. 79-104

REMARQUEZ BIEN: Camisoles, Bloomers, crêpes, lime, american-beauty, blanc, bleu, rose, noir, assortis Broadcloth, soie unie, imprimés, moirée, jersey, alpine, spun, matériel manteaux, costume. Mlle PELLAND, 953, rue Shampflour 67-92

122 Vêtements à vendre

BEAU COLLET RENARD pâle, très propre. Aussi robes gr. 16. S'adresser à 1071 Ste-Angèle, Trois-Rivières. 91-93

MANTEAU SEAL très propre, 2 manteaux drap. Manchon et collet renard argenté. Aussi quelques garnitures manteau. Costume tailleur bleu-marine. S'adresser: 2600, Notre-Dame. Tél. 2157-R. 90-92

MANTEAUX PRINTEMPS gr. 8-10-12-14 ans. Jolies robes mêmes grandeurs. Autres articles. S'adresser: 184 Ste-Cécile. 92-94

MANTEAU de printemps et manteau demi-saison à vendre, gr. 14 ans. S'adresser de 6 à 8 heures à 350 Bonaventure. 92

RENARD ARGENTE première qualité à vendre. Aubaine pour prompt acheteur. S'adresser: 639 rue Bureau. Tél. 2168-J. 91-93

CAP-de-la-MADELEINE

Téléphone: 4656-W

A VENDRE: MAISON 7 pièces, située 34 rue Brunelle, 2e maison église St-Lazare. Libre 1er mai. S'adresser: HENRI DUSSAULT, 376 Notre-Dame, Cap-Madeleine. Tél. 4558-W. Cap-92

A VENDRE: Manteau drap brun avec collet loup et robe crêpe brun, pour dame, gr. 14. Les 2 très propres. S'adresser: 32 Bellerive, Cap-Madeleine. Cap-92-94

CHRYSLER 1938, 4 portes, bien chaussé, très propre, réparé en neuf. Divan studio. Fournaise au charbon, à vendre. 15 rue Thibeault, Cap. Cap-91-93

FAITES PEINTURER et tapisser à bonne heure. Ménage d'intérieur exécuté rapidement. Travail garanti pour tous genres de peinture. Demandez-nous un estimé aujourd'hui. Alfred Dussault, CONTRACTEUR-PEINTRE, Cap-de-la-Madeleine, 100, rue Brunelle. Tél. 1357-W. Cap-89-127

SHAWINIGAN FALLS

Téléphone: 2500

A VENDRE: poches de jute, sacs de coton, boîtes de bois sec vides. S'adresser Marché Shawinigan, 29, 5ème Rue. s 81-106

A VENDRE: Poêle neuf avec réchaud ou tablette l'Islet, entièrement émaillé. Venez les voir au Magasin Fonderie de l'Islet, 150 Station, tél. 2251. S-76-101

A VENDRE: restaurant-épicerie, marchandise fraiche, bon chiffre d'affaires. Loyer $20 par mois. Vendra avec fixtures, accessoires et automobile Plymouth $3,300 comptant seulement. Téléphonez si intéressé No 3526. S-87-92

A VENDRE: set de salle à diner, chesterfield, table à café et autres; table de salle, 2 demi-lits avec sommier, à très bon marché. CHEZ FRANK, 158A, Station. Tél. 4558. S-90-92

A VENDRE: automobile Graham 1936, "super-charger". S'adresser: M. S. LEMAY, 58, rue Viger. S-90-92

TERRE de 80 arpents à vendre, à 1 arpent du village de Charette, avec ou sans roulant. S'adresser Oscar Villemure, Charette. S-92-94

VERITABLE AUBAINE: 5 pick-ups automatiques, changement 12 disques, 3 radios modèle de table, 6 lampes avec transformateur, 2 fournaises à l'huile. P.-E. Bélanger, 61 Champlain, tél. 3757. S-92

VENTE, ACHAT, REPARATION caisses enregistreuses, dactylographes, additionneuses, coffres-forts, machines à chèques, duplicateurs, dictaphones, rubans, papiers de toutes sortes. Réfrigérateurs, balance, éventails électriques de commerce. Notre garantie est votre sécurité. Voyez SHAWINIGAN CASH REGISTER and SUUPLY, Enrg. 96, rue Champlain. Tél. 573. S-67-92

GRAND MÈRE

Téléphone: 547

A VENDRE: brûleurs à l'huile avec mèches, installation immédiate. Prix raisonnable. Satisfaction garantie. S'adresser: V. LAMPRON, 198, 5e ave. Tél. 471. G.-M. Fév

A VENDRE: Terrain 76 x 180, situé sur 6e avenue avec garage de 25 pi. carrés. Plancher en ciment. S'adresser: 648, 4e rue, Grand'Mère. Gr.-M. 88-93

COUTURIERE DEMANDEE pour réparation dans magasin de confection. S'adresser: 316, 6e avenue, Grand'Mère. Gr-M.-90-92

Vues animées pour les ménagères à la campagne

L'un des objets principaux des tournées rurales de l'Office national du film est d'aider à résoudre les problèmes des fermières canadiennes. Un nouveau film "La cuisine de demain" fait partie de ce programme; il montre comment l'ancienne cuisine de la ferme peut être transformée en un centre commode et attrayant pour les travaux du ménage. Sur bien des fermes où les machines agricoles et les bâtiments sont pratiques et modernes la ménagère se sert encore du matériel et des méthodes de sa grand'mère pour faire les travaux du ménage. Ce film fait ressortir les défauts de l'ancienne cuisine et les moyens de les supprimer. Il indique la façon d'arrangeer les meubles pour épargner les allées et venues, d'avoir une quantité suffisante d'armoires et de placards et de se débarrasser des causes habituelles de malpropreté et de déchets.

Plusieurs des améliorations indiquées dans ce film dépendent de la possibilité de se procurer de l'énergie électrique. C'est là le première condition nécessaire pour l'amélioration des conditions d'existence sur la ferme, et l'Office national du film distribue également pour en encourager l'adoption, des films sur l'électrification rurale comme la "Vallée de Tennessee."

Cependant les idées suggérées sur la plupart des films présentés dans les tournées rurales peuvent être adoptées plus aisément que ces plans, qui sont sur une grande échelle. Les méthodes de fabrication de conserves, la préparation des menus et celle des dîners scolaires sont parmi les sujets couverts. Les économistes ménagères assistent souvent à ces présentations de films pour donner des explications.

Tout en fournissant des renseignements et de nouvelles idées à la ménagère, les tournées rurales du film aident également à améliorer la vie sociale de la femme dans les districts agricoles. Dans beaucoup de ggroupements les instituts de fermières prennent un intérêt actif à ces présentations de films et en font un article régulier et mensuel de leur programme. Des représentations spéciales sont organisées également à la requête des sociétés scolaires et ménagères et d'autres organisations où les femmes jouent un rôle important.

"Vieillard" à 40 ans? Sans Vigueur Normale?

Cherchez-vous une Vitalité Normale?

Pour manquer d'élan et vigueur à 40, 50, 60 ans, ne vous dites pas vieux! Des milliers d'hommes et femmes sont ravis du regain obtenu d'Ostrex. Contient du fer, aidant l'entrain normal; et quantités utiles de vitamine B1, calcium, phosphore. Paquet d'essai, seulement 25c! Essayez-le tout de suite les Tablettes Toniques Ostrex pour retrouver votre âge normal. Toutes pharmacies, partout.

ATTENTION

Confiez-nous le soin de bien réparer vos montres, cadrans et horloges. **Deux horlogers** d'expérience à votre disposition, sous l'habile direction de **Roméo Verville, horloger** de confiance. Toutes nos réparations subissent un examen sévère avant d'être livrées aux clients et portent une garantie d'un an. Adressez-vous au département de la réparation chez

Mme A. VEILLETTE

BIJOUTIER

1360, rue Hart Tél. 4404

Chez J. B. Loranger Ltée

RECHAUDS électriques pour bouteilles de bébés **$4.50**

MIROIRS: Glace polie, 20 pces diamètre **$7.50**

28 pces diamètre **$17.50**

LAMPES TORCHERES 3 jeux: 50-100-150 Watts 3 jeux 100-200-300 Watts **$34.95**

COLLIERS pour chiens, assortiment complet **$3.50** et plus

EGOUTTOIRES en broche pour la vaisselle **$1.95**

J. B. Loranger

Ltée

300 Des Forges — Tél. 93-94

Succursale:

650, Notre-Dame Tél. 883-W

Cap-de-la-Madeleine

R.I.P.

LES ASSURANCES FUNÉRAIRES ROUSSEAU & FRÈRE LIMITÉE TROIS RIVIÈRES

Les familles Côté et Boisvert

ont la douleur de vous faire part du décès de

Roméo Côté

époux de Gracia Boisvert

survenu le 18 février, 1946, à l'âge de 48 ans 6 mois

Vous êtes respectueusement invités à assister au service funèbre qui sera célébré à 9.30 heures en l'église St-Philippe, mercredi, le 20 février.

Le convoi quittera les salons mortuaires Rousseau & Frère Ltée, 460, rue Des Forges, à 9.15 heures pour se rendre à l'église et de là au lieu de la sépulture.

Trois-Rivières, 19 février 1946

$20 — $1,000

SANS ENDOSSEURS

AUX GENS MARIES

LES GENS MARIES peuvent obtenir de $20 à $1,000 sans endosseurs à la Campbell Finance Corporation. Vous obtenez votre argent sans tracasserie ni formalités. Conditions faciles de remboursements. Assurance-vie en plus, bien que les taux des prêts soient réduits. Téléphonez d'abord, vous épargnerez du temps.

CAMPBELL

FINANCE CORPORATION LTD.

Chambre 31 Téléphone 1194

364, rue Des Forges

(en face du Théâtre Impérial)

Feuilleton du "Nouvelliste"

Mademoiselle Mon Confrère

Roman inédit par Jean DEMAIS

25

Ce qui fit courir Yvonne dans les couloirs dallés de la vieille maison. Elle arriva tout essoufflée dans le vestibule et arracha littéralement des mains de Césarine la missive inattendue.

Elle avait songé à un mot de Marc Villeneuve.

Hélas! Non. La suscription était d'une écriture inconnue.

Toute sa joie était tombée. Elle déchira cependant l'enveloppe, et d'un coup d'oeil parcourut la lettre. Pour conclure, sans aucun enthousiasme:

— Si je me serais attendue à cela?

Et comme, curieuse, Césarine restait plantée devant elle, Yvonne ne put faire autrement que d'expliquer.

— Une invitation à laquelle j'étais loin de m'attendre. Je suis surprise que qu'elqu'un dans le canton pense à moi. Les Dubois — vous savez les fermiers de la Grande-Combe — me demandent de passer le dimanche avec eux.

— Naturellement, vous allez accepter, et de grand coeur. Vous n'avez guère de distractions, ma pauvre petite. Et pour une jeunesse comme vous, ce n'est pas une existence d'avoir pour seule compagnie deux vieilles bêtes comme M. Jérôme et moi. Et je suis contente de vous voir en amitié avec les fermiers de la Grand-Combe. Ce sont des courageux, ces gens-là, et qui savent ce que c'est que de travailler. Mais, comment les avez-vous connus?

Yvonne rougit.

— Le hasard.

—Le hasard?

— Enfin oui, le docteur Dampierre qui, par hasard, m'a conduite chez eux.

Vous savez bien. La fois où je suis restée en panne sur la route.

— Parfait?

Et Césarine sourit malicieusement.

Toute joyeuse d'être nue, l'enfant des Dubois s'ébrouait dans le baquet de bois qui lui servait de baignoire. Des petons et des menottes, elle barbottait dans l'eau, riant aux éclats à chaque fois qu'une vague l'éclaboussait. Et la petite maman riait plus fort que sa fille.

Yvonne Malandry entra. L'enfant lui tandit ses bras potelés. Grande ouverte, sa bouche montra les perles des premières dents. Une bouffée de bonheur vint embellir encore la jeune fille.

— Merci s'excuse, il est aux champs, déclare Hélène Dubois. Quant à moi, j'ai été retardée ce matin. Une génisse qui nous est arrivée sans crier gare. Un petit enfant de plus à la ferme. Aussi la toilette de la petite en a été retardée.

— J'en suis bien contente. Rien n'est plus beau à voir qu'un petit enfant bien rose et bien rond. Cela me repose les yeux, vous savez... je ne vois guère que des enfants malades ou malingres. Au Gévaudan, on n'appelle le médecin que lorsque tous les remèdes de bonne femme ont été épuisés, hélas! Il y aura beaucoup affaire avant de leur exp

Mlle C. Arseneau à la salle St-Lazare ce soir

Mlle Corinne Arseneau du Cap-de-la-Madeleine, une de nos talentueuses cantatrices locales, a bien voulu prêter son concours pour la séance de ce soir à la salle St-Lazare du Cap. Elle chantera quelques morceaux de son répertoire. Les "Compagnons de la Rampe" comptent sur une nombreuse assistance.

Nouveau gouverneur

Calcutta, 19. (Reuters) — Sir Frederick Burrows a prêté aujourd'hui serment d'office comme gouverneur du Bengale. Le gouverneur à sa retraite, Richard G. Casey est parti par avion pour les Philippines en route pour les Etats-Unis avant de rentrer en Australie.

Record aérien

Nairobi, Kénya, 19 (Reuters) — Un appareil Lockheed Constellation des Etats-Unis a établi un nouveau record en volant du Cap à Nairobi, en neuf heures, 36 minutes. La distance parcourue est de 2,600 milles.

Pour retracer tous vos ancêtres, jusqu'en Europe, adressez-vous à l'...
INSTITUT GENEALOGIQUE
DROUIN
"Une oeuvre nationale"
4184, St-Denis—LA. 8151. — Montréal

Attention !

Le Comité des radiesthésistes est à votre service. Un expert en radiesthésie, M. E.-K. Laflamme, qui en a la direction, vous aidera à résoudre vos problèmes d'approvisionnement d'eau, vous aidera à localiser et à isoler les ondes nocives ou nuisibles dans vos habitations.

Nous possédons la carte hydrologique de la province. Pour un mandat de $2.00 et un plan fait à la main de votre propriété avec indication Nord, sur une feuille de 8 x 10 environ, nous vous dirons si un courant d'eau potable passe sous votre propriété. De même pour les ondes nocives.

L'indication sur place et les travaux de creusage resteront à discuter avec les intéressés le printemps prochain.

Adresse:
Comité des Radiesthésistes,
38, rue Murray, Québec. Tél. 4489

Partisans de la canalisation du St-Laurent

Washington, 19. (P.A.) — Les partisans du projet de canalisation du St-Laurent ont convoqué un autre fonctionnaire du gouvernement américain comme témoin pour mousser leur cause devant le sous-comité des relations étrangères.

Claude R. Wickard, ancien secrétaire de l'Agriculture, et actuellement en charge de l'administration de l'électrification rurale, apparaît à la tête d'une liste de témoins "favorables" que l'on a l'intention de faire entendre aux sessions du sous-comité qui a décidé de considérer de nouveau le projet de loi pour autoriser la canalisation du St-Laurent.

Des représentants du département de l'Agriculture, de la Commission maritime, des unions ouvrières et des maires des villes des grands Lacs seront aussi probablement assignés comme témoins par le sous-comité.

Le comité a entendu hier Dean Acheson, sous-secrétaire d'état, Julius H. Barnes, président de la National St-Lawrence Association, le président Leland Olds, de la Commission fédérale d'énergie électrique et plusieurs autres témoins, qui se sont tous montrés favorables au projet de canalisation.

Les adversaires de ce projet de $285,000,000, que l'on discute depuis plus de cinquante ans — auront l'occasion de se faire entendre la semaine prochaine. Dans la semaine qui suivra les deux côtés auront l'avantage de contredire la preuve de la partie adverse.

M. Acheson, soulignant l'appui accordé au projet par le département d'état, a déclaré qu'il avait aussi l'approbation des états-majors conjoints de l'armée et de la marine, qui se placent au point de vue de sécurité nationale.

M. Olds a soutenu que le développement d'énergie électrique qu'entrainerait le projet apporterait des économies appréciables et produirait un supplément d'énergie électrique.

Des scènes d'horreur à Nuremberg

Nuremberg, 19 (P.A.)—Des murmures d'horreur ont été entendus, hier, dans la salle d'audience où les chefs nazis subissent leur procès pour crimes de guerre, quand des preuves photographiques de la barbarie nazie furent soumises par les procureurs russes.

Les fervents de la photographie qui violèrent les ordres d'Himmler ont fourni aux Russes les photos incriminatoires. Elles furent enlevées à des agents de la Gestapo ou retrouvées sur les cadavres de soldats allemands tués au front.

La preuve photographique des meurtres d'hommes, d'enfants et de femmes russes fut si réaliste que plusieurs des accusés détournèrent les yeux de l'écran.

Quelques photos ont montré des hommes et des femmes creusant leur tombe à genoux sous la menace de leurs exécuteurs qui tenaient le revolver dans le dos de leurs victimes.

Des troupes allemandes, témoins de ces actes, semblaient y prendre beaucoup d'amusement.

Dans d'autres photos des femmes et des hommes étaient obligés de se dévêtir en vue des exécutions collectives et des femmes ukrainiennes nues étaient forcées de défiler devant les spectateurs avant d'être exécutées.

L'horreur atteignit son point culminant quand le procureur russe, le colonel L.-N. Smirnov, montra une photo représentant un amas de crânes, sinistres trophées des victimes menées à la boucherie par les Allemands dans un camp de Russie.

Le colonel Smirnov a lu une directive d'Himmler défendant de photographier les exécutions.

Le procureur russe dit qu'au début de 1943, 164 garçons furent choisis dans un hospice au camp Birkenau, conduits à un hôpital où on leur donna une injection d'acide carbolique dans les oreilles pour les tuer.

Le professeur Herbert Kraus, au nom des accusés, demanda un ajournement de trois semaines à la fin de la preuve de la poursuite, sous le prétexte que des documents très importants pour la défense n'ont pu être obtenus et que des témoins approuvés par la cour au début de novembre dernier ne sont pas encore arrivés à Nuremberg.

Le procureur britannique Sir David Maxwell-Fyfe s'opposa à un ajournement aussi long et la cour déclara qu'elle rendrait sa décision plus tard.

Chantons en Choeur...



Voilà un jeune homme qui a conscience de son devoir! Voyez son air attentif au moment d'attaquer la mélodie. Photo extraite du documentaire de l'Office National du Film: "Une Ville Chante",—(Série En Avant Canada).



La Reine du Festival des Roses a été couronnée le premier janvier à Pasadena, Calif. C'est une jeune fille de 17 ans du nom de Patricia Auman.

Manifestation anti-américaine

Bombay, 19. (P.A.) — Une foule de 300 Hindous, dont un certain nombre portant l'uniforme de la Marine Royale hindoue, a déchiré aujourd'hui le drapeau américain flottant au-dessus du service d'information de Bombay et l'a brûlé dans la rue.

Walter D. Shackleton, en charge du bureau, a dit qu'il avait informé le consulat américain et Ralph Block, principal officier des Affaires publiques du Service d'information des Etats-Unis, à Nouvelle-Delhi de cet incident, et qu'il attendait les instructions avant de loger une protestation officielle auprès des gouvernements hindou et britannique.

Le motif de cette manifestation n'est pas clair. Certains observateurs croient qu'il peut s'agir d'une démonstration de sympathie en faveur d'une grève sur le tas commencés hier par mille marins de la Marine Royale hindoue, qui réclament de meilleures rations et une revision de leurs soldes.

(Une dépêche de Reuters en provenance de Bombay disait hier que Mohandas Gandhi aurait déclaré à ses partisans à l'occasion d'une réunion religieuse que "l'Inde avait été pillée" et que le gouvernement devrait "exercer plus d'attention pour contrôler la conduite des troupes américaines et britanniques."

"Les troupes américaines et britanniques viennent ici pour combattre le Japon", aurait dit Gandhi. "Ce que je leur ai dit en 1942 et ce que je leur répète maintenant, c'est qu'elles auraient dû envisager le service de l'Inde comme leur toute première considération. Mais malheureusement l'Inde a été pillée. Que ce pillage ait été délibéré ou accidentel, je ne puis le dire".

A l'hôpital

Mme Ildège Robitaille, 68 ans, de St-Thomas de Joliette, a été admise à l'hôpital Saint-Joseph hier soir. Elle s'était blessée à l'épaule en se rendant visiter sa fille à Maskinongé. Mme Robitaille a pu cependant quitter l'hôpital pour retourner chez elle, après avoir reçu les soins du Dr J. A. Denoncourt.

Les pénibles toux nocturnes usent le système



C'est la toux qui ne lâche pas la toux dont il est difficile de se débarrasser; la toux accompagnée d'un picotement à la gorge qui cause ces épuisants troubles des nerfs et de la gorge qui vous tiennent éveillés la nuit.

Le sirop de Pins de Norvège du Dr Wood aide à soulager cette toux tenace en adoucissant les musqueuses irritées en déliant le phlegme et en stimulant les organes bronchiaux, et alors cette toux pénible et irritante peut être soulagée.

Le sirop de Pins de Norvège du Dr Wood est sur le marché depuis 48 ans. La marque de commerce est "3 Pins"

Prix: 35c la bouteille; grand format de famille, environ trois fois plus gros, 60c, dans toutes les pharmacies.

The T Milburn Cor. Limited Toronto, Ont.

MEMBRE DE LA CORPORATION DES OPTICIENS
Etienne Lamontagne
OPTICIEN TEL 2178 MANUFACTURIER
D'ORDONNANCES DE LA PROVINCE DE QUEBEC
1065 RUE ST-PROSPER TROIS-RIVIERES, QUE.

24,000 emplois vacants à combler dans le pays

La statistique que publie le Ministère du Travail démontre que le nombre des vacances à remplir change à peine, soit 24,000. Au 24 janvier, il y avait à placer 223,000 postulants qui s'étaient inscrits au Service national de Placement dans tout le Canada, une augmentation de quelque 23,000 sur le total du 10 janvier.

On attribue à quatre facteurs la hausse en cours des candidats non placés: (1) la démobilisation des forces armées se fait sentir plus que jamais sur l'offre ouvrière; (2) le fléchissement saisonnier dans l'industrie, qui jadis se produisait plus tôt, est maintenant commencée; (3) plusieurs ex-militaires avaient attendu à la nouvelle année pour se trouver de l'emploi; (4) plusieurs personnes, qui étaient surnuméraires en décembre, se sont maintenant inscrites pour être placées.

La campagne intense de publicité qu'on a menée dans tout le Canada depuis quelques semaines, en faveur de l'embauchage des bûcherons, a donné des résultats modérés, mais il en faut encore 23,000 dont 14,000 dans la seule province de Québec et la plupart des autres en Ontario et dans la Prairie.

Presque toutes les régions houillères ont besoin de mineurs accrédités, même si la demande a diminué à quelques endroits. La pénurie de logements nuit au placement dans quelques régions.

Le fléchissement ordinaire qui se produit dans les entreprises de construction à cette saison (de même que la pénurie soutenue de matériaux de construction) a soulagé la demande d'artisans en construction.

Les candidats non placés et les emplois vacants (entre parenthèses) dans les cinq régions se comptent comme suit: Les Maritimes, 18,000 (5,900); Québec, 76,000 76,000 (34,200); Ontario 67,500 (26,-000); la Prairie (11,000); le Pacifique, 28,500 (6,700).

REGION DES MARITIMES

Les chantiers maritimes et l'industrie lourde dans la région ne requièrent que quelques hommes spécialisés. Le travail est en voie sur 1,000 wagons de chemin de fer à l'usine de wagons de New Glasgow. Si la grève de l'acier aux Etats-Unis se prolonge, elle affectera la production à cette usine et dans d'autres établissements maritimes.

Il faut 1,500 bûcherons dans les forêts. Les emplois vacants dans les mines de charbon du Cap Breton se comptent maintenant à 350.

L'on a fait venir d'en dehors des femmes pour les usines de textiles, mais les manufacturiers en requièrent beaucoup d'autres.

REGION DU QUEBEC

Il y a 14,000 emplois vacants pour des bûcherons dans la région du Québec. La demande est plus grande dans les environs du Lac St-Jean et de Ta Tuque, et l'on fait une requête au Comité de classement industriel et de libération pour obtenir la libération de soldats pour les chantiers.

Les manufactures de radios sont encore occupées aux contrats militaires, et le niveau d'emploi actuel sera maintenu pour quelque temps.

L'usine de papier aux Chutes Shawinigan a repris la production avec deux machines à papier qui étaient arrêtées depuis un certain temps, et la plupart des nouveaux employés sont des ex-militaires. Plusieurs chambres à creusets dans l'aluminium sont également rouvertes à Chicoutimi, et l'on a embauché 135 hommes pour ces opérations.

REGION DE L'ONTARIO

La demande de mouleurs diminue, mais elle comprend encore 30 pour cent des commandes d'artisans dans les métaux pour la région. L'on a lancé une campagne pour combler 150 vacances dans ce genre de travail.

Il faut des briqueteurs, surtout pour la construction d'un hôpital militaire à Toronto, et l'on fait un appel spécial, même jusqu'à Winnipeg, afin de trouver des travailleurs pour cette tâche. Le manque de menuisiers planeurs expérimentés dans plusieurs districts de cette région n'a pas été comblé.

Il faut quelque 3,300 bûcherons dans cette région. Les exploitants de l'Ontario-Nord pourraient employer 2,000 hommes non-spécialisés mais en bon état physique, en plus de 700 travailleurs expérimentés de toutes sortes. Les compagnies de bois de pulpe voudraient embaucher le plus grand nombre possible de travailleurs à l'année.

Le placement des femmes dans les usines de textiles en Ontario a légèrement augmenté; mais il faut encore des ouvrières en plus grand nombre pour ces établissements. Une compagnie a ouvert une succursale à Oshawa vec 100 employés et elle espère ajouter à son personnel aussitôt qu'augmentera la production.

Région de la Prairie

Une hausse inattendue dans le commerce du détail et des porcs a causé une carence de main-d'oeuvre dans les usines de salaisons pendant la période à l'examen; mais ailleurs le ralentissement saisonnier pour les fêtes et le répas des congédiements.

Les opérations de remorquage sont bien en voie dans les chantiers de la Tête des Lacs, et dans toute la Prairie les demandes de conducteurs d'attelage, de chargeurs et de coupeurs ont augmenté. Dans toute la région il faut encore quelque 3,300 travailleurs forestiers.

Le projet d'"Aide ménagère" pour fournir de l'aide domestique à temps partiel gagne la faveur du public dans les villes de la Prairie. La ville de Régina a déjà lancé son programme de publicité pour le projet; Winnipeg, Edmonton, Saskatoon et Calgary ont nommé des comités de dames de la place pour travailler au projet.

Région du Pacifique

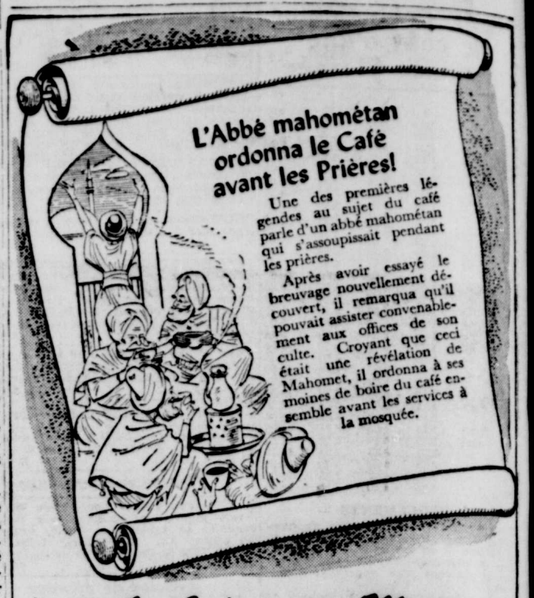
La plupart des scieries de la côte du Pacifique ont repris leurs opérations après le chômage saisonnier pour les fêtes et le réparage des machines. La provision générale de billes s'est améliorée, et quoiqu'il manque encore du bois de cèdre, tous les moulins à bardeaux sont rouverts. Il faut encore 1,000 travailleurs forestiers et l'on envoie des travailleurs semi-spécialisés à nombre d'emplois où il manque des aspirants expérimentés. Le façonnage des billes a été entravé par l'état des neiges.

Il n'y a pas grande activité dans les chantiers maritimes, mais des contrats accordés récemment promettent de fournir bientôt plus d'emploi.

Les travaux sont commencés sur la route Hope-Princeton, et cette construction ainsi que de l'expansion dans les échelles à poisson à Hell's Gate, a absorbé beaucoup de manoeuvres.

Des emplois pour de travailleuses spécialisées demeurent vacants, quoiqu'il y ait 5,700 femmes qui cherchent de l'emploi dans la région. Il faut des opératrices de machines à coudre électriques, des travailleuses au nettoyage à sec et au blanchissage ainsi que des emballeuses et des mireuses d'oeufs.

Les candidats non-placés et les emplois vacants (entre parenthèses) dans 29 bureaux du Service national de Placement par tout le Canada se comptaient comme suit, au 24 janvier: Halifax 1,622 (978); New Glasgow, 1,706 (59); Sydney, 1,356 (40); Moncton, 2,260 (647); St-Jean, 1,512 (616); Chicoutimi, 1,400 (2,507); Lévis, 2,819 (89); Montréal, 33,363 (13,380); Québec, 12,382 (1,510); Chutes Shawinigan, 1,952 (41); Sherbrooke, 728 (326); Sorel, 2,454, (49); Trois-Rivières, 3,298 (507); Hamilton, 5,112 (1,843); London, 1,374 (1,010); Oshawa, 5,-507 (471); Ottawa, 3,159 (1,185); Ste-Catherines, 2,698 (198); Toronto, 15,174 (9,324); Windsor, 12,-733 (386); Calgary, 3,905 (699); Edmonton, 4,144 (1,347; Régina 2,080 (590); Saskatoon, 1,961 (416); Winnipeg, 11,057 (2,300); Fort William, 2,295 (393); New Westminster, 2,-298 (287); Vancouver, 18,581, (3,-726); Victoria, 3,065 (746).



Le Café à son Mieux

SI vous voulez vous régaler de café vraiment délicieux et parfumé, ayez soin d'obtenir du Café Maxwell House. Il vous stimule d'une façon agréable . . . *vous aide à traverser les moments difficiles. De plus*, il est extraordinairement savoureux et richement corsé.

Le Maxwell House est composé de cafés fins de l'Amérique Latine qui sont mélangés avec un art traditionnel. Il subit une *Torréfaction Radiante* qui fait ressortir *toute* la saveur de chaque grain de café.

Essayez le Maxwell House aujourd'hui. Il est *toujours* "Bon jusqu'à la Dernière Goutte!"

• • •

Les maris aiment vraiment le Maxwell House. C'est parce qu'il est extra velouté, savoureux . . . et très satisfaisant.



Café Maxwell House
Un Produit de General Foods

Il dit que le DOUBLE de votre argent vous sera remboursé-

si vous ne trouvez pas que les FÈVES BRUN-FONCÉ Libby's sont les meilleures que ayez jamais goûtées.



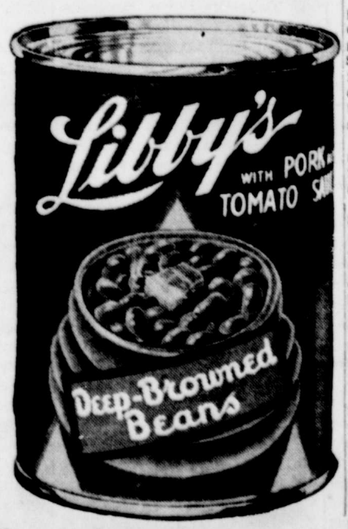


Seule la nouvelle méthode brevetée Libby's, qui cuit toutes les fèves exactement à la même température, peut vous donner des fèves comme celles-ci. Si tendres et farineuses qu'elles vous font songer à une pomme de terre au four bien cuite—d'un si beau brun-foncé que l'eau vous vient à la bouche dès que vous les apercevez.

- Pas de fèves dures sur le dessus
- Pas de fèves sèches au milieu
- Pas de fèves molles et détrempées au fond

Ces fèves appétissantes, savoureuses et succulentes sont sans égales.

Les Fèves Brun-Foncé Libby's sont meilleures que les fèves ordinaires . . . voyez comme elles réveillent les appétits. Vous n'avez qu'à les faire chauffer et à servir! Et si vous et votre famille ne trouvez pas que les Fèves Brun-Foncé Libby's sont les meilleures que vous ayez jamais goûtées, retournez l'étiquette et Libby vous REMBOURSERA LE DOUBLE DE VOTRE ARGENT.



LIBBY, McNEILL & LIBBY OF CANADA, LIMITED - CHATHAM, ONTARIO
7088-45P

Une des plus agréables surprises
DE NOTRE
"VENTE-ECLAIR"
SERA SANS CONTREDIT LES
MANTEAUX
D'AUTOMNE
POUR
Dames et Demoiselles
SURVEILLEZ BIEN
CET ITEM.



Les prix de la VENTE-ECLAIR ne seront en vigueur que
VENDREDI et SAMEDI
Il faudra être avec nous dès l'ouverture
FORTIN

Dentiers
Téléphone: 3331-R
Dr Gaston Blondin
Chirurgien-Dentiste
665: rue St-Georges T.-R.
(coin St-Denis)

Dr C. BARIBEAU
122, Radisson
sera absent de ses bureaux
Retour le 4 mars